

OCDE  
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

DÉCEMBRE 1976

# STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

## LE PAYS

Superficie totale (en milliers de km <sup>2</sup> )	7 686.8	Population urbaine, en 1971, % du total (villes de plus de 100 000 hab.)	64
Superficie agricole, en 1973, % du total	65.0	Population des villes principales, au 30-6-1973 (1 000) :	
Superficie cultivée, y compris les herbages temporaires, en 1973, % du total	5.6	Sydney	2 874
		Melbourne	2 584
		Brisbane	911
		Adelaide	868
		Perth	739

## LA POPULATION

Population, au 30-6-1976 (1 000)	13 643	Population active civile occupée, en 1975 (1 000)	5 726
Densité au km <sup>2</sup>	1.8	dont : Agriculture	385
Taux d'accroissement naturel, par 1 000 habitants, en 1974	9.6	Industrie	1 934
Taux du solde net des migrations, par 1 000 habitants, en 1974	6.5	Autres activités	3 407

## LE PARLEMENT

Composition de l'actuel parlement :

Partis	Sénat	Chambre des représentants
Parti national agraire	8	23
Parti libéral australien	27	68
Parti travailliste australien	27	36
Autres	2	—
Total	64	127

Actuel gouvernement : Parti libéral australien et parti national agraire

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : au plus tard en décembre 1978

## LA PRODUCTION<sup>1</sup>

Produit intérieur brut, en 1976 (millions de dollars aust.)	69 622	Formation brute de capital fixe, en 1976 :	
PIB par habitant (dollars des États-Unis)	6 460	en pourcentage du PIB	24.0
		par habitant (dollars des États-Unis)	1 550

## SECTEUR PUBLIC, en % du PIB, en 1976<sup>1</sup>

Dépenses en biens et services <sup>2</sup>	25.6	Recettes courantes	31.8
Transferts courants	9.2	dont : Impôts directs	17.9

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations <sup>1</sup>		Importations <sup>1</sup>	
Principales exportations en 1976, % du total :		Principales importations en 1976, % du total :	
Produits alimentaires et animaux vivants	32.4	Machines et matériel de transport	38.6
Matières premières autres que les combustibles minéraux	26.6	Articles manufacturés classés par matières	17.7
Articles manufacturés classés par matières	10.6	Articles manufacturés divers	12.7
Machines et matériel de transport	5.2	Produits chimiques	8.6

## LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien

Unité monétaire par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
Année 1975	0.7598
Novembre 1976	0.8267

<sup>1</sup> Année fiscale se terminant le 30 juin.

<sup>2</sup> Consommation et investissements. Y compris les entreprises publiques.

NOTE : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

# AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

\* \* \*

*L'examen annuel de la situation de l'Australie  
par le Comité d'Examen des Situations Économiques  
et des Problèmes de Développement de l'OCDE  
a eu lieu le 25 novembre 1976.*

© OCDE 1977.

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>I Évolution récente</b>	<b>7</b>
Évolution conjoncturelle récente	7
Composantes de la demande	13
Marché du travail	15
Prix et revenus	20
Balance des paiements	26
<b>II Politique économique</b>	<b>29</b>
Politique budgétaire	30
Politique monétaire	35
Politique de détermination des salaires	41
Politique financière extérieure	43
<b>III Perspectives et conclusions</b>	<b>43</b>
Perspectives	43
Conclusions	48
<i>Annexes</i>	
<b>I Indexation de l'impôt sur le revenu et les salaires en Australie</b>	<b>51</b>
<b>II Chronologie économique</b>	<b>53</b>
<b>Annexe statistique</b>	<b>61</b>

### TABLEAUX

**TEXTE :**

1 Demande et production — 1973 à 1976	10
2 Revenu disponible, épargne et consommation	13
3 Quelques taux de chômage	19
4 Taux de chômage corrigés dans certains pays de l'OCDE	19
5 Prix à la consommation dans certains pays de l'OCDE	20
6 Composantes de l'indice des prix à la consommation	21
7 Taux de salaire et rémunération	23
8 Balance des paiements	28
9 Opérations budgétaires	31
10 Composantes de la masse monétaire	36
11 Prévisions d'évolution à court terme de la demande, de la production et des prix	45
12 Compte d'affectation des ménages	45

## ANNEXES I :

Résultats des décisions nationales sur les salaires	52
---	----

## ANNEXE STATISTIQUE :

A	Produit intérieur brut, prix courants	62
B	Produit intérieur brut, prix moyens de 1966-67	63
C	Revenu et dépenses des particuliers	64
D	Marché de l'emploi	65
E	Prix et salaires	66
F	Formation de liquidités	67
G	Recettes et dépenses des administrations publiques	68
H	Balance des paiements	69
I	Commerce extérieur. Ventilation par produits et par régions	70

## GRAPHIQUES

1	La phase de reprise dans certains pays de l'OCDE	8
2	Demande intérieure finale et produit intérieur brut	9
3	Indicateurs conjoncturels	12
4	Composantes des investissements fixes	15
5	Emploi et chômage	16
6	Taux d'activité	18
7	Prix de gros, prix du commerce extérieur et prix à la consommation	22
8	Taux de salaire, rémunération et coûts unitaires de main-d'œuvre	24
9	La part des bénéfices sur deux cycles conjoncturels	25
10	Indices implicites des prix des produits de base exportés	27
11	Volume de la masse monétaire	35
12	Taux d'intérêt et rendement des valeurs mobilières	38
13	Liquidité des banques commerciales	39
14	Évolution du taux de change et des termes de l'échange	42

*Cette Étude ne tient pas compte des mesures de politique économique prises après le 25 novembre 1976. Le 28 novembre, le gouvernement australien a annoncé une dévaluation de  $17\frac{1}{2}\%$  du dollar australien et l'adoption d'une politique de contrôle du taux de change plus flexible.*

**PAGE BLANCHE**



## INTRODUCTION

Près de dix-huit mois se sont écoulés depuis la publication de la dernière étude sur l'économie australienne<sup>1</sup>. Celle-ci a traversé une période difficile, caractérisée par une inflation rapide, un chômage élevé et, jusque dans les derniers mois de 1975, une tendance continue à la récession. L'évolution a pris récemment une tournure un peu plus encourageante : un certain nombre d'indicateurs donnent en effet à penser que s'est amorcée une certaine reprise, allant de pair avec un ralentissement notable de l'inflation, mais ne s'accompagnant d'aucune baisse du chômage, dont le niveau atteignait au milieu de 1976 l'un de ses maximums d'après-guerre. Pendant cette période, la balance extérieure des paiements courants s'est soldée par des déficits modérés, inférieurs, en proportion du PIB, à leur niveau tendanciel en longue période.

La politique économique est devenue plus restrictive au cours de cette période. Axées l'une et l'autre sur la réduction du taux d'inflation, la politique budgétaire et la politique monétaire ont comporté, d'une part, des restrictions de dépenses publiques pendant l'exercice financier 1975-1976<sup>2</sup> et l'adoption de nouvelles restrictions pour l'exercice en cours, et, d'autre part, une orientation visant à contenir l'augmentation des agrégats monétaires un peu en deçà de l'expansion escomptée du PIB nominal. En outre, les autorités ont, avec plus ou moins de succès, vigoureusement préconisé que les salaires ne soient que partiellement indexés. Les indices de reprise enregistrés dans les premiers mois de 1976, d'une part, l'orientation restrictive de la politique économique, d'autre part, donnent à penser que la croissance se poursuivra sans doute en 1977, mais seulement à un rythme modeste. On peut s'attendre à de nouveaux progrès sur le front de la lutte contre l'inflation, mais le niveau de chômage pourrait rester élevé à court terme. En dépit de son accentuation prévisible, le déficit extérieur courant demeurera sans doute quelque peu inférieur au niveau habituellement observé dans le passé.

La présente étude est articulée suivant le schéma désormais classique : la première partie décrit l'évolution récente, la seconde analyse la politique économique mise en œuvre, la troisième examine les perspectives d'évolution et les principaux problèmes d'action. La période considérée n'est toutefois pas limitée, comme de coutume, aux douze à dix-huit derniers mois mais remonte un peu plus loin dans le passé, de façon à englober l'évolution observée depuis les derniers mois de 1974 jusqu'à présent.

## I ÉVOLUTION RÉCENTE

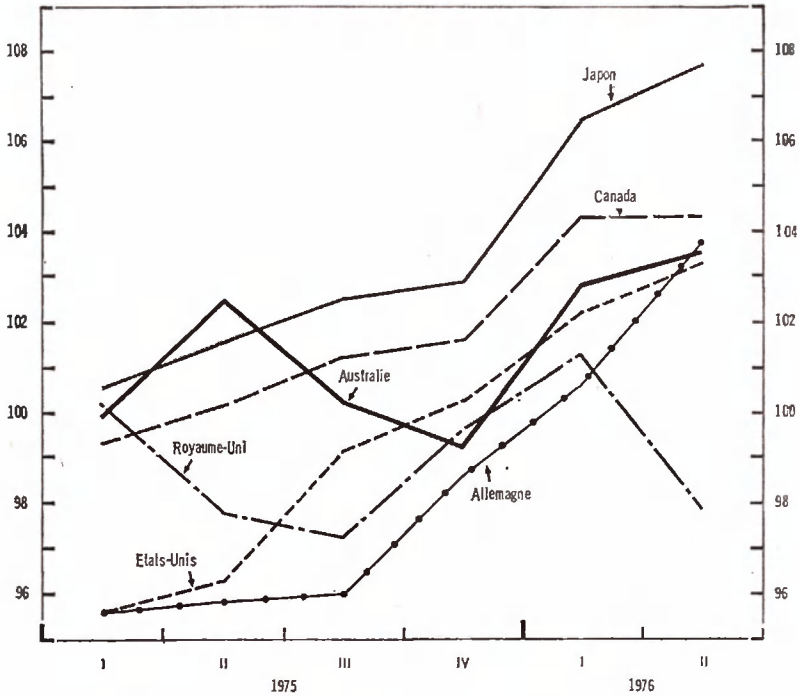
### *Évolution conjoncturelle récente*

Au début du premier semestre 1976, on pouvait considérer que la récession la plus longue qui ait été enregistrée depuis la fin de la guerre commençait à laisser place à un certain mouvement de reprise. A l'heure actuelle, la reprise est un peu

1 Entre-temps, en décembre 1975, un gouvernement formé par le parti libéral et le parti agraire a remplacé le gouvernement travailliste qui était au pouvoir depuis décembre 1972.

2 1<sup>er</sup> juillet 1975/30 juin 1976.

**Graphique 1 La phase de reprise dans certains pays de l'OCDE**  
Indices du PIB désaisonnalisés à prix constants, 1973(T1) = 100<sup>1</sup>



1 PNB pour les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Allemagne.

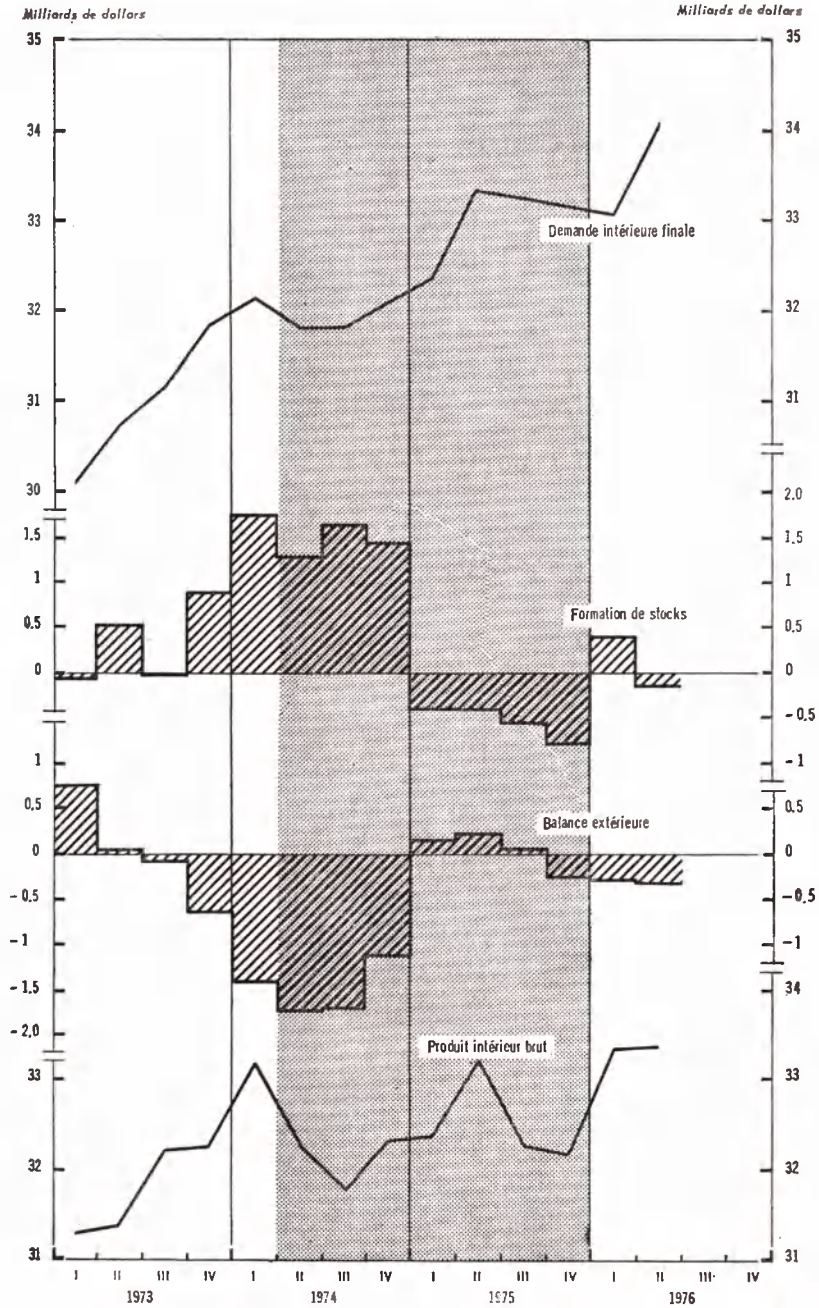
Source: OCDE.

plus hésitante que les précédentes observées en Australie, plus tardive et moins rapide aussi que dans l'ensemble des autres pays de l'OCDE. Les signes témoignant qu'un tournant a été atteint sont encore fragmentaires, les plus évidents d'entre eux étant le redressement de la construction résidentielle et le renversement du mouvement des stocks à tous les stades de la production. Il faut y ajouter le redressement du commerce extérieur et des dépenses d'équipement en installations neuves et en matériels, ainsi que l'amélioration des indicateurs de la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprises par rapport à 1975.

L'évolution économique a présenté un profil assez inhabituel au cours des deux dernières années. Si l'on considère les variations du niveau du PIB réel désaisonnalisé ou de la production non agricole, le fléchissement de l'activité a débuté vers le deuxième trimestre de 1974 et s'est poursuivi jusqu'au premier trimestre de 1975, avec cependant une brève interruption aux environs du premier semestre de 1975 sous forme d'un redressement de courte durée. On pourrait en déduire que la récession a duré approximativement entre le maximum conjoncturel du premier trimestre de 1974 et le minimum du quatrième trimestre de 1975, période au cours de laquelle le PIB a fléchi de 3.1 % et la production brute non agricole de 4.8 %<sup>3</sup>. Il est cependant assez difficile, pour diverses raisons, de déterminer exactement la date de ces change-

3 La plus profonde des précédentes récessions de l'après-guerre s'était produite en 1960/1961. Entre le troisième trimestre de 1960 et le troisième trimestre de 1961, le PIB réel et la production réelle brute non agricole avaient fléchi de 3.6 et 4.7 % respectivement.

**Graphique 2 Demande intérieure finale et produit intérieur brut**  
Chiffres désaisonnalisés en dollars de 1966/1967<sup>1</sup>



1 La bande ombrée représente la période comprise entre la première et la dernière baisse du PIB.

Source: Quarterly Estimates of National Income and Expenditure, ABS.

Tableau 1 Demande et production, 1973 à 1976  
Pourcentages de variation en volume

	1975 Millions de dollars	Par rapport à l'année précédente				Par rapport au semestre précédent (taux annuel désaisonnalisés)				
		Moyenne 1962-1972	1973	1974	1975	1974		1975		1976 I
						I	II	I	II	
Consommation :										
Secteur privé	38 336	4.9	6.9	3.7	3.7	4.2	0.7	6.0	1.9	2.9
Secteur public	10 405	5.6	9.7	2.7	9.0	-2.4	10.4	8.2	8.6	5.1
Formation brute de capital fixe	15 579	5.7	3.4	1.6	-0.1	2.1	-6.4	3.0	-0.2	-1.2
Secteur privé	9 417	6.1	6.8	-0.9	-6.6	-2.0	-14.9	-6.1	1.0	8.3
<i>dont</i> : Construction résidentielle	2 689	7.7	10.3	-12.3	-12.9	-12.6	-27.5	17.9	18.9	38.8
Construction non résidentielle	2 096	5.9	-3.9	0.5	-2.5	-0.8	-3.6	2.0	-10.1	-28.8
Machines et outillages	4 632	5.3	9.4	5.7	-4.8	4.6	-12.0	-2.6	-2.6	9.2
Secteur public	6 162	4.9	-3.1	7.0	12.1	11.2	12.0	20.0	-2.1	-15.4
Demande intérieure finale	64 320	5.2	6.2	2.5	3.4	2.9	0.0	5.6	2.2	2.2
Variation de la formation de stocks <sup>2</sup>	-639	..	(2.8)	(3.7)	(-6.3)	(6.8)	(0.1)	(-11.8)	(-1.6)	(5.0)
<i>dont</i> : Secteur privé non agricole <sup>2</sup>	-980	..	(0.5)	(3.5)	(-5.4)	(7.4)	(0.0)	(-10.4)	(-0.4)	(4.0)
Secteur agricole et divers <sup>2 3</sup>	341	..	(2.3)	(0.2)	(-0.9)	(-0.6)	(0.1)	(-1.4)	(-1.2)	(0.9)
Écart statistique <sup>2</sup>	7	..	(1.7)	(-0.3)	(-1.2)	(0.2)	(-4.6)	(1.0)	(-1.7)	(0.7)
Demande intérieure globale	63 687	5.0	11.1	5.8	-4.0	9.8	-4.3	-5.4	-1.1	8.0
Exportations de biens et services	10 291	7.7	-0.2	-1.0	6.1	-8.3	13.9	6.5	-1.8	12.1
Importations de biens et services	9 627	5.9	23.0	24.3	-17.1	35.7	6.7	-35.8	8.2	18.2
Variation de la balance extérieure <sup>2</sup>	664	..	(-3.6)	(-4.5)	(4.8)	(-7.4)	(0.8)	(10.3)	(-1.7)	(-1.1)
Produit intérieur brut	64 351	5.3	7.1	1.3	0.6	2.2	-3.7	4.4	-2.9	6.9
<i>dont</i> : Secteur agricole	3 654	3.1	0.0	1.0	15.7	-19.2	23.8	22.4	-3.3	13.1
Secteur non agricole	60 697	5.6	7.7	1.3	-0.7	4.3	-5.8	2.8	-2.8	6.3

1 Les données en volume sont mesurées en prix moyens de 1966-1967.

2 En pourcentage du PIB de la période précédente.

3 Y compris les stocks des organismes publics.

Source : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

ments de tendances et notamment du dernier d'entre eux<sup>4</sup>. Si l'on en croit plusieurs indicateurs concernant l'offre, le creux de la récession a peut-être été atteint plus tôt, étant donné que la production et l'emploi industriels avaient déjà recommencé à augmenter au second semestre de 1971<sup>5</sup>. L'interprétation des indicateurs est encore compliquée par le fait qu'étant donné que la demande finale était encore peu soutenue au second semestre de 1975, l'accroissement de la production aurait normalement dû se traduire par un gonflement involontaire des stocks. Or c'est précisément pendant cette période que l'on a constaté le plus fort mouvement de déstockage.

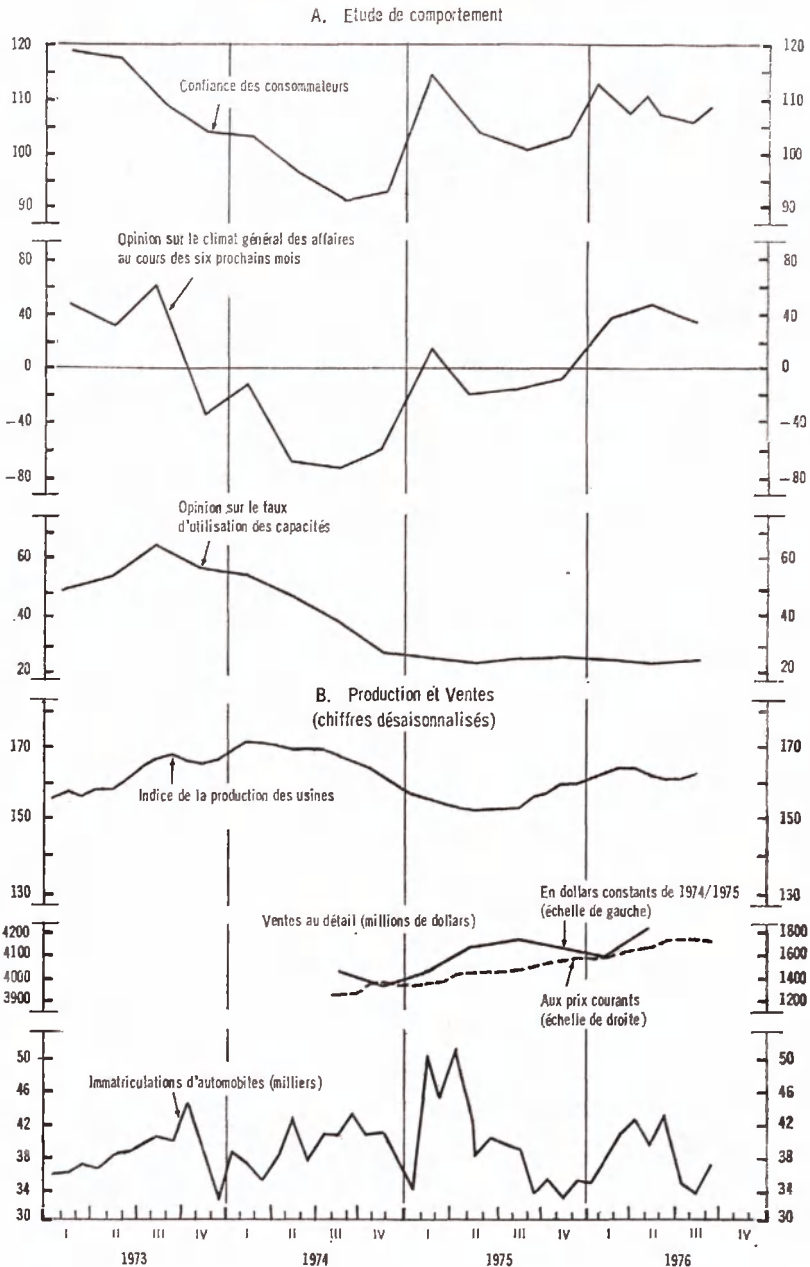
Les données des comptes nationaux font apparaître que l'autre caractéristique intéressante de la récession de 1974-1975 est le redressement de courte durée de la demande intérieure finale au premier semestre de 1975. Ce redressement s'est manifesté au moment de la préparation du budget pour 1975-1976; mais, contrairement à ce que l'on pensait, il n'a pas déclenché une reprise durable de l'activité. Il a été dû à un gonflement de la consommation sous l'effet des mesures prises par les pouvoirs publics (allègement des impôts sur les personnes physiques et sur les ventes) et s'est accompagné à l'époque d'un net regain de confiance de la part des consommateurs et des chefs d'entreprises. Mais il apparaît que ce sont surtout les stocks qui ont satisfait à cet accroissement de la demande, comme en témoignent la faiblesse persistante du niveau d'utilisation des capacités et l'impuissance de la production industrielle à s'adapter rapidement à ce niveau accru de demande. Le fléchissement ultérieur de la demande finale pendant le second semestre de 1975 a représenté dans une certaine mesure une réaction à ce premier redressement et à l'expiration des mesures fiscales temporaires.

La reprise du premier semestre 1976 semble avoir reposé sur des assises plus larges. Fait notable, le redémarrage de la demande finale est imputable uniquement à l'accroissement de la demande privée, les dépenses publiques marquant une baisse effective. Les indicateurs de l'activité économique font cependant ressortir un certain fléchissement de la croissance de la demande finale au troisième trimestre de 1976, après la vigoureuse expansion qu'elle avait marqué au premier et surtout au deuxième trimestre. Les ventes au détail, qui étaient montées en flèche au deuxième trimestre, se sont ensuite ralenties; les ventes d'automobiles ont fortement reculé en juillet et août (à la suite de l'entrée en vigueur, en juillet, de normes plus strictes concernant les émissions de polluants), avant de marquer une légère reprise en septembre. La production industrielle reste stationnaire depuis le mois de mars environ, le nombre de permis de construire a diminué en juillet et août, puis augmenté en septembre, et il ressort de l'enquête effectuée en août que l'emploi a baissé. En revanche, les exportations continuent de progresser rigoureusement. On ne peut encore exclure la possibilité que les tendances enregistrées depuis le début de 1976 soient le signe d'une reprise de caractère technique (c'est-à-dire d'une reprise largement fondée sur un changement de tendance du cycle des stocks) et non d'une reprise propre à se poursuivre sur sa lancée.

4 Outre les réserves mentionnées ci-après, il faut également signaler que l'exactitude des données trimestrielles désaisonnalisées des comptes nationaux est de plus en plus mise en question. C'est pourquoi l'analyse de l'évolution récente sera surtout fondée sur des données semestrielles.

5 En appliquant la méthode de l'écart tendanciel ou du « cycle de croissance » à quarante indicateurs économiques, Defris arrive à la conclusion que le point culminant de l'expansion se serait produit en août 1973 et le creux de la récession en mai 1975 : voir L. Defris, « Leading Australian Cyclical Indicators », *Australian Economic Review*, 4/1975. S'il est naturel que l'utilisation d'indicateurs d'écart tendanciel situe plus tôt dans le temps le point culminant de l'expansion, ce résultat est néanmoins assez surprenant étant donné que le PIB réel, la production industrielle et les ventes de détail corrigées de l'indice implicite des prix n'ont cessé de croître jusqu'aux premiers mois de 1974. On peut également s'interroger sur la nécessité de procéder à une conversion en termes d'écart tendanciel à une époque où les niveaux des indicateurs économiques considérés accusaient un fléchissement évident.

Graphique 3 Indicateurs conjoncturels



Sources: La courbe de confiance des consommateurs est tirée de *Consumer Surveys*, Institute for Applied Economic and Social Research. Les opinions sur le climat général des affaires et sur le taux d'utilisation des capacités proviennent de l'enquête *Survey of Industrial Trends*, réalisée conjointement par les « Associated Chambers of Manufacturers » et la « Bank of N.S.W. ». Cette dernière série a été désaisonnalisée par le Secrétariat. L'indice de la production des usines provient de *ANZ Bank Business Indicators* et les chiffres des ventes au détail de *Retail sales of Foods, ABS*. Les immatriculations d'automobiles ont été puisées dans le *Digest of Current Statistics*, ABS.

## Composantes de la demande

Le volume de la consommation privée a progressé à un taux annuel de l'ordre de 3 à 3½ % pendant les deux exercices 1974-1975 et 1975-1976. Mais si la consommation a évolué de manière uniforme pendant ces deux exercices, il n'en a pas du tout été de même pour le revenu disponible. En 1974-1975, le revenu disponible réel s'est accru de plus de 5 % (22.6 % en termes nominaux) alors qu'en 1975-1976 sa progression a été inférieure à 1 % (15.9 % en termes nominaux). Pendant le même temps, le taux d'épargne des particuliers est tombé du niveau annuel sans précédent de 17.3 % en 1974-1975 à 15.4 % en 1975-1976. Sur une base trimestrielle désaisonnalisée<sup>6</sup>, le taux d'épargne a culminé au quatrième trimestre de 1974 à 18.6 % et il fléchit depuis lors de manière raisonnablement régulière<sup>7</sup>, tout en restant cependant nettement supérieur à sa moyenne à long terme d'environ 10 %<sup>8</sup>.

Tableau 2 Revenu disponible, épargne et consommation  
Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente

	1972	1973	1974	1975
Revenu disponible des ménages	11.8	18.9	22.8	18.7
Consommation privée	10.6	15.1	19.0	19.8
Taux d'épargne <sup>1</sup>	11.8	14.5	17.2	16.4
Volume du revenu disponible des ménages <sup>2</sup>	6.0	10.3	7.0	2.8
Volume de la consommation privée <sup>2</sup>	4.9	6.9	3.7	3.7

1 En pourcentage du revenu disponible des ménages.

2 Corrigé par l'indice des prix à la consommation des comptes nationaux.

Source: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

Il est indispensable de comprendre le comportement du taux d'épargne pour interpréter l'évolution récente de l'économie australienne et plus encore, comme nous le verrons ci-après, pour apprécier ses perspectives futures. Le taux d'épargne a progressé aussi rapidement en Australie que dans les autres pays de l'OCDE puisqu'il a pratiquement doublé entre le milieu de 1972 et la fin de 1974. Comme dans les autres pays de l'OCDE, cette forte poussée a conduit à s'interroger longuement sur la relation existant notamment entre l'épargne, les revenus, le rythme de l'inflation et le chômage<sup>9</sup>. Il convient de noter que l'expérience de l'Australie diffère dans une certaine mesure de celle des autres pays de l'OCDE en ce que les très forts accroissements du taux d'épargne se sont produits à des époques où le revenu disponible réel augmentait à un rythme extrêmement rapide. Pendant les deux années de la période comprise entre juin 1972 et juin 1974, le revenu disponible réel a progressé à un taux annuel de 9½ %<sup>10</sup>. Le comportement de l'épargne a donc davantage tenu à des fac-

6 Ces chiffres sont extraits de l'annexe 2 au discours de présentation du budget 1976-77.

7 A l'exception d'une forte chute au deuxième trimestre de 1975.

8 Entre 1962 et 1972, le taux d'épargne moyen a été de 9½ %, les chiffres relevés pour les deux dernières années de cette période étant de 12.2 et 11.4 % respectivement.

9 Diverses tentatives avaient déjà été faites pour expliquer la relation entre les taux d'épargne, les taux d'inflation et de chômage dans certains pays de l'OCDE : voir *Perspectives économiques* de l'OCDE, décembre 1972, page 12, et décembre 1974, page 119. Le lien existant aux États-Unis entre le taux d'inflation, le taux de chômage et le taux d'épargne a été analysé dans deux articles de F. T. Fuster et P. Wachtel « Inflation and the Consumer », *Brooking Papers on Economic Activity* (1, 1972) et « A Note on Inflation and the Saving Rate », *ibid.* (3, 1972). Voir également M. L. Lovell, (*ibid.* 2, 1975).

10 Au cours des deux années suivantes, période pendant la majeure partie de laquelle le taux d'épargne a diminué, le revenu disponible réel s'est accru d'environ 3 %.

teurs traditionnels que ce n'a été le cas dans bon nombre de pays de l'OCDE. Il ne faudrait pas cependant en conclure qu'il est resté indifférent au taux d'inflation et aux taux de chômage. Le fait que le taux d'épargne est encore bien supérieur à sa moyenne à long terme alors même que le taux de croissance du revenu disponible réel est redevenu normal ou inférieur à la normale est la preuve de l'influence exercée par ces facteurs.

L'investissement fixe du secteur privé est resté peu soutenu au cours des deux dernières années et son volume au deuxième trimestre de 1976 était inférieur de 9.5 % au niveau record enregistré au quatrième trimestre de 1973. Les investissements résidentiels se sont redressés depuis le milieu de 1975 mais ce mouvement a été en partie compensé par de nouveaux fléchissements des autres activités de construction, cependant que les investissements en équipements et outillages évoluaient de manière erratique. La reprise de la construction résidentielle a été de forte ampleur, le nombre des logements privés mis en chantier au deuxième trimestre de 1976 dépassant de 22 % le chiffre relevé pour la période correspondante de 1975. Toutefois, les permis de construire des logements ont marqué au troisième trimestre un certain fléchissement, imputable vraisemblablement au ralentissement des prêts des sociétés de financement de la construction observé entre mars et juin. Les investissements fixes privés non résidentiels ont été bridés par la faiblesse générale du niveau d'utilisation des capacités et les perspectives incertaines de la demande et des prix. La construction non résidentielle a fléchi presque sans discontinuer entre le premier trimestre de 1974<sup>11</sup> et le deuxième trimestre 1976 mais a marqué une vigoureuse reprise au troisième trimestre<sup>12</sup>. Le redressement des investissements en installations et matériels au premier semestre de 1976 n'est sans doute pas sans rapport avec le système d'amortissement accéléré introduit en décembre 1974 (et qui a pris fin en juin 1976) et avec les crédits pour investissements annoncés le 22 décembre 1975. Ces mécanismes ayant coexisté pendant le premier semestre de 1976, les investissements ont bénéficié pendant cette période d'une double incitation. Malgré cela, leur niveau au deuxième trimestre était inférieur de 7 % au niveau record atteint à la fin de 1973.

Les variations de la formation de stocks et de la balance extérieure ont très largement déterminé le niveau de l'activité économique, leur contribution respective étant de 6½ % et 4¾ % en 1975. Bien que l'on puisse normalement s'attendre à une certaine corrélation négative entre ces deux composantes, l'ampleur des mouvements compensatoires constatés ces trois dernières années a été assez exceptionnelle. Après un vigoureux mouvement de formation de stocks en 1974, 1975 a été marquée par quatre trimestres consécutifs de fort déstockage; cette tendance, qui s'est interrompue au premier semestre de 1976, a concerné pour l'essentiel les stocks non agricoles bien qu'elle ait été renforcée par des mouvements dans le secteur agricole<sup>13</sup>. Le redressement des stocks au premier semestre de 1976 a été assez généralisé, la valeur comptable désaisonnalisée des stocks de matières premières et de produits en cours de fabrication accusant pour la première fois depuis un an un net accroissement et celle des produits finis continuant aussi d'augmenter. L'évolution concomitante du commerce extérieur est analysée ci-dessous.

Le fort accroissement des dépenses publiques en biens et services pendant l'exercice 1974-1975 ne s'est pas renouvelé en 1975-1976. Au cours de l'année prenant

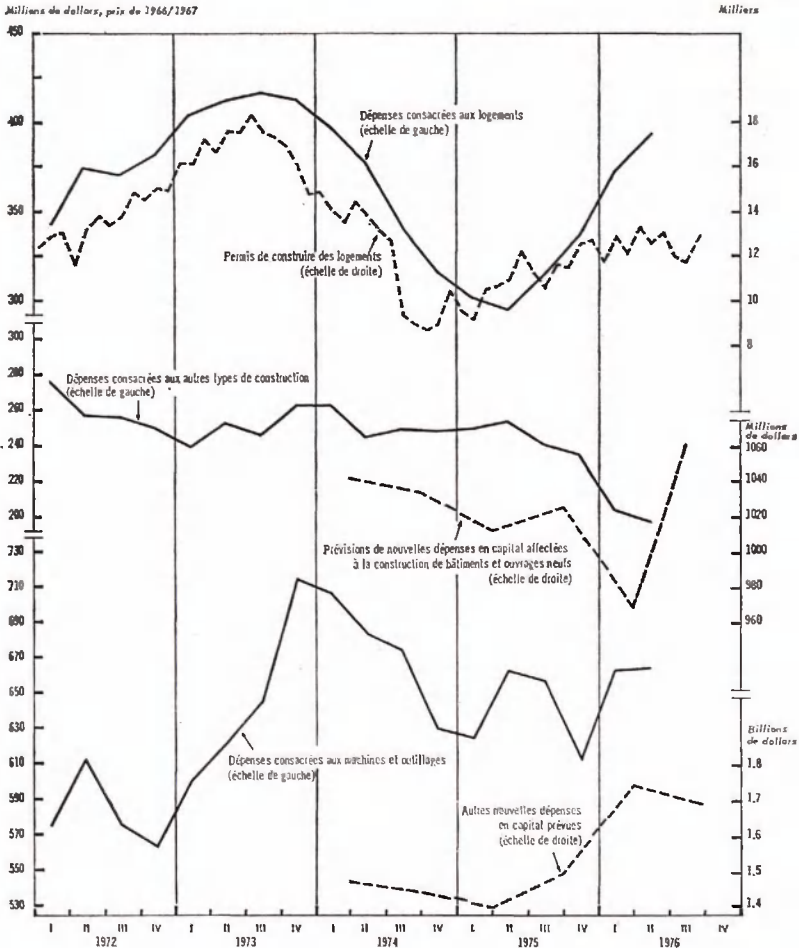
11 Ce fléchissement est imputable dans une large mesure à l'exédent antérieur de la construction d'immeubles à usage de bureau dans les métropoles.

12 Selon les chiffres provisoires contenus dans « New Capital Expenditure in Private Business in Australia », ABS.

13 En 1975, les stocks de blé sont restés faibles en raison de la forte demande internationale. Les stocks de laine ont été légèrement réduits, les activités de l'Office australien de la laine pendant la campagne 1975-76 s'étant soldées par des ventes nettes. Le début de 1976 a été marqué par un certain gonflement involontaire des stocks de laine à la suite de la grève des ouvriers de l'industrie lainière australienne.



Graphique 4 Composantes des investissements fixes



Source : Permis de construire des logements : *Monthly Review of Business Statistics*, ABS. Dépenses consacrées aux logements, aux autres types de construction et aux machines et outillages : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*. ABS. Prévisions tirées de *New Capital Expenditure by Private Business*, ABS.

fin en juin 1975, le volume des achats publics s'est accru de plus de 16 %, alors qu'il est resté stationnaire au cours des douze mois suivants, les réductions des dépenses d'équipement enregistrées pendant les deux derniers trimestres de 1975 et le premier trimestre de 1976 ayant compensé la progression des dépenses courantes.

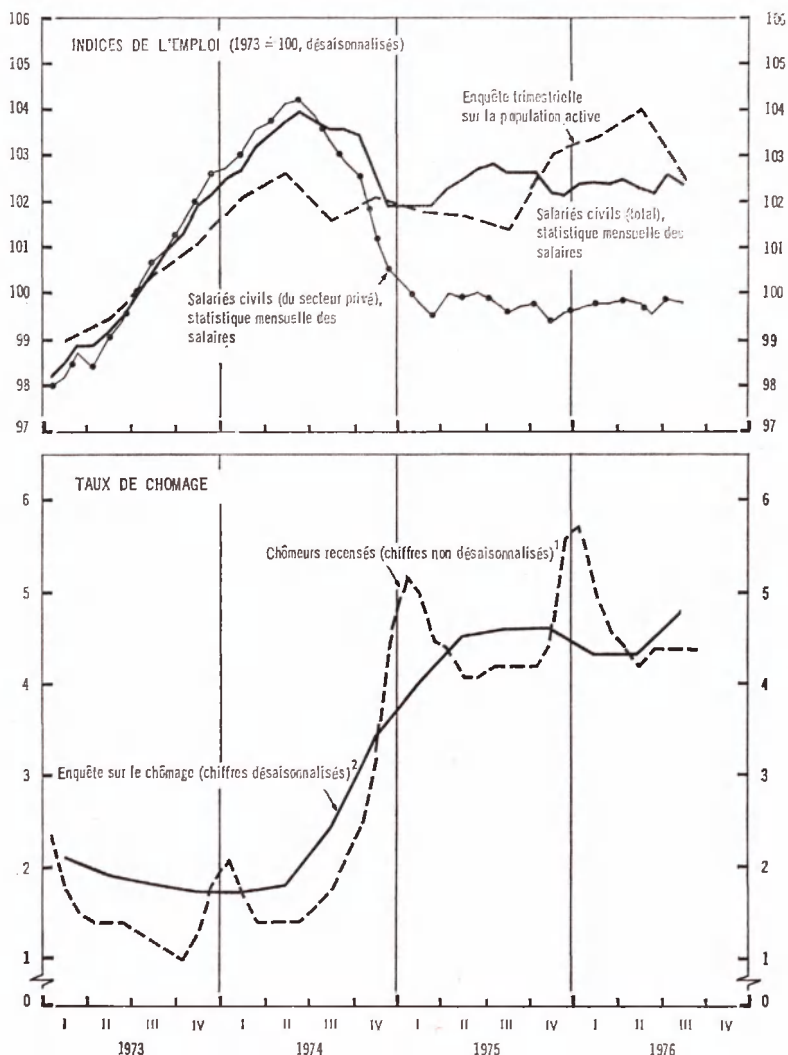
### Marché du travail

Les conditions du marché du travail sont restées relativement stationnaires après la très forte augmentation du chômage enregistrée entre le milieu de 1974 et le milieu de 1975. L'interprétation des séries statistiques courantes, qui font apparaître des mouvements contradictoires au cours de cette période, soulève des difficultés d'une ampleur inhabituelle. La plupart des indications disponibles donnent cependant à penser que la situation s'est quelque peu dégradée au cours des dix-huit derniers

mois. L'emploi a augmenté, mais dans des proportions insuffisantes pour absorber l'accroissement de la population active, et depuis le début de 1976 le chômage est donc généralement plus élevé qu'en 1975. Cet accroissement pourrait cependant tenir pour une très large part à la suppression progressive des programmes de création d'emplois appliqués en 1975.

La série statistique la plus largement utilisée pour analyser la situation de l'emploi en Australie, c'est-à-dire la série mensuelle de l'emploi civil fondée sur les recouvrements d'impôt sur les salaires, fait apparaître un tassement de l'emploi total depuis juin 1974 et une forte diminution de l'emploi privé. Les données provenant

Graphique 5 Emploi et chômage



1 Nombre de personnes recensées comme étant à la recherche d'un emploi, en pourcentage de la population active.

2 Nombre de chômeurs en pourcentage de la population active.

Sources : *The Labour Force*, ABS. *Employment and Unemployment*, ABS.

de l'enquête sur la population active font ressortir une certaine baisse de l'emploi entre mai 1974 et août 1975, mais enregistrent ensuite un redressement raisonnable, à l'exception de la toute dernière enquête (août 1976), de sorte que, sur les trois premiers trimestres de 1976, le niveau de l'emploi aurait dépassé de 1.2 % le niveau observé pendant la période correspondante de 1975<sup>14</sup>. On arrive à un chiffre plus élevé (1.8 %) si l'on tient compte des divers programmes publics de création d'emplois qui ont été appliqués en 1975 et progressivement supprimés en 1976<sup>15</sup>. Le pourcentage de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total a progressé au cours des deux dernières années, passant de 12 % en mai 1974 à 14½ % en mai 1976. C'est en février 1975 que le pourcentage des travailleurs affectés par des réductions d'horaires a été le plus élevé, et ce taux a retrouvé des niveaux relativement normaux en 1976.

La population active a augmenté de 1.8 % entre les trois premiers trimestres de 1975 et la période correspondante de 1976. Au cours des deux dernières années, la réaction conjoncturelle du taux d'activité à la faible demande de main-d'œuvre a eu tendance à s'atténuer. Même par rapport à la faible récession de 1971-1972, les taux d'activité sont restés relativement élevés pendant le cycle actuel, et les seuls fléchissements enregistrés ont tenu à des variations du taux d'activité masculin. Il est intéressant de constater que le taux d'activité féminin, traditionnellement plus sensible, ne s'est que très faiblement ajusté en baisse entre 1974 et 1976. Il est également intéressant de noter que les taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans ont progressé au cours des deux dernières années, contrairement à leur tendance décroissante à long terme<sup>16</sup>.

En dépit des difficultés que soulève l'interprétation des données, il apparaît que le chômage a légèrement augmenté en 1976<sup>17</sup>. L'évolution du taux de chômage désaisonnalisé qui ressort de l'enquête trimestrielle sur la population active fait apparaître qu'après un fléchissement initial, ce taux s'est redressé pour atteindre en août le niveau le plus élevé que l'on ait enregistré depuis que l'enquête est effectuée

14 La série de l'emploi civil a récemment été révisée en hausse car on a jugé que la procédure d'estimation :

- (a) comportait de trop fortes corrections au titre des personnes ayant plusieurs emplois et au titre de la rotation de la main-d'œuvre, et
- (b) sous-estimait la baisse de l'emploi dans les petites entreprises non assujetties à l'impôt sur les salaires.

Malgré la révision, cette série continue à faire apparaître une situation de l'emploi plus faible que celle qui ressort des données de l'enquête sur la population active. Il apparaît très clairement que les données sur la population active concordent mieux (pas entièrement, toutefois) avec l'évolution du chômage depuis douze mois environ, ainsi qu'avec l'évolution de la production industrielle (l'autre indicateur important de l'offre).

15 Ces programmes ont été essentiellement au nombre de trois :

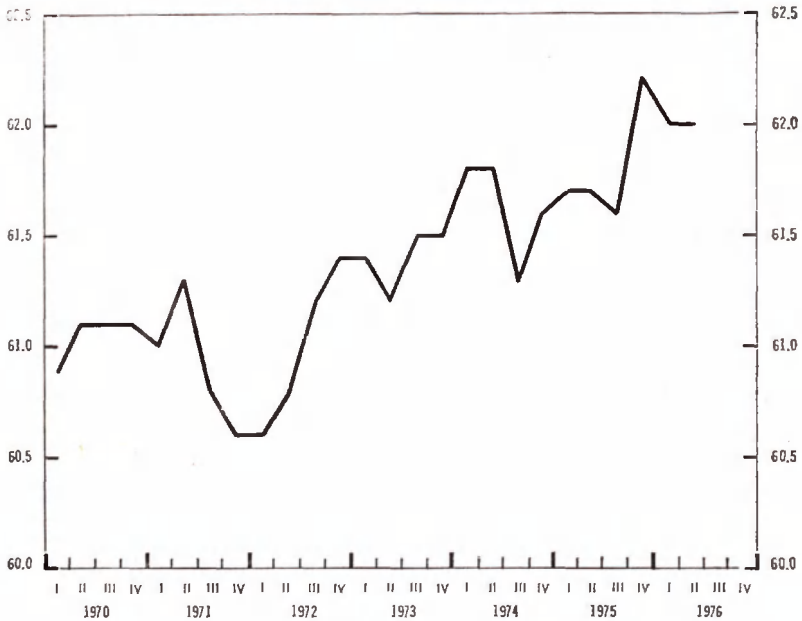
- (i) Le Programme de développement de l'emploi régional (RED), introduit en septembre 1974. Ce programme a culminé en juillet 1975 où il occupait 32 000 personnes; il a ensuite diminué pour prendre fin au milieu de 1976;
- (ii) Le Système national d'emploi et de formation (NEAT), créé en juillet 1974 en vue de recycler 15 000 personnes en 1974-75 et 24 000 personnes en 1975-76; le nombre de bénéficiaires est passé d'environ 8 000, fin 1974, à 14 000 au milieu de 1975, puis resté stationnaire jusqu'à la fin de l'année;
- (iii) Divers programmes d'emplois patronnés par les gouvernements des États et qui ont occupé 9 300 personnes à leur point culminant (mai 1975).

16 Le taux d'activité des jeunes de 15 à 19 ans est passé de 58.2 % en mai 1974 à 59.5 % en mai 1976. Pendant la même période, le taux d'activité des jeunes de 20 à 24 ans est passé de 77.5 à 79.2 %.

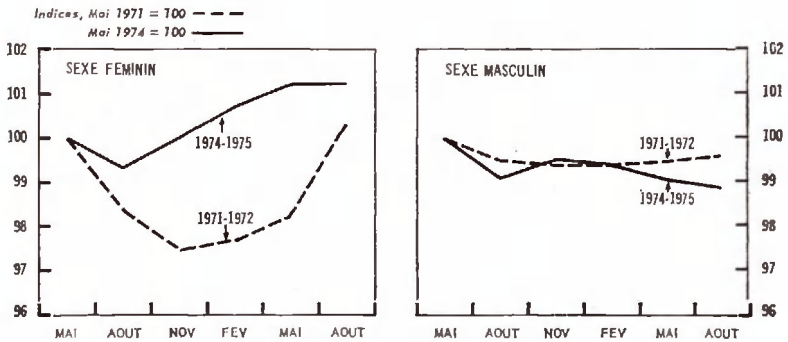
17 L'indicateur de chômage le plus largement utilisé en Australie est la série mensuelle des personnes ayant déposé une demande d'emploi auprès du « Commonwealth Employment Service » (Séries du CES). En août 1976, la série désaisonnalisée a été interrompue en raison d'une grave surestimation de la correction des variations saisonnières due à l'application de facteurs multiplicatifs d'ajustement saisonnier à une série qui incorporait une forte modification de niveau. La méthode d'ajustement saisonnier appliquée aux chiffres des enquêtes relatives à la population active a été récemment révisée pour des raisons analogues, de sorte que les chiffres apparaissant au tableau 4 sont moins sujets à cette critique.

**Graphique 6 Taux d'activité**  
Chiffres désaisonnalisés

A. Taux d'activité global (en pourcentage)



B. Comparaison des taux d'activité pendant deux cycles conjoncturels



Source: *The Labour Force, ABS.*

sous sa forme actuelle, c'est-à-dire depuis 1964. La série non désaisonnalisée du nombre de chômeurs inscrits donne à penser qu'après avoir un peu augmenté entre mars et juillet, celui-ci a eu tendance à se stabiliser au cours des trois mois suivants.

La répartition du chômage entre les principaux groupes démographiques a été relativement stable au cours du cycle actuel. Traditionnellement, le taux de chômage des jeunes est supérieur à celui des femmes adultes, lequel est à son tour supérieur à celui des hommes adultes. Depuis le milieu de 1974, tous les taux ont monté, mais leur relation ne s'est guère modifiée. La seule différence notable est que la proportion des jeunes dans l'emploi total s'est accrue tandis que celle des hommes adultes a diminué. Ce dernier fait mérite d'être noté, compte tenu du fort accroisse-

Tableau 3 Quelques taux de chômage<sup>1</sup>  
En pourcentage de la population active correspondante;  
chiffres non désaisonnalisés

	Adultes du sexe masculin	Adultes du sexe féminin	Jeunes de 15 à 19 ans
Mai 1974	1.0 (36.7)	1.9 (33.5)	4.1 (29.7)
Mai 1975	2.7 (40.8)	3.9 (28.9)	10.0 (30.3)
Mai 1976	2.5 (36.6)	3.9 (28.0)	12.1 (35.3)

<sup>1</sup> Les chiffres entre parenthèses représentent la part de chaque groupe dans le chômage total.

Source: *The Labour Force*, ABS.

ment déjà mentionné de la population active féminine, résultant de la réaction limitée du taux d'activité pendant le cycle actuel. Cela peut s'expliquer, d'une part, par le fait qu'en période de récession, l'emploi tend normalement à s'accroître plus fortement (ou à fléchir plus modérément) dans les secteurs qui emploient une large proportion de femmes (services par exemple) que dans les autres branches d'activité<sup>18</sup>, et, d'autre part, par la tendance à employer des femmes à temps partiel plutôt que d'embaucher des salariés à plein temps, qui sont plus coûteux.

L'évolution du chômage observée en Australie au cours des deux dernières années revêt un caractère assez exceptionnel, tant par rapport aux tendances passées que

Tableau 4 Taux de chômage corrigés dans certains pays de l'OCDE  
En pourcentage de la population active totale;  
chiffres désaisonnalisés

	Moyenne 1962-73	1974	1975	1976		
				T1	T2	T3
Australie	1.6 <sup>1</sup>	2.3	4.3	4.3	4.3	4.9
Canada	5.1	5.4	7.0	6.8	7.1	7.2
États-Unis	4.6	5.4	8.3	7.5	7.3	7.7
Japon	1.2	1.4	(2.0)	(2.1)	(2.2)	(2.1)
France	(2.2)	(2.7)	(4.1)	(4.1)	(4.1)	(3.9)
Allemagne	(0.6)	(1.5)	(3.6)	(3.8)	(3.4)	(3.4)
Italie	(3.5)	(3.1)	(3.6)	(3.5)	(3.0)	(3.7)
Royaume-Uni	(3.1)	(2.9)	(4.5)	(5.5)	(5.9)	(6.4)
Espagne	(2.0)	(2.3)	(3.9)	(4.6)	(5.2)	(5.2)
Suède	2.1	2.0	1.6	1.6	1.6	1.5
Total <sup>2</sup>	(2.8)	(3.3)	(5.1)	(5.0)	(5.0)	(5.2)

NOTE Les chiffres entre parenthèses ont été ajustés par l'OCDE pour correspondre aux définitions internationales utilisées par les autres pays. La méthode employée est décrite dans le numéro de juillet 1976 des « Perspectives Économiques de l'OCDE ».

<sup>1</sup> Moyenne 1964-1973.

<sup>2</sup> Ce total représente environ 90 % de l'ensemble de l'OCDE.

Source: OCDE.

18 D'après la série mensuelle de l'emploi civil, les branches d'activité dans lesquelles l'emploi a le plus fortement augmenté entre le milieu de 1974 et le milieu de 1976 ont été les administrations publiques, les services communautaires, les activités de loisirs, la restauration, l'hôtellerie, les services personnels. Les fléchissements les plus prononcés ont été observés dans les industries manufacturières et la construction.

par rapport à l'expérience des autres pays. Sur le plan international, l'écart entre le taux actuel de chômage et la moyenne à long terme est l'un des plus forts que l'on relève parmi les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de statistiques approximativement comparables, ce qui donne à penser que sur l'ensemble du dernier cycle la situation du chômage s'est dégradée plus fortement en Australie que dans beaucoup d'autres pays. Par ailleurs, cette détérioration a été beaucoup plus prononcée que lors de la récession de 1961 où le taux de chômage avait culminé à 3 %. Ces modifications tiennent sans doute à plusieurs facteurs. La forte poussée du chômage à la fin de 1974 est peut-être largement imputable au rythme très rapide auquel progressaient alors les salaires et aux répercussions que cela avait sur les bénéficiaires ainsi qu'à l'écrasement concomitant du crédit, lesquels peuvent avoir contraint les entreprises à opérer des délestages de main-d'œuvre. Le chômage s'est maintenu depuis lors à un niveau élevé, étant donné que la demande est restée peu soutenue, que les salaires réels sont demeurés élevés et que la confiance ne s'est guère rétablie du fait notamment que l'inflation se poursuivait à un rythme rapide.

### Prix et revenus

Le taux d'inflation de l'Australie a nettement diminué au cours des dix-huit derniers mois, tout en demeurant supérieur à la moyenne de l'OCDE. La hausse de 13 % de l'indice des prix à la consommation enregistrée en 1975-1976 fait apparaître une amélioration de tendance par rapport au chiffre de 16.7 % observé un an auparavant. Les autres indicateurs principaux du mouvement des prix ont aussi marqué une décélération d'une année à l'autre. Le ralentissement de l'indice implicite de la consommation (14.8 % en 1975-1976 contre 16.6 % en 1974-1975) a été moindre que celui de l'indice des prix à la consommation et l'augmentation de l'indice implicite du PIB est passée de 17.8 % à 15.4 % entre ces deux années.

Tableau 5 Prix à la consommation dans certains pays de l'OCDE  
Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente

	Moyenne 1962-72	1973	1974	1975	Période de 12 mois se terminant en sept. 1976
Australie <sup>2</sup>	3.4	9.5	15.1	15.1	13.9 <sup>1</sup>
Canada	3.3	7.6	10.9	10.8	6.5
États-Unis	3.3	6.2	11.0	9.1	5.5
Japon	5.7	11.7	24.5	11.8	9.7
France	4.4	7.3	13.7	11.7	9.7
Allemagne	3.2	6.9	7.0	6.0	4.0
Italie	4.3	10.8	19.1	17.0	17.0
Royaume-Uni	4.9	9.2	16.0	24.2	14.3
Belgique	3.8	7.0	12.7	12.8	9.3
Pays-Bas	5.4	8.0	9.6	10.2	8.1
Nouvelle-Zélande	5.1	8.3	11.0	14.7	17.2
Espagne	7.1	11.4	15.7	16.9	17.3
Suède	4.7	6.7	9.9	9.8	9.3
Suisse	4.0	8.7	9.8	6.7	0.9
Total OCDE <sup>3</sup>	3.9	7.9	13.4	11.2	8.1

1 Ce chiffre surestime le taux tendanciel de hausse des prix à la consommation. L'indice des prix à la consommation a progressé, en Australie, pendant les trois premiers trimestres de 1976, aux taux annuels de 12.6 %, 10.4 % et 9.1 % respectivement. Les taux correspondants pour le total OCDE ont été de 8.2 %, 9.1 % et 8.1 %.

2 Ces chiffres reposent sur des données trimestrielles.

3 Indices de pondération de la consommation privée et taux de change de 1973.

Source: OCDE.

L'évolution des prix à la consommation ayant été assez erratique au cours des dix-huit derniers mois, il est difficile de dégager la tendance sous-jacente des données globales. L'irrégularité du profil de l'indice des prix à la consommation tient pour une large part à l'incidence du programme « Medibank » dont l'introduction, au troisième trimestre de 1975<sup>19</sup>, a nettement réduit le coût des services de santé pour les utilisateurs, et aux relèvements des tarifs publics et des impôts indirects, opérés au trimestre suivant<sup>20</sup>. Les prix des denrées alimentaires ont généralement eu un effet modérateur sur la hausse des prix entre le milieu de 1974 et la fin de 1975. Il semble toutefois qu'ils aient recommencé à s'accélérer en 1976, l'indice des prix ayant progressé d'environ 13 % sur les douze mois prenant fin en septembre 1976. Le tableau 6, qui retrace l'évolution tendancielle des prix à la consommation en excluant l'incidence des prix alimentaires, du système Medibank, des droits indirects et des tarifs publics, fait apparaître une nette décélération depuis le second semestre de 1974. Cette tendance est confirmée par l'indice réel non ajusté, dont le rythme de progression trimestrielle non corrigée des variations saisonnières s'est établi à 3 % en mars, 2.5 % en juin et 2.2 % en septembre 1976<sup>21</sup>.

Le secteur extérieur a exercé une certaine influence stabilisatrice sur le niveau général des prix. Les prix à l'importation ont progressé de 6.7 % entre le deuxième trimestre de 1975 et la période correspondante de 1976 tandis que les prix à l'exportation augmentaient dans le même temps de 10.3 %<sup>22</sup>. En revanche, et contrairement

Tableau 6 Composantes de l'indice des prix à la consommation  
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente;  
taux annuels désaisonnalisés

	1974		1975		1976
	I	II	I	II	I
Indice global des prix à la consommation	13.0	19.2	15.1	11.1	14.7
Indice global à l'exclusion des denrées alimentaires	12.4	23.4	18.8	11.5	14.9
Indice global à l'exclusion des denrées alimentaires, du programme « Medibank » et des principaux impôts et tarifs de services publics	11.1	22.1	18.8	16.0	13.0

Source: *Budget Paper n° 1, 1976-77*, "Statement n° 2".

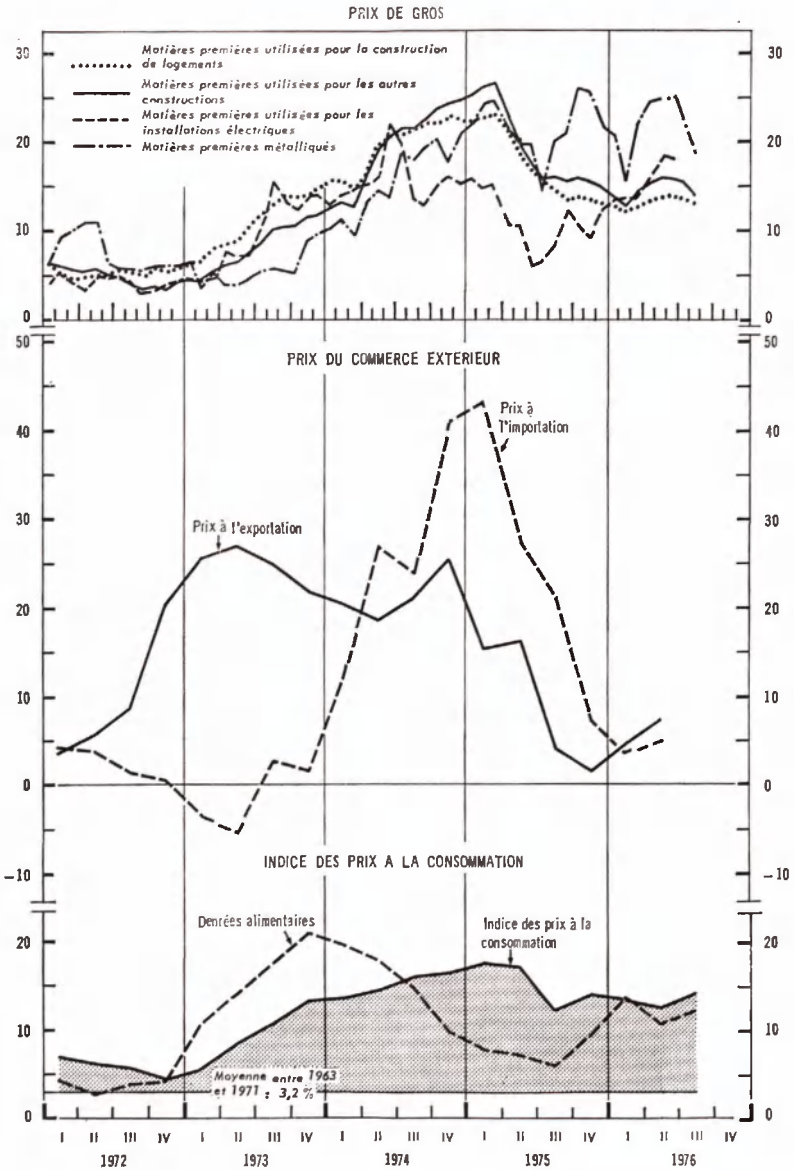
19 Voir la partie II ci-dessous pour une brève description de ce programme.

20 L'entrée en vigueur du programme « Medibank » a entraîné une diminution d'environ 2 % de l'indice des prix à la consommation au troisième trimestre (certains effets ont également été ressentis durant les trois mois suivants). Comme on peut le voir à l'annexe I, l'introduction de ce système n'a eu qu'un effet négligeable sur l'indice implicite des prix à la consommation. On estime qu'au quatrième trimestre les relèvements des tarifs postaux et téléphoniques et des droits indirects sur l'essence, le tabac et la bière ont contribué pour plus de deux points à la progression de l'indice global.

21 L'une des méthodes les plus couramment utilisées — bien qu'elle risque souvent d'induire en erreur — pour déterminer le taux annuel d'inflation (en Australie comme dans les autres pays) consiste à calculer la progression de l'indice par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente (voir graphique 7). On constate alors une accélération du taux annuel d'inflation, qui est passé de 12.3 à 13.9 % entre juin et septembre 1976, bien que le résultat de septembre confirme la décélération de l'indice des prix à la consommation pour le troisième trimestre consécutif.

22 Ces chiffres se rapportent aux indices implicites des prix des importations et des exportations de biens et services. Les indices implicites des prix des importations et des exportations de marchandises accusent des progressions de 5.0 et 7.4 % respectivement. L'indice des prix à l'exportation de « l'Australian Bureau of Statistics » et l'indice des prix à l'importation de la Banque de Réserve sont analysés plus loin.

**Graphique 7 Prix de gros, prix du commerce extérieur et prix à la consommation**  
Taux de progression par rapport à la période correspondante de l'année précédente



Source : Indices des prix de gros : *Monthly Review of Business Statistics*, ABS. Les prix à l'importation et à l'exportation sont les indices implicites des prix des produits : *Exports and Imports of Merchandise at Constant Prices*, ABS. Prix à la consommation : *Consumer Price Index*, ABS.

à ce qui s'est produit dans de nombreux pays de l'OCDE au cours des dix-huit derniers mois, les prix de gros n'ont guère contribué à la décélération des prix à la consommation, bien que les indicateurs disponibles fassent apparaître qu'ils se sont sensiblement ralentis. Pendant les douze mois se terminant en juin 1976, l'indice des



prix de gros des produits manufacturés en Australie a en effet augmenté de 12.3 %, contre 15.0 % pendant les douze mois précédents; les indices des prix des matériaux de construction ont marqué un net fléchissement ces derniers mois.

La modération des tendances inflationnistes semble avoir surtout tenu, et de loin, à l'évolution des coûts salariaux. L'augmentation annuelle des taux de salaire hebdomadaires des adultes du sexe masculin avait culminé en mars 1975, à 34 %. Les taux de salaire féminins avaient suivi la même évolution, leur plus fort accroissement (plus de 45 %) étant enregistré à peu près à la même époque. Les trois derniers trimestres de 1975 ont été marqués par une forte décélération, et, en décembre, les taux de salaires hebdomadaires masculins ne dépassaient que d'environ 12 % le niveau de l'année précédente. On a constaté une légère accélération à la suite de la décision d'indexation intégrale, entrée en vigueur le 15 février 1976, mais depuis lors, les tendances ont été décroissantes. Les variations des rémunérations ont été moins prononcées que celles des taux de salaire. Pendant la période couverte par le graphique 8, deux systèmes différents de détermination des salaires ont été appliqués et la situation du marché de l'emploi s'est caractérisée par deux ensembles de conditions nettement différents. Cette situation s'est considérablement affaiblie à partir de juillet 1974 environ, puis elle a été modifiée, en avril 1975, par la mise en application du système actuel d'indexation des salaires. Le tableau 7, dans lequel est effectuée une comparaison entre les taux de salaire et les gains correspondant à la durée moyenne du travail effectif au cours de la période récente fait apparaître que les taux de salaire ont augmenté en moyenne de 16 % par an après avril 1975, contre 26 % environ pendant les mois immédiatement antérieurs<sup>23</sup>. La comparaison des gains au cours de la même période fait apparaître un ralentissement plus prononcé que celui des taux de salaire<sup>24</sup>. On constate que depuis l'application de l'indexation, contrairement à l'évolution observée antérieurement, les taux de salaire ont en moyen-

Tableau 7 Taux de salaire et rémunération  
Pourcentages de variation; taux annuels

Période	Taux de salaire <sup>2</sup>	Rémunération moyenne correspondant à la durée normale du travail effectif <sup>3</sup>
Septembre 1973 à mars 1975 <sup>1</sup>	25.7	28.3
Mars 1975 à juin 1976	15.7	13.1

1 Le point de départ de la période est déterminé par les premières observations disponibles dans les séries relatives aux rémunérations.

2 Ce taux correspond à la moyenne pondérée des taux hebdomadaires minimaux dus pour une semaine complète de travail (compte non tenu des heures supplémentaires) aux adultes du sexe masculin, à l'exclusion des employés; chiffres non désaisonnalisés.

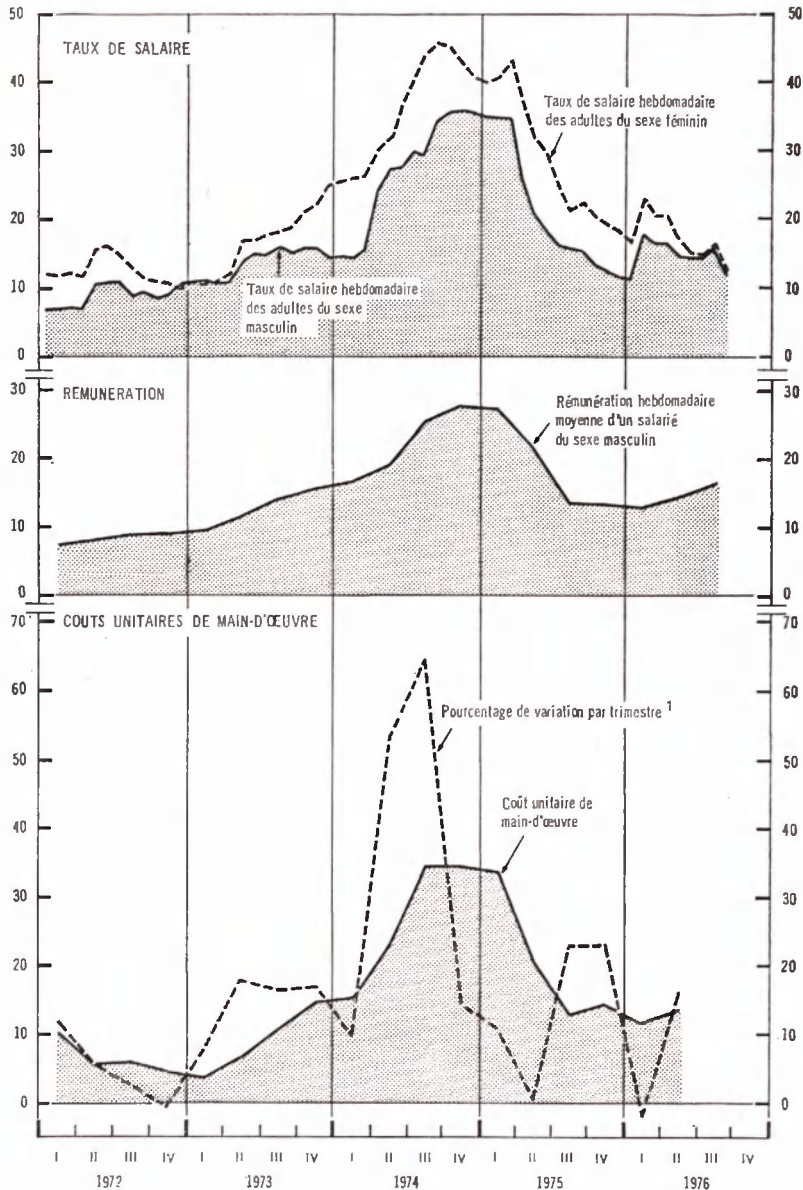
3 Rémunération moyenne hebdomadaire correspondant à la durée normale du travail effectif pour les adultes du sexe masculin (à l'exclusion du personnel de direction) employés à temps plein; chiffres désaisonnalisés.

Source: *Wage Rates and Earnings*, ABS.

23 Le dispositif de détermination des salaires qui existait immédiatement avant l'entrée en vigueur de l'indexation est souvent qualifié de système « à trois étages » parce que les salaires étaient déterminés par la décision nationale les concernant, par les accords et les sentences applicables au niveau des différentes branches d'activité et par les avantages supplémentaires accordés par les employeurs au-delà de ces décisions.

24 La série relative aux rémunérations moyennes correspondant à la durée normale du travail effectif est fortement influencée, surtout depuis l'entrée en vigueur de l'indexation, par la série relative aux taux de salaire. [Les principales différences entre ces deux séries tiennent à ce que la première d'entre elles tient compte des paiements effectués en dehors de ceux prévus par les sentences, et couvre certains secteurs de la population active qui ne sont pas soumis aux sentences.

**Graphique 8 Taux de salaire, rémunération et coûts unitaires de main-d'œuvre**  
Taux de progression par rapport à la période correspondante de l'année précédente



1 Taux annuel désaisonnalisé.

Sources : Les données relatives aux taux de salaire et à la rémunération hebdomadaire moyenne sont tirées de *Wage Rates and Earnings*, ABS. Les coûts unitaires de main-d'œuvre ont été évalués en divisant les salaires, traitements et accessoires par la production réelle non agricole, *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

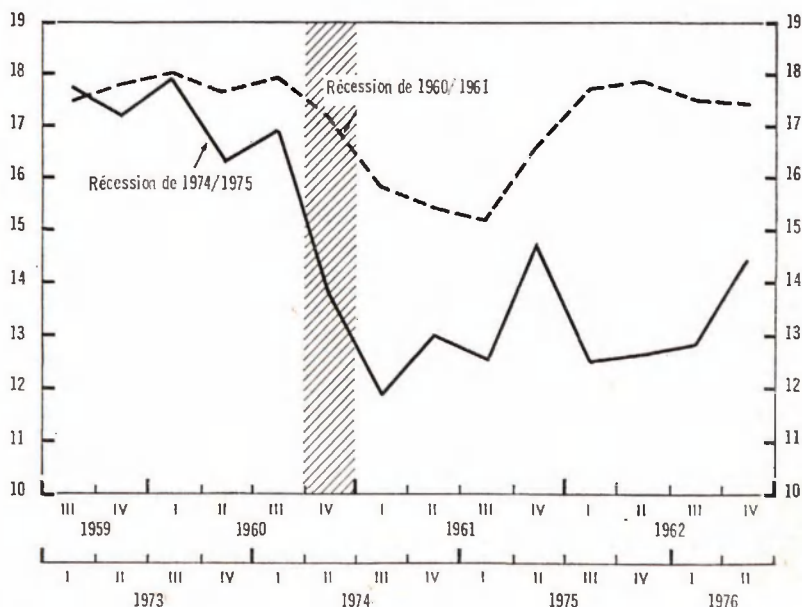
ne progressé plus vite que les rémunérations, la faiblesse de la demande de main-d'œuvre ayant affecté la fraction des rémunérations qui n'est pas déterminée par les sentences.

La progression des coûts unitaires de main-d'œuvre a suivi de près l'évolution

des rémunérations; après le sommet de l'ordre de 34 %, atteint au second semestre de 1974, le rythme d'accroissement s'est ralenti et s'établissait aux alentours de 12½ % au premier semestre de 1976. Le comportement des prix au cours des derniers mois s'est caractérisé par la synchronisation des mouvements des différentes composantes de l'indice global des prix. De façon générale, depuis le début de 1976, les coûts de la plupart des matières premières (mesurés par les prix de gros), les gains et les coûts unitaires de main-d'œuvre ont enregistré, d'une année à l'autre, des hausses comprises entre 12 et 16 %. Les prix des produits alimentaires, qui constituent dans une certaine mesure une variable exogène, ont également subi des augmentations de cet ordre de grandeur. Les prix du commerce extérieur ont été la seule exception notable.

L'importance relative des différents facteurs s'est très fortement modifiée au cours des trois dernières années. Alors que l'on peut normalement s'attendre à une certaine régression de la part des profits et à un accroissement concomitant de celle des salaires pendant les phases de ralentissement conjoncturel, la récession actuelle présente un caractère exceptionnel au moins à deux égards. Premièrement, le recul de la part des bénéfices a été, cette fois-ci, extrêmement marqué par rapport à la récession de 1960-1961 et il a duré plus longtemps. Deuxièmement, il a commencé plus tôt : au moins six mois avant que le sommet du cycle ne soit atteint. Il semble donc que ce soit la progression rapide des rémunérations (qui a commencé à se manifester au second semestre de 1973) plutôt que le ralentissement de l'activité qui ait été à l'origine du fléchissement de la part des profits. En termes réels, ce fléchissement est sans doute plus important que l'indiquent les comptes nationaux, en raison

Graphique 9 La part des bénéfices sur deux cycles conjoncturels  
Chiffres désaisonnalisés



La partie ombrée représente le premier trimestre de recul du PIB réel pour chaque récession. La part des bénéfices est égale au rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la production brute non agricole au coût des facteurs.

Source: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

de l'incidence bien connue de l'inflation sur le calcul des bénéfices<sup>25</sup>. Des mesures motivées par le souci de préserver la rentabilité du secteur des entreprises ont été adoptées dès le mois de décembre et elles ont été suivies par plusieurs autres depuis lors (voir annexe II).

### *Balance des paiements*

Depuis le premier trimestre de 1975 environ, le secteur extérieur a eu moins d'influence que les années précédentes sur le niveau de l'activité et le taux d'inflation. Pour l'ensemble de 1975, le déficit des opérations courantes s'est établi aux alentours de 400 millions de dollars, soit 0.6 % du PIB, ce qui représente une forte réduction par rapport au taux de 3.2 % que l'on avait enregistré en 1974 et qui était lui-même proche de la moyenne à long terme. Ce résultat est presque entièrement imputable à la balance commerciale, le déficit traditionnel des invisibles n'ayant que légèrement fléchi pour s'établir juste en deçà de 3 % du PIB. Le déficit des paiements courants, apparu en 1974 et sa rapide réduction par la suite s'expliquent essentiellement par l'évolution des prix et du volume des importations. Cette constatation paraît à première vue assez surprenante, étant donné que les exportations sont traditionnellement la source majeure d'instabilité dans la balance extérieure de l'Australie. D'après des calculs rapides effectués par le Secrétariat, l'Australie est celui des pays de l'OCDE dont les prix à l'exportation ont le plus fortement varié au cours des dix dernières années, et elle occupe la deuxième place pour l'ampleur des fluctuations des volumes exportés<sup>26</sup>.

En ce qui concerne les exportations, les mouvements erratiques de forte amplitude enregistrés pour différents produits de base ont eu tendance à se compenser et le volume total des exportations a progressé de manière plus régulière, l'année 1975 étant marquée par un accroissement de 8½ %, le plus fort de la zone de l'OCDE<sup>27</sup>. Le volume des importations avait cependant fléchi de 20 %, mais cette diminution a été partiellement résorbée au premier semestre de 1976. Les prix à l'exportation des différents produits ont accusé de fortes variations qui se sont toutefois équilibrées entre elles, et l'indice implicite global des prix s'est peu modifié entre la fin de 1974 et la fin de 1975<sup>28</sup>. Un léger mouvement ascendant s'est amorcé au premier semestre

25 Rose et Sheehan ont estimé qu'il était possible que les sociétés non financières aient effectivement subi une perte en 1975 si l'on corrigeait deux distorsions, à savoir, d'une part, les bénéfices réalisés sur les plus-values sur stocks résultant de l'inflation et, d'autre part, la sous-évaluation du capital fixe due au fait que l'amortissement est calculé sur la base des coûts d'acquisition et non sur celle des coûts de remplacement. Voir *Australian Economic Review*, 3/1975, chapitre 2, et P. J. Rose et P. J. Sheehan « Company Profits, Finance and Capital Expenditure: Manufacturing and non-Manufacturing Companies », *ibid*, 4/1975.

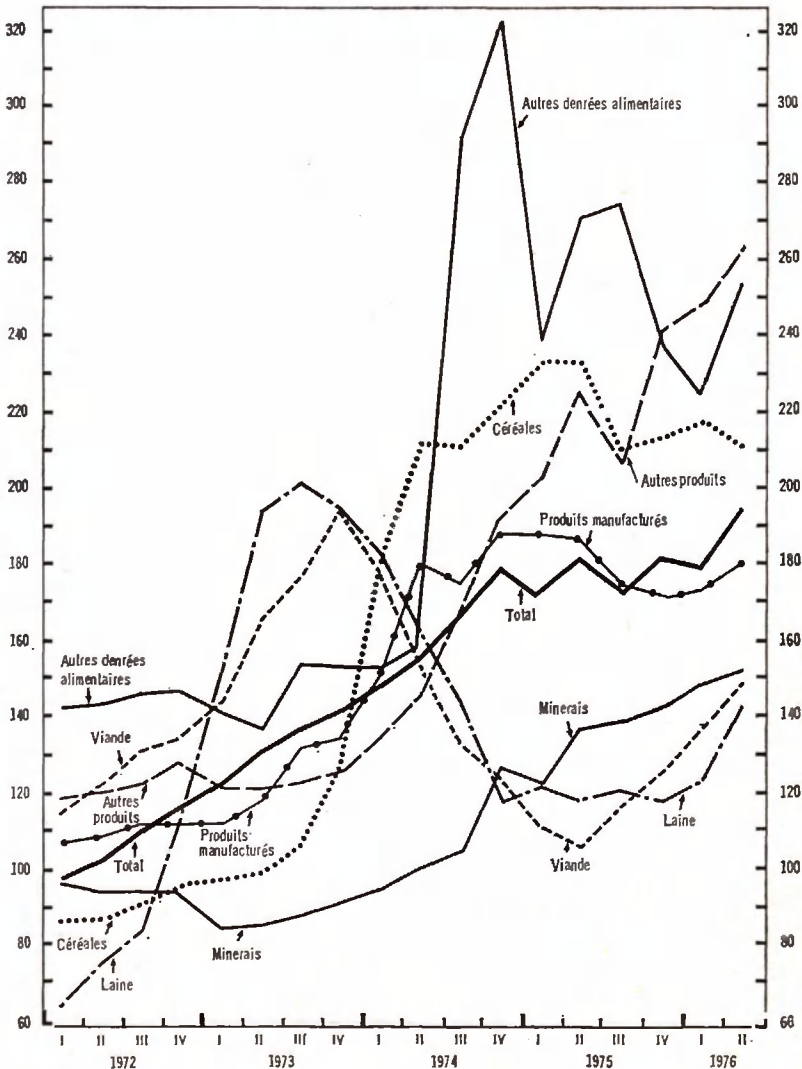
26 Entre 1961 et 1974, la variation annuelle moyenne (quel que soit son sens) du taux d'accroissement des prix à l'exportation exprimés en dollars des États-Unis a atteint 12 %, c'est-à-dire le même pourcentage qu'en Nouvelle-Zélande mais trois fois plus que la moyenne des pays européens industrialisés (4 %). Les chiffres correspondants pour les volumes exportés sont de 8 % pour l'Australie contre 5½ % en moyenne pour l'Europe. Les positions relatives ne semblent pas varier en fonction de la période retenue.

27 Les exportations de l'Australie avaient cependant diminué de plus de 6 % l'année précédente, alors que celles de l'ensemble de l'OCDE avaient progressé de 7½ %.

28 Voir graphique 10. Les indices des prix extérieurs et des termes de l'échange utilisés dans le graphique et dans le texte, et calculés sur la base des données exprimées en dollars australiens, sont tous des indices implicites des prix calculés à partir des estimations à prix constants du commerce de marchandises. Ce sont donc des indices pondérés en fonction des chiffres courants contrairement aux indices publiés pour les prix à l'exportation et à l'importation qui ont des coefficients de pondération fixes. Du côté des exportations, les deux types d'indices ont évolué en gros de la même manière. Les divergences importantes apparues pour les importations semblent toutefois surtout imputables à des différences de pondération plutôt qu'aux méthodes de base utilisées pour la fixation des prix. Les coefficients de pondération de l'indice de la Banque de Réserve sont fixés à la fois par produit et par pays, et cet indice reflète surtout les fluctuations des prix de gros enregistrées dans les pays fournisseurs : il s'agit donc davantage d'un indicateur des variations des cours mondiaux plutôt que des prix effectivement payés pour les importations australiennes.

de 1976 sous l'impulsion des prix de la viande, de la laine et de certains minéraux. Les prix à l'importation ont tardé davantage que les prix à l'exportation à ralentir leur rythme de hausse, mais leurs variations ont été récemment plus faibles que celles des prix à l'exportation. Les termes de l'échange, calculés sur la base des indices implicites des prix, reflètent ces fluctuations : après un maximum atteint au dernier trimestre de 1973 (à la fin du « boom » des produits de base), ils ont reculé de 20½ % pour s'établir au premier trimestre de 1975 à leur niveau le plus bas, lequel était cependant encore nettement supérieur au niveau enregistré au début des années 1970. Un léger redressement s'est produit depuis lors, qui s'est accentué en 1976.

Graphique 10 Indices implicites des prix des produits de base exportés  
1966-1967 = 100



Source: Exports and Imports of Merchandise at Constant Prices, ABS.

Tableau 8 Balance des paiements<sup>1</sup>  
Millions de dollars

	1974	1975	1975				1976		
			I	II	III	IV	I	II	III
<i>Chiffres désaisonnalisés</i>									
<i>Balance des opérations courantes :</i>									
Exportations (fob)	7 439	8 761	2 140	2 255	2 187	2 179	2 358	2 626	2 934
Importations (fob)	7 404	7 244	1 821	1 789	1 777	1 857	2 105	2 211	2 288
Balance commerciale	35	1 518	320	466	410	322	253	415	645
Transports et voyages (net)	-759	-684	-158	-160	-190	-176	-201	-178	-206
Revenus de la propriété (net)	-600	-799	-149	-204	-223	-223	-213	-236	-302
Autres opérations (net)	-125	-156	-24	-53	-29	-50	-75	-83	-65
Transferts (net)	-314	-270	-42	-37	-80	-111	-85	-79	-90
Invisibles (net)	1 798	-1 902	-370	-453	-519	-560	-572	-577	-663
BALANCE COURANTE	1 763	-383	-50	13	-109	-237	-319	-162	-16
<i>Chiffres non désaisonnalisés</i>									
<i>Compte des opérations en capital (net) :</i>									
Opérations de l'État	-104	-71	-22	26	-70	-88	-40	103	163
Investissements étrangers directs	901	127	71	124	75	-127	102	129	..
Investissements australiens directs à l'étranger	-188	-112	-33	-50	10	-33	-23	-33	..
Investissements de portefeuille et prêts institutionnels	-14	357	56	264	25	12	14	-5	..
Opérations des offices de commercialisation <sup>2</sup>	-234	107	8	26	55	17	53	8	51
Opérations du secteur monétaire <sup>3</sup>	99	-80	6	40	-5	-121	68	67	..
Poste d'ajustement <sup>4</sup>	174	-693	-74	-201	-145	-221	45	-89	-414
APPORT NET APPARENT DE CAPITAUX	635	-366	12	229	-56	-562	220	180	-88
MOUVEMENTS MONÉTAIRES OFFICIELS NETS	-1 128	-759	23	228	-287	-723	-15	5	-265
AVOIRS OFFICIELS DE RÉSERVE EN FIN DE PÉRIODE <sup>5</sup>	3 217	2 588	3 220	3 493	3 318	2 588	2 571	2 576	2 632

1 Jusqu'à la fin de l'année 1975, la production d'or était comprise dans le crédit des invisibles. Par suite de la suppression en janvier 1976 des restrictions imposées à la détention de l'or par les particuliers, les échanges extérieurs d'or figurent désormais dans les opérations commerciales visibles, tandis que les opérations en or entre la Banque de Réserve et les résidents (lesquelles modifient les réserves d'or) figurent dans les mouvements monétaires officiels.

2 Variation de la valeur estimée des stocks de produits de base détenus à l'étranger par les principaux offices de commercialisation et variation des dettes de l'étranger à l'égard de ces offices.

3 Institutions monétaires n'appartenant pas au secteur public.

4 Y compris les effets des erreurs et omissions et des décalages chronologiques (entre les opérations commerciales ou invisibles et les mouvements de devises correspondants). Figurent également, au second semestre de 1976, les opérations en capital encore non identifiées.

5 La variation des avoirs officiels de réserve n'est pas nécessairement égale aux mouvements monétaires officiels nets, en raison de l'incidence de certaines opérations spéciales et surtout de la réévaluation des avoirs de réserve en fonction de leur valeur courante en dollars australiens sur le marché.

6 Y compris le tirage de 309 millions de dollars sur le mécanisme de financement compensatoire du FMI.

Source: *Balance of Payments, ABS.*

Sous l'effet du net recul des importations pendant le dernier trimestre de 1974 et le premier trimestre de 1975, le compte des opérations courantes a atteint un niveau maximal (sur une base désaisonnalisée) au deuxième trimestre de 1975, où il a dégagé un léger excédent. Un déficit est ensuite réapparu, en raison essentiellement d'une reprise de la progression des importations et du retour à un niveau plus normal du déficit des opérations invisibles<sup>29</sup>.

29 Le creusement du déficit des opérations invisibles observé au second semestre de 1975 est en partie imputable au fait que, le semestre précédent, les opérations financières effectuées à la suite du cyclone qui avait ravagé la région de Darwin en décembre 1974, avaient entraîné une diminution

L'année 1975 s'est soldée par une sortie de capitaux d'environ 380 millions de dollars. Aussi peu élevée soit-elle, toute sortie de capital est un phénomène inhabituel en Australie, le déficit traditionnel des opérations courantes de ce pays, de l'ordre de 2 à 3 % du PIB, étant généralement couvert par une entrée de capitaux d'une ampleur équivalente. La baisse des investissements directs étrangers, qui sont passés de 900 millions de dollars en 1974 à quelque 150 millions de dollars, constitue le trait le plus frappant de l'année 1975. Plusieurs facteurs sont intervenus au niveau des investissements directs étrangers, à savoir la modification des principes directeurs régissant l'approbation des projets étrangers d'investissements<sup>30</sup>, l'érosion de la rentabilité attendue des nouvelles entreprises due à la hausse des coûts intérieurs et, plus récemment, les rumeurs persistantes d'une dévaluation possible du dollar australien. En revanche, une entrée importante d'investissements de portefeuille et de prêts institutionnels a été enregistrée au milieu de 1975, probablement sous l'effet des différentiels internationaux de taux d'intérêt et de la décision, prise à la fin de 1974, d'assouplir les restrictions imposées aux emprunts extérieurs. Les mouvements à court terme non identifiés, figurant au poste d'ajustement, ont été négatifs pendant toute l'année 1975 et ont atteint une somme importante. Dans l'ensemble, les trois premiers trimestres de 1975 se sont soldés par une faible entrée de capitaux, mais une sortie de près de 600 millions de dollars est intervenue au dernier trimestre, époque à laquelle les rumeurs de dévaluation étaient les plus insistantes. Toutefois, la balance des opérations en capital a dégagé un solde positif d'environ 400 millions de dollars au premier semestre de 1976, le redémarrage des mouvements de capitaux privés étant soutenu par la reprise des emprunts publics à l'étranger. Le montant brut de ceux-ci s'est élevé globalement à quelque 500 millions de dollars pendant les neuf premiers mois de 1976 et, en outre, 309 millions de dollars ont été tirés en juillet sur le mécanisme de financement compensatoire du FMI<sup>31</sup>. Les sorties de capitaux privés ont recommencé en septembre et octobre, atteignant quelque 250 millions de dollars au cours de chacun de ces deux mois. De 2.6 milliards de dollars environ, fin 1975, les avoirs officiels de réserve sont descendus à 2.36 milliards de dollars fin octobre.

## II POLITIQUE ÉCONOMIQUE

À l'heure actuelle, la politique économique de l'Australie est essentiellement axée sur la réduction du rythme d'inflation. La politique budgétaire et la politique monétaire sont conçues et appliquées de façon à faciliter la réalisation de cet objectif. Le freinage des dépenses publiques, qui porte surtout sur les dépenses en capital, entraîne une diminution du déficit budgétaire laquelle devrait à son tour faciliter l'application des nouvelles directives monétaires sans qu'interviennent, sinon temporairement, des relèvements de taux d'intérêt. Dans le même temps, le Gouvernement

de ce déficit. Ces opérations financières s'étaient traduites, dans la balance du premier semestre de 1975, par une augmentation des crédits de transfert et par une diminution des dettes au titre des revenus d'investissement non distribués. Les transferts nets du secteur privé ont aussi été modifiés par un renversement des mouvements migratoires, qui se sont soldés par une émigration nette en 1975, au lieu d'une immigration nette en 1974. En outre, le déficit net du compte des transports et voyages a augmenté au second semestre de 1975.

30 Le précédent gouvernement s'était fixé comme objectif général de veiller à ce que la propriété et le contrôle des industries locales restent le plus possible aux mains des Australiens, surtout dans le secteur minier; toutefois, l'application de cette politique a été à l'origine d'un certain nombre d'incertitudes. Le gouvernement actuel a une attitude plus favorable à l'égard des investissements étrangers, encore que certaines restrictions continuent à s'appliquer dans des secteurs clés.

31 On trouvera à l'Annexe 2 (chronologie économique) la liste des emprunts publics contractés à l'étranger.

fédéral a fait valoir, avec plus ou moins de succès, devant les tribunaux qui fixent les salaires, que le processus de détermination des salaires devrait contribuer plus directement à réduire le taux d'inflation. On considère qu'il est indispensable de n'appliquer qu'une indexation partielle des rémunérations afin de ralentir la progression en termes réels des salaires fixes par les sentences, si l'on veut obtenir une décélération satisfaisante du taux d'inflation tout en permettant aux bénéficiaires de reprendre un niveau plus proche de la normale. La mesure, dans laquelle le présent dosage des mesures budgétaires, monétaires et salariales permettra effectivement de faire baisser le taux d'inflation, dépend d'un quatrième élément, qui est le maintien du taux de change actuel. Ce maintien serait sans doute plus facilement assuré si le niveau des entrées d'investissements directs d'origine privée redevenait plus normal.

### *Politique budgétaire*<sup>32</sup>

Les budgets fédéraux des exercices 1974-1975 et 1975-1976 se sont soldés par des déficits s'élevant respectivement à 4.3 et 5.1 % du PIB, au lieu de 1 et 4 % comme le prévoient approximativement les documents initiaux<sup>33</sup>. Ce sont là des résultats exceptionnels par rapport aux niveaux habituellement observés en Australie : le plus fort déficit enregistré au cours des vingt années précédentes avait été celui de 1967-1968, qui s'était élevé à 2.7 % seulement du PIB. Diverses raisons expliquent l'écart relativement important qui s'est produit entre les estimations initiales et les résultats finals : en 1974-1975, les divergences sont imputables surtout aux mesures discrétionnaires prises par les autorités pour stimuler une économie languissante; en 1975-1976, en revanche, les écarts s'expliquent dans une large mesure par une insuffisance des recettes, elle-même due à une progression des gains plus lente et une activité intérieure plus faible que prévu.

Initialement, le budget fédéral de l'exercice 1974-1975 prévoyait un déficit global de 570 millions de dollars, les opérations « intérieures » devant être à peu près équilibrées; les recettes totales devaient augmenter de quelque 30 %, les dépenses finales de 27½ %, les transferts et avances nets de 32½ %. Malgré les allègements apportés par la suite aux impôts sur les personnes physiques et les sociétés, les recettes ont augmenté seulement un peu moins (28 %) que le prévoient les estimations initiales. Les dépenses, par contre, ont marqué un accroissement atteignant 46 %, imputable surtout aux importantes mesures supplémentaires prises pour soutenir le secteur de la construction résidentielle, à une forte progression des paiements de transfert liée notamment à la vive montée du chômage, ainsi qu'aux avances spéciales consenties à l'Australian Wool Corporation pour financer le système des prix-planchers de la laine. Il en est résulté un déficit de quelque 2½ milliards de dollars, qui a été financé pour plus de moitié par les banques et pour 600 millions de dollars par appel au secteur privé non bancaire.

Le budget de 1975-1976, présenté en août 1975, a été élaboré (au premier semestre de 1975) alors que la demande et la production marquaient une certaine reprise, que le taux d'inflation et le taux de chômage restaient élevés et que la situation monétaire était relativement détendue. Le taux d'inflation était au centre des préoccupations des autorités budgétaires. L'objectif visé était de doser les dépenses et les recettes budgétaires de manière à assurer une reprise d'activité durable (encore que modérée) dans le secteur privé, tout en maintenant le déficit budgétaire à un niveau

32 Les montants et taux de variation indiqués dans cette section sont ajustés pour permettre les comparaisons annuelles et ne sont donc pas nécessairement identiques aux chiffres donnés dans les précédents documents budgétaires.

33 Dans l'optique « intérieure », c'est-à-dire compte non tenu des dépenses directes de l'administration centrale à l'étranger (consacrées pour la plupart des achats de matériels de défense et à des transferts d'aide), les déficits, exprimés en pourcentage du PIB, sont inférieurs de 1 % aux chiffres mentionnés ci-dessus.



**Tableau 9 Opérations budgétaires<sup>1</sup>**  
Millions de dollars

	1974-75		1975-76			1976-77	
	Résultats	Variation % <sup>2</sup>	Prévisions	Résultats	Variation % <sup>2</sup>	Prévisions	Variation % <sup>3</sup>
<b>RECETTES :</b>							
Impôts sur le revenu :							
— Personnes physiques <sup>4</sup>	7 714	40.5	10 340	9 219	19.5	11 307	22.6
— Sociétés	2 359	20.7	2 160	2 523	7.0	2 900	14.9
Autres recettes	5 201	15.8	6 617	6 532	25.6	7 506	14.9
Total	15 273	28.0	19 117	18 275	19.7	21 713	18.8
<b>DÉPENSES :</b>							
Achats nets de biens et services :							
— Défense	1 445	18.2	1 643	1 680	16.3	1 994	18.7
— Autres dépenses courantes	2 043	36.9	2 587	2 383	16.6	2 696	13.1
— Dépenses en capital <sup>5</sup>	408	53.4	567	559	37.0	527	-5.7
Transferts :							
— Prestations en espèces aux ménages <sup>6</sup>	4 408	40.3	5 782	6 199	40.6	7 525	21.4
— Subventions aux États fédérés <sup>7</sup>	5 184	50.8	7 057	7 094	36.8	7 803	10.0
— Autres	1 682	22.7	1 858	1 789	6.4	2 130	19.1
Avances nettes	2 669	105.6	2 422	2 156	-19.2	1 646	-23.7
Total	17 840	45.9	21 915	21 859	22.5	24 321	11.3
<b>EXCÉDENT (+) ou DÉFICIT (-) :</b>							
— Intérieur	-1 949		-2 068	-2 905		-1 879	
— Extérieur	-618		-731	-680		-729	
— Total	-2 567		-2 798	-3 585		-2 608	
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :</b>							
Financement extérieur net, divers financements intérieurs et accroissement des fonds d'État détenus par le Gouvernement	71			303			
<b>BESOIN NET D'EMPRUNT INTÉRIEUR</b>	2 497			3 282			
Satisfait par :							
les banques	1 405			69			
les autres organismes du secteur privé	599			1 453			
la Banque de Réserve <sup>8</sup>	492			1 759			

1 Les données concernent les opérations budgétaires de l'État fédéral au titre des exercices indiqués (1<sup>er</sup> juillet-30 juin).

2 Pourcentage de variation effectif.

3 Pourcentage de variation prévu au budget.

4 Y compris l'estimation des recettes du prélèvement effectué dans le cadre du programme « Medibank » à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1976.

5 Nouvelles dépenses de capital fixe plus l'accroissement des stocks moins les ventes de logements loués antérieurement.

6 Y compris les prestations versées aux salariés retraités et ne provenant pas d'une caisse de retraite.

7 Le chiffre de 1975-76 comprend un versement anticipé de 216 millions de dollars destiné à couvrir les frais de fonctionnement des hôpitaux et qui normalement aurait dû être effectué en 1976-77.

8 Y compris l'achat par la Banque de Réserve de tous les fonds d'État et l'utilisation par le Gouvernement des soldes de trésorerie.

Source : Budget Paper n° 1 ; Banque de Réserve de l'Australie, Statistical Bulletin.

compatible avec le freinage de l'expansion des agrégats monétaires sans créer de tensions sur les taux d'intérêt. Le budget prévoyait que les recettes augmenteraient de 25 %, c'est-à-dire un peu moins que l'année précédente, et que la progression des dépenses serait réduite de moitié, c'est-à-dire ramenée à quelque 23 %; ces chiffres n'impliquaient qu'un léger accroissement du déficit, lequel devait passer de 2½ à 2.8 milliards de dollars.

En ce qui concerne les dépenses, la caractéristique la plus marquante du budget consistait à prévoir pour la première fois des crédits destinés à couvrir les coûts du « Medibank », un nouveau système d'assurance-santé financé par l'État<sup>34</sup>. Le budget prévoyait aussi un important accroissement des transferts aux ménages et aux États; par contre, les avances à la « Wool Corporation » et les dépenses destinées au logement et à d'autres investissements étaient sensiblement réduites. En ce qui concerne les recettes, le budget prévoyait l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1976 d'une réforme de l'impôt fédéral sur le revenu. Celle-ci comportait un relèvement substantiel du seuil d'imposition (porté de 1 040 à 2 520 dollars dans le cas général où aucun abattement spécial n'est applicable), une réduction considérable des taux d'imposition marginaux pour les revenus moyens, ainsi que le remplacement des déductions les plus spéciales opérées jusque là sur le revenu imposable par des abattements d'impôt. La diminution des recettes qu'entraîneraient ces aménagements fiscaux en année pleine était estimée à quelque 2 % du produit net d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Mais c'est surtout sur le plan de la redistribution des revenus que cette réforme devait faire sentir ses effets, en favorisant plus particulièrement les contribuables chargés de famille disposant de faibles revenus : on estimait en effet à près d'un demi million le nombre des contribuables qui seraient désormais totalement exonérés d'impôt. Ces modifications, ainsi que la réduction des taux et l'extension des allègements en matière d'impôt sur les sociétés, étaient plus que compensées par des relèvements d'impôts et droits indirects dont on attendait un supplément de recettes estimé à 722 millions de dollars en 1975-1976 et à 758 millions de dollars en année pleine. Conjuguées à la réforme de l'impôt sur le revenu, les modifications apportées à la politique budgétaire devaient avoir pour incidence nette d'accroître les recettes de quelque 200 millions de dollars en 1975-1976 et de 330 millions de dollars en année pleine.

En fait, le déficit budgétaire de 1975-1976 a de beaucoup dépassé les prévisions, car les gains et l'emploi ont progressé moins vite que prévu alors que l'évolution des dépenses est restée dans la ligne tracée. Les mesures prises en décembre et février pour freiner l'augmentation des dépenses ont contribué à maintenir le total de celles-ci dans les limites prévues par le budget. Néanmoins le déficit s'est rapidement creusé, passant de 0.6 milliard de dollars en 1974 à 4.2 milliards en 1975, bien que les résultats définitifs de l'exercice budgétaire aient fait apparaître un déficit sensible-

34 La création de Medibank remonte au 1<sup>er</sup> juillet 1975; le montant des crédits budgétaires destinés à couvrir ses coûts s'élevait à 1 445 millions de dollars (soit le tiers de l'accroissement des dépenses totales), encore que la création de ce poste ait été en partie compensée par la réduction de certaines catégories précédentes de dépenses de santé. Les prestations servies par Medibank se divisent en deux grandes catégories : en premier lieu, le système assure le remboursement de 85 % des frais acquittés, en fonction d'un barème donné, pour les services médicaux rendus aux patients non hospitalisés par les médecins privés et aux patients hospitalisés dans les établissements de soins privés ou publics; ces remboursements sont directement pris en charge par l'État fédéral. En second lieu, celui-ci finance (par des subventions aux États fédérés) 50 % des dépenses nettes de fonctionnement des hôpitaux publics ces États participant au système; en contrepartie, ces derniers assurent gratuitement le traitement normal des malades hospitalisés sans contrôle de ressources en établissement public, ainsi que les consultations en hôpital public des patients non hospitalisés. Tous les États participent maintenant à ce système : l'Australie-Méridionale et la Tasmanie depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1975, le Victoria et l'Australie-Occidentale depuis le 1<sup>er</sup> août 1975, le Queensland depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1975, la Nouvelle-Galles du Sud depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1975. Des assurances privées complémentaires peuvent aussi être souscrites par les particuliers pour couvrir les coûts des soins hospitaliers dans les établissements privés ou mixtes.

ment plus faible (3.4 milliards de dollars, compte tenu d'un ajustement visant à exclure certains versements anticipés aux États)<sup>35</sup>. Compte tenu de cet ajustement, les dépenses ont augmenté de 21 % et les recettes de 20 %. Le déficit non ajusté de 3.6 milliards de dollars a été financé essentiellement par trois moyens : des acquisitions de titres par la Banque de Réserve (1.5 milliard), l'utilisation des soldes de trésorerie (0.4 milliard) et, surtout, des ventes de titres au secteur privé non bancaire s'élevant à près de 1½ milliard de dollars.

Le budget de 1976-1977 a été préparé alors que la conjoncture se caractérisait par l'apparition, au premier semestre, de certains signes de reprise dans le secteur privé, par un chômage encore élevé, par un rythme d'inflation rapide, quoique en voie de ralentissement, et par une situation monétaire plus tendue. Le projet de budget présenté en août 1976 faisait nettement apparaître que la lutte contre l'inflation constituait le principal objectif de l'action des pouvoirs publics. L'intention générale des autorités budgétaires — qui était de restreindre la place relative du secteur public dans l'économie et d'encourager la reprise en favorisant une expansion du secteur privé — transparaisait déjà en décembre 1975. Un nouveau système de déduction pour investissement avait d'ailleurs été institué à cette époque (pour plus de détails, voir l'annexe II). En mai 1976, le ministre des Finances avait rendu publiques quatre mesures importantes :

- (i) L'impôt sur le revenu des personnes physiques serait indexé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1976<sup>36</sup>;
- (ii) Le système de financement des dépenses de Medibank serait modifié à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1976<sup>37</sup>;
- (iii) Les abattements fiscaux pour enfant à charge seraient supprimés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1976, tandis que les allocations familiales (précédemment dénommées dotations pour enfants) seraient substantiellement majorées. Le principal objectif de la mesure était de permettre aux familles à faible revenu de bénéficier pleinement de cet avantage et l'on estimait à 300 000 le nombre des familles qui en bénéficieraient. Le coût global de ces modifications pour le budget était évalué à quelque 100 millions de dollars en année pleine.
- (iv) L'État prendrait des dispositions pour freiner notablement l'expansion des dépenses fédérales en 1976-1977.

Les mesures prises à ce dernier titre, conjuguées aux réductions d'impôt, auront une incidence importante sur l'évolution économique en 1976-1977. Alors que les taux de croissance des dépenses totales des deux précédents budgets ont été respectivement de 46 et 22½ %, l'augmentation prévue dans le budget actuel dépasse à peine 11 % (elle atteint 13½ % si l'on corrige les chiffres pour inclure les versements anti-

35 Les sommes qui ont été versées aux États en juin 1976, au titre de la part des coûts de fonctionnement des hôpitaux publics financée par le gouvernement fédéral, incluaient, pour le troisième trimestre de 1976, 216 millions de dollars, qui auraient dû normalement être versés au cours de l'exercice budgétaire 1976-1977.

36 Voir annexe I.

37 Le projet de loi initial prévoyait que les versements de Medibank seraient financés par un prélèvement de 1.35 % sur les revenus. Mais il a été rejeté par le Sénat, alors dans l'opposition, et le système, tel qu'il a été mis en place en juillet 1975, était entièrement financé par les recettes générales de l'État. En vertu des modifications entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1976, chaque particulier doit, soit verser une cotisation équivalant à 2.5 % de son revenu (mais plafonnée à 300 dollars par famille et par an), soit prendre des dispositions pour se couvrir à titre privé. Toute personne qui acquitte la cotisation demandée a droit aux mêmes avantages qu'auparavant (se reporter à la note 34); différents systèmes privés offrent des prestations qui varient très largement, mais tous assurent les prestations de base ainsi qu'une couverture des soins hospitaliers dans les établissements privés ou mixtes. Il est également possible de cotiser à Medibank et de s'affilier en même temps à un autre système de protection si l'on souhaite bénéficier de prestations complémentaires; mais les taux ont été fixés de telle sorte que cette option n'est intéressante que pour les titulaires de faibles revenus.

cipés de 1975-1976<sup>38</sup>), compte tenu des réductions (en termes nominaux) opérées sur les crédits affectés aux dépenses en capital ainsi que d'une forte décélération des subventions et avances aux États<sup>39</sup>. Bien que les États et les administrations locales disposent d'une certaine marge de manœuvre financière (réserves de trésorerie et possibilité de modifier leur fiscalité propre), les transferts et avances du gouvernement fédéral couvrent près de 60 % de leurs dépenses totales. Les dépenses des États ont donc été freinées elles aussi, bien que l'on s'attende qu'elles accusent une certaine progression en termes réels. Comme on prévoit un accroissement des recettes fédérales proche de 19 % (à peu près la même que celle de 19.7 % enregistrée l'année précédente), le budget devrait se solder par un déficit de 2.6 milliards de dollars, inférieur de 1 milliard à celui de l'exercice 1975-1976. Toutefois, la diminution du déficit s'explique en partie, comme on l'a déjà vu, par le versement anticipé de 200 millions de dollars aux États, au titre des coûts de fonctionnement hospitaliers. Si l'on opère l'ajustement correspondant, la réduction du déficit entre les deux exercices budgétaires est de l'ordre de 600 millions de dollars et le niveau de celui-ci équivaut à 3½ % du PIB.

Le profil temporel récent des dépenses publiques indique — il importe de le noter — qu'une évolution encore plus restrictive n'est guère probable durant l'année. Étant donné le ralentissement considérable de leur rythme de progression au cours de l'exercice 1975-1976, il n'est en effet pas nécessaire de faire baisser les taux de croissance nominaux par rapport à leurs niveaux récents<sup>40</sup>. Avec une réduction du taux d'inflation, cela pourrait impliquer une progression en volume modérée des dépenses tout au long de l'année. Par contre, la croissance des recettes s'accélénera légèrement en cours d'année, encore que la diversité des aménagements fiscaux introduits récemment rende délicate toute évaluation précise. Le déficit reste important par rapport aux niveaux observés dans le passé, mais son financement ne devrait pas poser de problèmes sérieux, pourvu que les ventes d'obligations au secteur privé non bancaire, qui étaient soutenues jusqu'en juillet mais ont fléchi par la suite, reprennent un certain essor.

De toute évidence, les budgets des deux derniers exercices et celui de 1976-1977 sont exceptionnels dans les annales de l'Australie. Ils se soldent par un déficit effectif (prévu, pour l'exercice en cours) de l'ordre de 3½ à 5½ % du PIB et se sont accompagnés d'importants changements dans les programmes d'aide sociale et la politique fiscale. Il faut naturellement les juger à la lumière de l'évolution intérieure et, en particulier, de la récession très profonde dans laquelle a été plongée l'économie à partir du milieu de 1974. Comme dans d'autres pays à la même époque, les autorités ont en Australie délibérément accepté un important déficit en 1974-1975 afin de soutenir l'activité économique. Par contre, le creusement du déficit en 1975-1976 est pour beaucoup imputable à une évolution imprévue des recettes. Et la réduction limitée du déficit prévue dans le budget de 1976-1977 s'explique par le fait que les restrictions de dépenses budgétaires ont été compensées par les effets exercés sur les recettes fiscales par l'indexation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et

38 En outre, deux autres modifications se répercutent sur la croissance des dépenses : il est prévu que la « Wool Corporation » remboursera 245 millions de dollars d'avances, puisque ses stocks diminuent, et que la « Telecommunications Commission » sera obligée de se procurer directement sur le marché financier intérieur 200 des 415 millions de dollars de capitaux qu'elle devra sans doute emprunter.

39 Correspondant à l'application des nouvelles dispositions régissant le calcul des subventions aux États. Pour plus de détails, voir l'annexe II.

40 Les dépenses fédérales totales ont augmenté, au cours des quatre trimestres de l'exercice 1975-1976, de 43 %, 22 %, 22 % et 10 %, respectivement, par rapport aux trimestres correspondants de l'exercice précédent. Au troisième trimestre de l'année civile 1976 (premier trimestre de l'exercice 1976-1977), l'accroissement a été de 13 %. L'augmentation de 11.3 % que le budget prévoit pour l'ensemble de l'exercice implique un taux de croissance moyen de quelque 11 % au cours des trois trimestres suivants.

par d'autres allègements fiscaux, y compris la déduction pour investissement. Il semble, à première vue, que le budget de 1975-1976, d'abord modérément expansionniste, ait pris un tour plus restrictif vers la fin de l'exercice. Dans son ensemble, l'orientation du budget 1976-1977 paraît encore plus restrictive que celle du précédent; mais une grande partie des ajustements de dépenses ont déjà été réalisés. Si l'on suppose un certain décalage, il apparaît probable que la plupart des incidences de ces mesures restrictives sur la demande se seront fait sentir au second semestre de 1976.

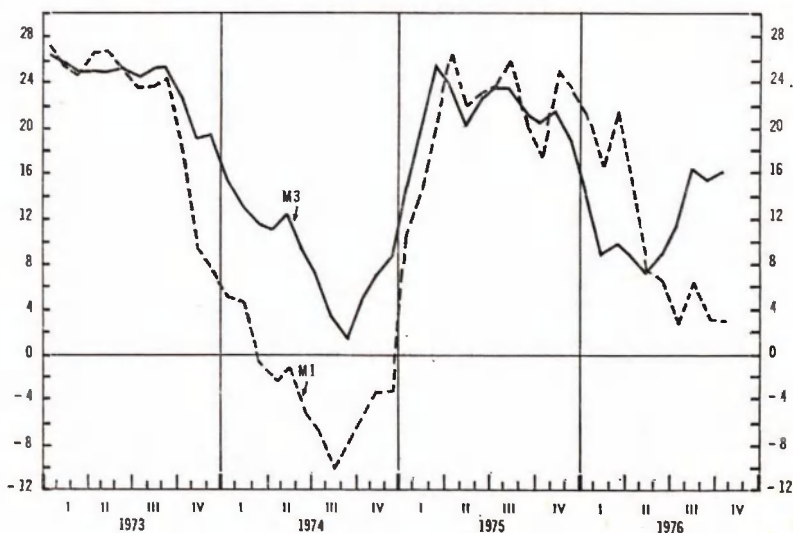
### Politique monétaire

Alors que, pendant la majeure partie de 1974, la politique budgétaire expansionniste s'est accompagnée d'un resserrement de la politique monétaire, les changements d'orientation imprimés par la suite à ces deux principaux instruments de régulation de la demande ont eu beaucoup plus tendance à concorder. Si l'on prend pour indicateur général des conditions monétaires l'expansion des agrégats monétaires, on constate que la situation de détente qui a prévalu tout au long de l'année 1975 a fait place à un resserrement considérable au premier semestre de 1976. Le rythme d'accroissement de la masse monétaire au sens large (M3), qui était voisin de 20 % pendant la majeure partie de 1975, est tombé à 9 % (en taux annuel désaisonnalisé) au cours de la période allant de décembre 1975 à juin 1976. Au cours de cette dernière période, que caractérise un emploi très actif de la politique monétaire, les autorités australiennes ont eu recours à tous les instruments habituels de la régulation monétaire ainsi qu'à certaines innovations notables.

Le facteur qui a le plus contribué à l'expansion de la masse monétaire en 1975 a été le déficit budgétaire « intérieur ». Son incidence a été neutralisée dans une certaine mesure par les ventes de fonds d'État, qui se sont élevées à 0.5 milliard de

Graphique 11 Volume de la masse monétaire

Pourcentage de variation par rapport aux six mois précédents, taux annuel désaisonnalisé



M1 = monnaie en circulation plus comptes courants auprès de toutes les banques commerciales.  
M3 = monnaie en circulation plus total des dépôts auprès des banques commerciales plus dépôts dans les caisses d'épargne.

Source : Banque de réserve d'Australie, *Statistical Bulletin*.

Tableau 10 Composantes de la masse monétaire<sup>1</sup>  
Chiffres non désaisonnalisés

	1974	1975	1974		1975		1976 <sup>5</sup>
			II	I	II	I	
Déficit (+) ou excédent (—) budgétaire	626	4 167	2 190	376	3 791	—206	
moins opérations budgétaires à l'étranger	533	718	273	345	373	339	
Contribution du budget aux avoirs liquides et en fonds d'État du secteur privé	93	3 449	1 917	31	3 418	—545	
Opérations en devises du secteur privé <sup>2</sup>	—487	—13	—422	579	—592	126	
Comptes de la Banque de Réserve <sup>3</sup>	496	—733	—51	191	—924	525	
Avoirs liquides et en fonds d'État du secteur privé <sup>4</sup>	102	2 703	1 444	801	1 902	106	
moins les avoirs non bancaires sous forme de :							
billets et pièces	370	436	318	81	355	40	
fonds d'État	90	518	476	123	395	1 040	
Avoirs liquides et en fonds d'État du secteur bancaire	—357	1 749	650	597	1 152	—974	
Prêts et avances	2 460	2 554	739	1 466	1 088	1 690	
Autres avoirs et engagements	—225	798	243	—298	1 096	—471	
Dépôts bancaires du public	1 878	5 101	1 632	1 765	3 336	245	
plus billets et pièces	370	436	318	81	355	40	
Masse monétaire (M3)	2 248	5 537	1 950	1 846	3 691	286	
<i>Pour mémoire :</i>							
Taux annuel de variation en pourcentage de M3 pendant la période :							
Taux effectifs	9.1	20.7	15.6	13.7	25.6	1.8	
Taux désaisonnalisés	..	..	8.5	21.1	17.9	8.7	

1 Calculées sur la base de la moyenne des chiffres hebdomadaires, sauf pour le déficit budgétaire, les opérations budgétaires à l'étranger, la contribution du budget aux avoirs liquides et en fonds d'État du secteur privé, les opérations en devises du secteur privé et les fonds d'État détenus par le public (qui sont évalués sur la base du cours du dernier jour) et les avoirs liquides et en fonds d'État du secteur privé (qui sont en partie évalués sur la base du cours du dernier jour). Il s'agit de variations, sauf pour les trois premiers postes.

2 Définies comme la fluctuation des avoirs en or et en devises de la Banque de Réserve, ajustée de manière à exclure les effets des variations du taux de change et les effets des opérations budgétaires et financières extérieures de l'État.

3 Y compris les dépôts de réserve obligatoire, les avances au crédit agricole, les autres avances et les comptes divers de la Banque de Réserve, ainsi que le poste d'ajustement (ce dernier tenant compte surtout des différences dans les dates des chiffres de base).

4 Définies comme les avoirs liquides et en fonds d'État du secteur bancaire (le total de ses avoirs sous forme de billets, de pièces, de dépôts liquides auprès de la Banque de Réserve, de bons et obligations du Trésor et d'autres fonds d'État australiens) plus les avoirs du public sous forme de billets et fonds d'État australiens.

5 Chiffres provisoires.

Sources: *Budget Paper n° 1, 1976-77*, "Statement n° 2"; Banque de Réserve d'Australie, "Statistical Bulletin".

dollars. Sous l'influence d'une progression assez rapide du crédit bancaire, la masse monétaire s'est accrue d'environ 20 %, tout en marquant une légère décélération au long de l'année. Le principal changement intervenu au premier semestre de 1976 est l'ampleur prise par les ventes de fonds d'État. Malgré celle-ci et en dépit d'une diminution du déficit budgétaire supérieure à la baisse saisonnière habituelle, la masse monétaire a augmenté car l'accroissement du crédit bancaire s'est poursuivi et les opérations en devises du secteur privé, précédemment déficitaires, sont devenues excédentaires.

C'est au premier semestre de 1975 que les pouvoirs publics ont commencé à intervenir pour endiguer l'expansion de la masse monétaire. En mars, la Banque de Réserve a invité les principales banques commerciales à ne pas accroître le total de leurs engagements de prêt (y compris les nouveaux) au delà du rythme alors observé (quelque 90 millions de dollars par semaine). Les taux de rendement sur le marché des fonds d'État à long terme ont été relevés en juillet et le budget de 1975-1976,

entré en application en août, prévoyait des mesures tendant à réduire le déficit envisagé. Malgré une baisse des réserves internationales et le respect des nouvelles limites relatives à l'expansion du crédit, la masse monétaire M3 a progressé de près de 20 % (en taux annuel) au second semestre. Au cours de cette période de vive expansion monétaire, les banques commerciales ont vu leurs liquidités augmenter malgré les mesures supplémentaires qu'a prises la Banque de Réserve pour limiter cet accroissement en relevant à plusieurs reprises, de 3.0 % en juillet 1975 à 7.6 % en janvier 1976, le coefficient des dépôts de réserve obligatoire.

On a assisté en 1976 à une intensification des efforts tendant à freiner le rythme d'expansion de la masse monétaire. Outre les nouvelles réductions de dépenses publiques, deux mesures visant les liquidités des ménages et des intermédiaires financiers ont été mises en œuvre. En janvier, le lancement d'un nouveau type de fonds d'État — le bon d'épargne australien (Australian Saving Bond) — a permis d'absorber quelque 750 millions de dollars d'épargne constituée par les particuliers<sup>41</sup>. Cette opération a été suivie de deux autres émissions de bons d'épargne australiens, assortis de taux d'intérêt plus faibles<sup>42</sup>, de sorte que le montant net des fonds ainsi collectés auprès du public en dehors du secteur bancaire a atteint environ 1.1 milliard de dollars au premier semestre de 1976. D'autre part, en janvier 1976, le coefficient de liquidité minimal (LGS ratio : Liquid assets and Government Securities), qui était resté fixé à 18 % depuis 1962, a été porté à 23 %. Ce nouveau taux doit demeurer en vigueur du 1<sup>er</sup> février 1976 au 31 mars 1977.

Ces diverses mesures ont notamment entraîné, au premier semestre de 1976, une forte contraction des liquidités bancaires. Pour atténuer les effets de celle-ci sur la liquidité des banques commerciales (sans modifier fondamentalement la politique restrictive), le coefficient des dépôts de réserve obligatoire a été ramené de 7.6 % en janvier à 5 % en juin. De plus, la Banque de Réserve a acquis un montant substantiel d'effets commerciaux et de fonds d'État auprès des banques et des opérateurs du marché monétaire<sup>43</sup>. Les effets à court terme ont été ensuite encaissés après la fin de la contraction saisonnière des liquidités, ce qui a eu automatiquement un effet contraire à celui des mesures de soutien antérieures, au moment où ces dernières n'étaient plus nécessaires.

Après avoir atteint un sommet au troisième trimestre de 1974<sup>44</sup>, les taux d'intérêt à court terme ont nettement baissé jusqu'à la fin de 1975. Les taux des bons du Trésor, par exemple, sont passés d'un maximum de 10½ % à environ 7 % en janvier 1976; les taux du marché monétaire à court terme, qui avaient culminé en moyenne aux environs de 8¼ %, sont descendus à quelque 6¼ % au quatrième trimestre de 1975. Le rendement des bons du Trésor est resté constant pendant le premier semestre de 1976, alors que les taux à court terme pratiqués sur le secteur privé ont généralement marqué, vers la fin de cette période, une tendance à la hausse, imputable au

41 Les bons d'épargne de la première émission portaient intérêt de 10.5 % (un demi-point de plus que le taux des obligations à dix ans) et étaient remboursables au pair moyennant un préavis d'un mois. Bien que les bons d'épargne soient théoriquement très liquides (puisque'ils sont non seulement remboursables mais négociables), leurs détenteurs ne peuvent qu'assez difficilement s'en défaire, étant donné la structure actuelle des taux d'intérêt.

42 Pour toutes les émissions les souscriptions étaient limitées à 20 dollars au minimum et 100 000 dollars au maximum. Les sommes collectées pendant l'exercice budgétaire ont été les suivantes :

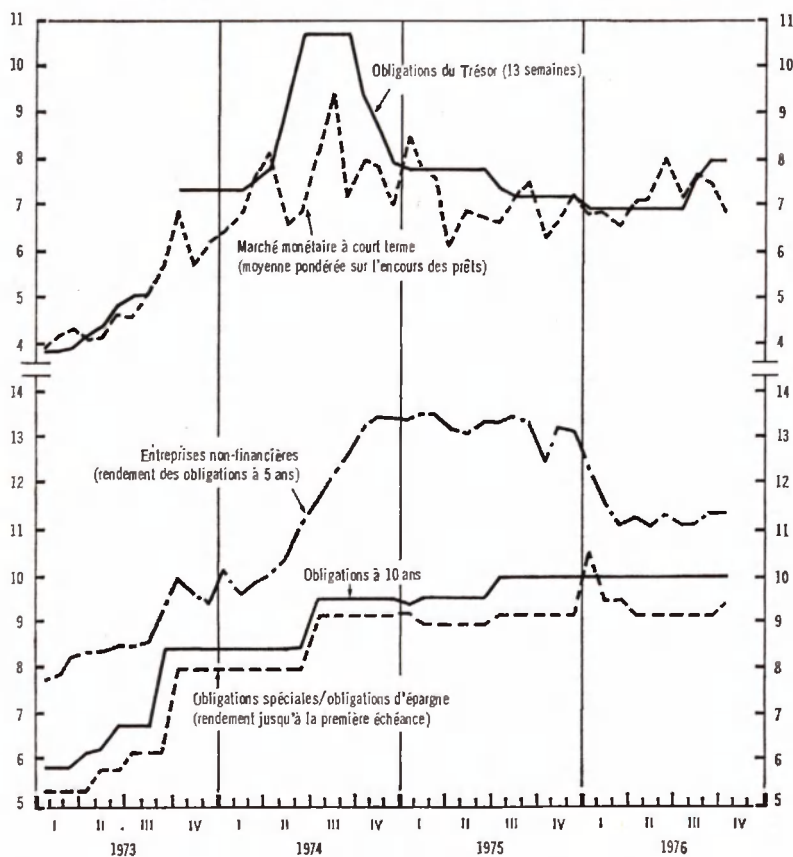
<i>Période de souscription</i>	<i>Taux d'intérêt</i> (%)	<i>Produit net</i> (millions de dollars)
1 <sup>re</sup> émission, 23 janv.-10 fév.	10.5	752
2 <sup>e</sup> émission, 11 fév.-4 avril	9.5	275
3 <sup>e</sup> émission, 5 avril-30 juin	9.2	48

43 Le portefeuille d'effets commerciaux de la Banque de réserve a atteint un maximum de 480 millions de dollars au début du mois de juin.

44 Dans le cas des certificats de dépôt, le taux maximal a été enregistré un peu plus tôt; certaines banques payaient en juin 1974 des taux supérieurs à 20 %.

resserrement des liquidités. Cette dernière tendance s'est en partie renversée pendant les premiers mois du nouvel exercice budgétaire; entre la mi-août et le début novembre, le rendement des bons du Trésor a été relevé d'un point et demi et il semble que ce changement ait enrayé le mouvement de baisse des taux à court terme pratiqués par le secteur privé. Après la hausse d'un demi-point du taux des obligations à dix ans en juillet 1975, les taux de rendement des fonds d'État à long terme n'ont guère ou pas du tout varié; par contre, les taux servis aux obligations des sociétés non financières ont nettement diminué, notamment en 1976.

Graphique 12 Taux d'intérêt et rendement des valeurs mobilières



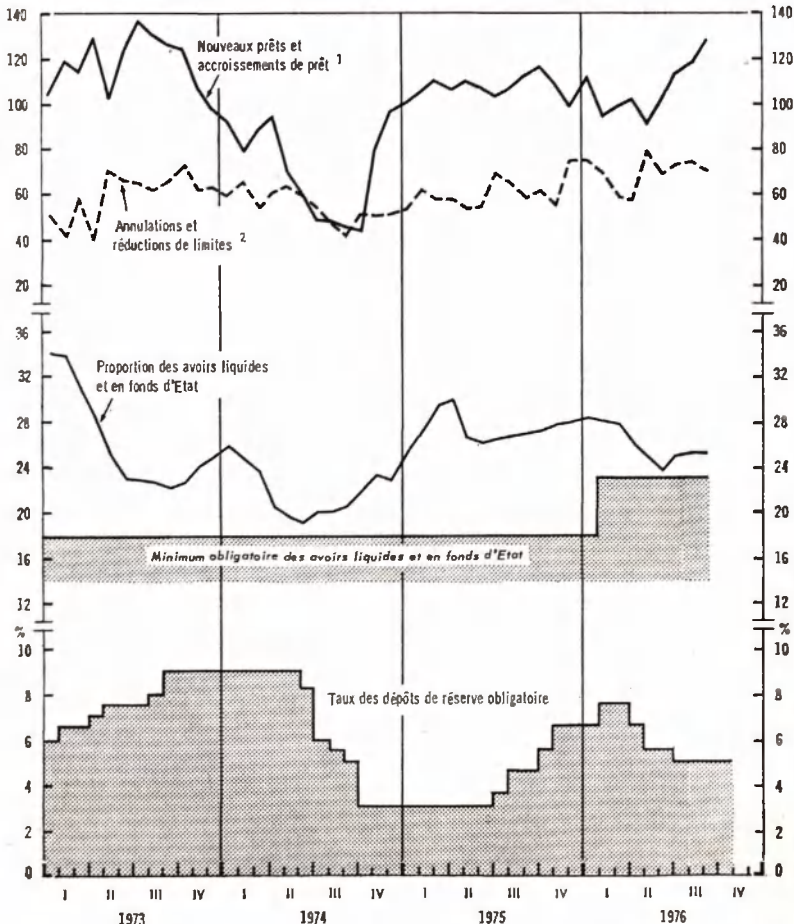
Sources : Banque de Réserve d'Australie; *Statistical Bulletin*. Les séries sur les entreprises non financières et sur les obligations spéciales et d'épargne sont tirées du rapport annuel de la Banque de Réserve.

Les dépôts dans les banques commerciales ont marqué, de juin 1975 à juin 1976, une augmentation de  $13\frac{1}{2}$  %, inférieure à celle de 16 % observée l'année précédente. Conformément aux nouvelles limites assignées, en accord avec la Banque de Réserve, à l'évolution du crédit, le total des engagements de prêt (y compris les engagements nouveaux) a continué de s'accroître, tout au long de l'année, à peu près au même rythme mensuel que pendant les derniers mois de l'exercice 1974-1975. Les liquidités bancaires, qui avaient atteint un niveau maximal en janvier 1976, époque à laquelle



le pourcentage des dépôts détenus sous forme d'avoires liquides et de fonds d'État (LGS ratio) était supérieur de dix points au coefficient minimal prévu par la convention, ont fortement fléchi pendant le reste de l'exercice 1975-1976. Bien que la création des bons d'épargne australiens (ASB) ait provoqué une décélération de la croissance des dépôts dans les Caisses d'épargne, ceux-ci se sont encore accrus de 15 % en 1975-1976. Les émissions d'ASB ont davantage affecté les sociétés établies de prêt à la construction, qui ont enregistré des sorties nettes de fonds en février 1976. Pour cette raison, notamment, le montant des prêts hypothécaires approuvés par les principales institutions de crédit au cours des deux premiers trimestres de 1976 a considérablement baissé par rapport au niveau élevé qu'il avait atteint au dernier trimestre de 1975. En 1975-1976, le montant net des emprunts contractés par le secteur des sociétés non financières était nettement en baisse par rapport à l'année précédente. Le redressement (pourtant limité) de leurs bénéfiques et l'assouplissement des condi-

Graphique 13 Liquidité des banques commerciales



1 Chiffres désaisonnalisés. Moyennes hebdomadaires en millions de dollars.

Source : Banque de Réserve d'Australie; *Statistical Bulletin*. La série désaisonnalisée sur les annulations provient du rapport annuel de la Banque de Réserve.

tions d'émissions des actions<sup>45</sup> ont offert aux entreprises d'autres moyens de financement; en raison de l'atonie de l'investissement fixe, leurs besoins de capitaux n'ont d'ailleurs pas été très importants.

La diversité de ces mouvements ne permet guère de conclure de manière décisive dans un sens ou dans l'autre, lorsqu'on essaie d'évaluer la tendance globale des incidences que les mesures monétaires ont pu avoir sur l'évolution de la demande et des prix. S'il ne fait aucun doute que le resserrement de la politique monétaire en 1974 a contribué au ralentissement conjoncturel qui a suivi, il semble qu'il n'y ait guère eu de relations entre les conditions de crédit, d'une part, et, d'autre part le marasme de l'investissement des entreprises en 1975, sa reprise au premier semestre de 1976 et l'évolution de la formation de stocks. En revanche, la construction résidentielle paraît avoir été fortement influencée, avec un certain retard, par la situation monétaire. Sa reprise au milieu de 1975 (aidée, il est vrai, par les mesures budgétaires) s'est produite environ six mois après le changement général d'orientation de la politique monétaire. Le resserrement de celle-ci a peut-être aussi contribué à atténuer l'attente de l'inflation.

En août 1976, le ministre des Finances a déclaré qu'un taux de croissance de 10 à 12 % de la masse monétaire M3 serait souhaitable<sup>46</sup> pendant l'exercice 1976-1977 pour accompagner la reprise escomptée dans les documents budgétaires. En même temps, il a souligné que cette expansion monétaire « ne répondrait peut-être pas entièrement aux nécessités créées par l'inflation ». Dans l'optique de la prévision du Secrétariat évaluant à quelque 15 % l'ordre de grandeur de la progression du PIB nominal entre le milieu de 1976 et le milieu de 1977, un taux d'expansion de M3 compris entre 10 et 12 % peut être considéré, sous certaines réserves, comme correspondant à une orientation modérément restrictive de la politique monétaire. Toutefois comme la contribution du déficit budgétaire intérieur à l'expansion monétaire diminuera sans doute en 1976-1977 et qu'en outre les opérations en devises du secteur privé se solderont peut-être par un léger déficit, il ne paraît pas impossible que le crédit bancaire puisse marquer un accroissement raisonnable. Cela dépendra pour beaucoup des ventes de titres de la dette publique au secteur privé non bancaire. Étant donné qu'un ralentissement du taux d'inflation s'est nettement dessiné et que les prévisions laissent entrevoir qu'il s'accroîtra, les perspectives paraissent devenir plus favorables à un essor des emprunts à long terme de l'État.

Après avoir donné d'excellents résultats pendant les premiers mois de 1976, les ventes de fonds d'État au secteur privé non bancaire ont été moins dynamiques ces derniers temps et particulièrement faibles pendant les trois mois se terminant en octobre, eu égard notamment à l'importance du volume des liquidités et aux relèvements des taux d'intérêt des bons du Trésor. L'expansion des agrégats monétaires a commencé à s'accélérer et son taux annuel a dépassé 15 % pendant les trois mois se terminant en octobre (graphique 15). Cette accélération a été en grande partie provoquée par une accentuation du rythme d'expansion des avances bancaires et a été liée à un important déficit des transactions avec l'étranger du secteur privé. Dans ces conditions, le Gouvernement a annoncé, au début de novembre, un certain nombre de mesures monétaires complémentaires. Parmi celles-ci figurent une nouvelle augmentation du rendement des bons du Trésor, relevé d'un demi-point, certaines opé-

45 L'indice de l'ensemble des valeurs ordinaires de la bourse de Sydney étant supérieur de 80 % à son creux de 1974, de nombreuses sociétés ont choisi d'émettre des actions et de redresser ainsi leur coefficient capitaux empruntés/capital-actions. Au cours de l'exercice 1975-1976, les sociétés cotées ont collecté, par des émissions d'actions, un volume de fonds supérieur de près de 90 % à celui qu'elles s'étaient procuré de la même façon un an auparavant.

46 Il a soigneusement évité d'employer le mot « objectif », sans aucun doute pour laisser entendre que : a) ce taux pourra être modifié si les circonstances changeaient; b) l'on doit s'attendre à des fluctuations en cours de période; et c) d'autres indicateurs que M3 (par exemple d'autres agrégats, les taux d'intérêt et l'expansion du crédit intérieur) devront aussi être pris en considération.

rations de la Banque de Réserve destinées à accroître le rendement d'autres valeurs mobilières à court et moyen terme, ainsi qu'un relèvement du taux des dépôts de réserve obligatoire, porté de 5 à 6 %.

### *Politique de détermination des salaires*

En Australie, l'État fédéral n'a que des attributions très limitées en matière de détermination des salaires<sup>47</sup>. Dans ce domaine, abstraction faite des effets que sa politique des rémunérations a directement sur ses propres fonctionnaires et salariés, le gouvernement fédéral exerce essentiellement son action en présentant ses conclusions dans les affaires concernant le « contentieux national des salaires » (National Wage Case) dont est saisie la Commission nationale de conciliation et d'arbitrage<sup>48</sup>. En avril 1975, s'inspirant largement en cela des conclusions du gouvernement alors au pouvoir la Commission a décidé d'adopter un système d'indexation trimestrielle des salaires, prévoyant que les modalités précises de cette dernière seraient fixées par chacune de ses sentences trimestrielles. Pour les quatre trimestres de 1975, la hausse de l'indice des prix à la consommation a été entièrement répercutée sur les taux de salaires fixés par les sentences, la hausse du troisième trimestre étant toutefois bloquée avec celle du quatrième<sup>49</sup>.

Dans ses conclusions au titre du contentieux national des salaires de 1976, le nouveau gouvernement a fait valoir qu'il n'y avait pas lieu d'indexer entièrement les salaires fixés par les sentences. La Commission n'a d'abord pas adopté ce point de vue puisque sa sentence de février, rendue en tenant compte des hausses de l'indice des prix à la consommation enregistrées pendant les troisième et quatrième trimestres de 1975 (6.4 % au total), a prévu une indexation complète. En mai, toutefois, la Commission a décidé que la hausse de 3 % enregistrée pendant le premier trimestre ne serait entièrement répercutée que sur les salaires hebdomadaires ne dépassant pas 125 dollars; pour les salaires supérieurs à ce chiffre, elle a décidé une augmentation uniforme de 3.80 dollars. En août, elle a également décidé que l'indexation ne serait pas complète : la hausse de 2.5 % enregistrée au deuxième trimestre a été entièrement répercutée sur les salaires hebdomadaires ne dépassant pas 98 dollars (niveau proche de celui du salaire minimal); les salaires supérieurs à ce chiffre mais n'excédant pas 166 dollars ont été majorés uniformément de 2.50 dollars; les salaires supérieurs à 166 dollars ont été relevés de 1.5 %. Très approximativement, les décisions de mai et d'août se sont traduites dans la pratique, pour le salarié moyen par une indexation représentant environ les deux tiers des hausses de prix enregistrées.

L'argumentation présentée par le Gouvernement est la suivante : l'indexation complète tendrait à prolonger outre mesure la période d'inflation rapide, en l'absence d'une forte impulsion externe. Or il est peu probable, dans la conjoncture actuelle, que puisse se produire une impulsion externe revêtant la forme d'un vigoureux mouvement en baisse d'un déterminant des prix autre que les salaires (baisse des

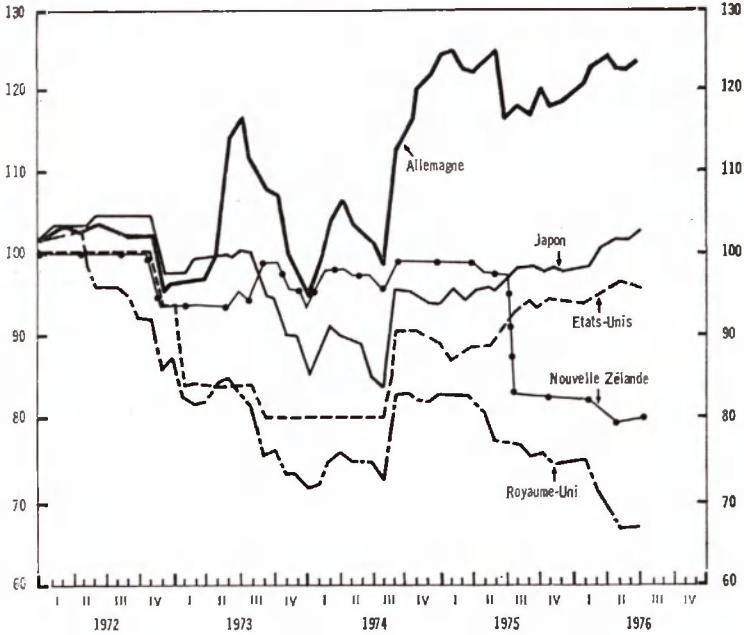
47 Aux termes de la constitution australienne, le Parlement fédéral n'est pas compétent pour élaborer directement des textes législatifs de portée générale concernant les conditions et modalités de l'emploi. En décembre 1973, deux projets d'amendement à la constitution, tendant à habiliter le Parlement fédéral à légiférer dans ce domaine, ont été repoussés par référendum.

48 Pour plus de précisions sur la Commission nationale de conciliation et d'arbitrage, voir l'*Étude économique* de l'OCDE sur l'Australie, décembre 1972, Annexe D. Avant de prendre une décision dans le « contentieux national des salaires », la Commission entend les syndicats, le patronat et le gouvernement fédéral. Dans leurs conclusions, les parties peuvent demander à la Commission de tenir compte des modifications apportées récemment à la fiscalité et aux transferts et peuvent aussi faire valoir tout autre argument justifiant, à leurs yeux, que la décision à prendre ne prévoie qu'une indexation incomplète des salaires.

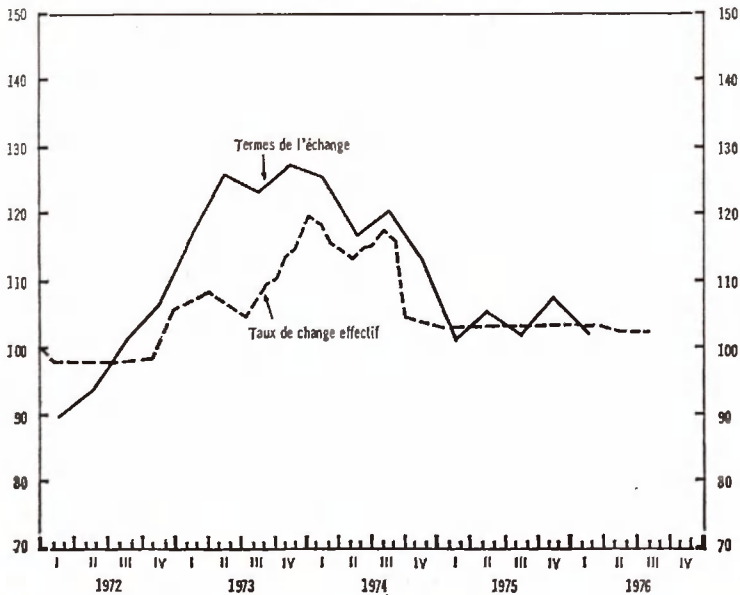
49 Comme on l'a déjà vu, la hausse de l'indice des prix à la consommation a été ramenée à 0.8 %, au troisième trimestre, à cause de l'entrée en vigueur du système « Medibank ». En vertu des principes d'indexation adoptés en avril 1975, cette hausse était trop faible pour justifier un relèvement des salaires; sa prise en considération a donc été reportée.

**Graphique 14 Évolution du taux de change et des termes de l'échange**  
 Décembre 1971 = 100

A. Certains taux de change bilatéraux <sup>1</sup>



B. Taux de change effectif <sup>2</sup> et termes de l'échange <sup>3</sup>



1 Nombre de dollars australiens pour une unité de devise.

2 Moyenne pondérée du nombre de devises pour un dollar australien. Les pondérations par pays sont calculées à partir des données sur le commerce extérieur de l'année 1972.

3 Base 1966-1967 = 100. Calculés à partir des indices implicites des prix du commerce extérieur.

prix alimentaires, par exemple, ou réévaluation monétaire) : on peut escompter une légère influence modératrice de la part des prix du commerce extérieur, mais guère plus<sup>50</sup>. Donc, si la progression des salaires ne se ralentissait pas, la hausse des prix ne pourrait se ralentir que dans le cas où les gains conjoncturels de productivité seraient répercutés sur les prix ou bien dans le cas où les relèvements de salaires ne seraient pas répercutés (ou dans un cas mixte). Dans le premier cas, la reconstitution conjoncturelle normale des bénéfices serait empêchée; dans le second cas, les bénéfices pourraient être effectivement comprimés et l'investissement rendu impossible.

### *Politique financière extérieure*

Depuis la dévaluation de septembre 1974, le cours du dollar australien est fixé en principe chaque jour par la Banque de Réserve, de façon que son taux de change effectif reste constant par rapport à un « panier » comprenant les devises des principaux partenaires commerciaux de l'Australie. De ce fait, le dollar australien s'est sensiblement déprécié par rapport au dollar des États-Unis et au yen, pendant les dix-huit mois se terminant fin 1976, et valorisé par rapport à la livre sterling et au dollar néo-zélandais. On a beaucoup parlé d'une dévaluation imminente en décembre 1975, à la suite du changement de gouvernement, puis de nouveau en septembre 1976. A cause notamment de ces rumeurs, les entrées de capitaux privés ont été particulièrement faibles pendant cette période; toutefois la diminution des réserves a été limitée par la reprise des emprunts publics à l'étranger. En avril 1976 a été annoncée une nouvelle politique des investissements étrangers qui vise à encourager les investissements directs de capitaux extérieurs tout en facilitant au maximum la participation des capitaux locaux dans tous les cas où elle est possible. Les projets sont étudiés cas par cas.

## III PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

### *Perspectives*

Dans la première partie, consacrée à l'évolution récente, on a souligné que la croissance réelle avait marqué une reprise au premier semestre de 1976 mais que celle-ci était surtout imputable à un changement de tendance des stocks, le dégonflement de ceux-ci observé dans les derniers mois de 1975 n'ayant été suivi d'aucun mouvement notable dans un sens ni dans l'autre au premier semestre de 1976. On a en outre fait observer que l'évolution de la demande finale pendant les deux premiers trimestres de 1976 dénotait qu'une reprise était en cours, mais que l'on pouvait, non sans raisons, se demander si celle-ci était suffisamment généralisée. Bien que le redressement paraisse encore assez hésitant, les prévisions du Secrétariat présentées au tableau 11 indiquent que l'on enregistrera une poursuite de la croissance, à un rythme modéré, pendant les derniers mois de 1976 et les premiers mois de 1977. En Australie, le détail des prévisions officielles n'est pas publié mais les documents budgétaires comportent à cet égard un certain nombre d'indications; c'est à ces dernières que l'on se référera ci-dessous, le cas échéant, pour procéder à des comparaisons avec les prévisions du Secrétariat. Celles-ci sont fondées sur les principales

<sup>50</sup> Les partisans de l'indexation complète ont repris à leur compte cette considération pour proposer des réductions d'impôts indirects.

hypothèses suivantes, qui correspondent à l'orientation actuelle de la politique économique :

- (i) Les dépenses publiques et les recettes publiques évolueront comme le prévoit le budget de l'exercice 1976-1977. Pour le second semestre de l'année civile 1977, on a supposé qu'aucune modification délibérée ne serait apportée aux dépenses en biens et services, aux transferts et à la fiscalité<sup>51</sup>;
- (ii) La politique monétaire aura une orientation modérément restrictive, la masse M3 augmentant de 10 à 12 % pendant l'exercice 1976-1977, son taux de croissance étant ensuite ajusté en baisse en fonction de la réduction du taux d'inflation, de façon que son expansion reste inférieure à celle du PIB nominal;
- (iii) L'indexation des salaires restera partielle, de façon que les deux tiers environ de la hausse des prix à la consommation soient répercutés sur les taux de salaires, et aucun glissement notable des salaires ne se produira<sup>52</sup>;
- (iv) Le taux de change effectif restera le même qu'actuellement.

Les hypothèses retenues sont naturellement plus conjecturales et beaucoup plus hasardeuses pour le second semestre de l'année civile 1977 que pour l'exercice financier 1976-1977.

Ramenées à l'essentiel, les perspectives indiquent que la production en termes réels progressera à un rythme relativement lent et que le taux d'inflation diminuera notablement en 1977. La croissance du PIB pourrait s'accélérer légèrement en cours d'année mais il semble bien que son rythme restera faible, par rapport aux précédentes reprises, et que le taux de chômage pourrait en conséquence légèrement augmenter. La progression d'un semestre à l'autre implique que le PIB augmenterait d'un peu plus de 3 % pendant l'exercice financier 1976-1977, taux qui est à peu près compatible avec le chiffre de 4 % prévu pour la production non agricole dans les documents budgétaires. On s'attend à une baisse notable du rythme d'inflation, le taux annuel de la hausse des prix à la consommation redescendant aux alentours de 7½ % au second semestre de 1977.

L'évolution de la consommation jouera un rôle particulièrement important pendant la période considérée. Les prévisions du Secrétariat laissent entrevoir une reprise modérée, imputable à peu près autant à une augmentation en termes réels du revenu disponible qu'à une nouvelle baisse du taux d'épargne. En ce qui concerne le revenu, le tableau 12 présente quelques éléments du compte des ménages. Les chiffres indiqués correspondent à une augmentation des gains hebdomadaires moyens légèrement supérieure à 11 % en 1976-1977 et à une progression de l'emploi de 1½ %. D'une année à l'autre, les revenus agricoles marqueront sans doute une légère baisse, tant en 1976 qu'en 1977, mais celle-ci devrait être plus que compensée par l'évolution des autres revenus des ménages. Sur le plan de la politique budgétaire, les modifications apportées récemment aux transferts et à la fiscalité (y compris le prélèvement « Medibank ») auront une influence expansionniste dans la première partie de l'exercice financier 1976-1977 et deviendront plus restrictives à mesure que celui-ci se déroulera. L'ajustement de l'impôt sur le revenu qui sera opéré en juillet au titre de l'indexation exercera une influence expansionniste au second semestre de 1977<sup>53</sup>.

C'est sur l'évolution de l'épargne que planent les principales incertitudes. Celle-ci

51 Les autorités australiennes ont informé le Secrétariat qu'elles envisageaient, dans le cadre d'une formule d'aménagements fiscaux, de procéder à des allègements d'impôts directs en 1977.

52 Cette hypothèse ne tient pas compte de la sentence rendue le 22 novembre par la Commission de conciliation et d'arbitrage, décidant de répercuter intégralement sur les taux de salaires la hausse de 2.2 % de l'indice des prix à la consommation enregistrée au troisième trimestre.

53 Il n'est pas impossible que cette influence soit assez vigoureuse car le facteur d'indexation qui servira en juillet 1977 à ajuster en baisse le barème d'imposition (et en hausse les exonérations) pourrait être de l'ordre de 11½ %, alors que l'on prévoit, pour le second semestre de 1977, un rythme annuel de hausse des prix d'environ 7½ %.

Tableau 11 Prévisions d'évolution à court terme de la demande,  
de la production et des prix  
Pourcentages de variation en volume

	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent (Taux annuel désaisonnalisés)			
	1975	1976	1977	1976		1977	
				I	II	I	II
Consommation :							
Du secteur privé	3.7	2.4	3½	2.9	3.2	3	3½
Du secteur public	9.0	5.0	1½	5.1	1.4	1	1½
Formation brute de capital fixe	-0.1	0.0	3	-1.1	2.5	3	3½
dont :							
Construction résidentielle	-12.9	24.1	2½	38.8	3.9	2	2
Construction non résidentielle	-2.5	-19.3	1	-28.8	-6.9	2	5
Machines et outillage	-4.8	2.8	1½	9.2	-3.8	3	4½
Secteur public	12.1	-6.1	5	-15.4	10.8	3½	3
Demande intérieure finale	3.4	2.3	3	2.2	2.8	2½	3½
Variation de la formation de stocks <sup>1</sup>	(-6.3)	(1.5)	(1)	(5.0)	(-2.0)	(2½)	(½)
Demande intérieure totale <sup>2</sup>	-4.0	3.8	3½	8.0	0.7	5½	4
Exportations de biens et services	6.1	7.6	3½	12.1	8.3	-½	7½
Importations de biens et services	-17.1	12.8	6½	18.2	7.2	6½	6½
Variation de la balance extérieure <sup>1</sup>	(4.8)	(-0.9)	(-½)	(-1.1)	(0.1)	(-1½)	(0)
Produit intérieur brut <sup>2</sup>	0.6	3.0	3	6.5	0.9	3½	4
<i>Pour mémoire :</i>							
Indice des prix à la consommation	15.1	12.9	10	14.6	11.4	10½	7½
Indice de la consommation privée	15.5	14.0	8½	15.4	10.6	8½	7½
Taux d'épargne (montant)	16.4	13.9	13	14.4	13.4	13½	12½

1 En pourcentage du PIB de la période précédente.

2 Y compris un écart statistique qui n'est pas pris en compte dans les composantes.

Sources: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS; prévisions du Secrétariat.

Tableau 12 Compte d'affectation des ménages

	1975 Millions de dollars	Pourcentages annuels de variation	
		1976	1977
Salaires et traitements	37 760	13.7	12
Autres catégories de revenus	17 829	16.6	11½
Revenu total	55 589	14.6	11½
Impôts et autres déductions	9 720	20.1	14
Revenu disponible	45 869	13.5	11½
Dépenses de consommation	38 336	17.0	12½
<i>Pour mémoire :</i>			
Revenu disponible réel	..	-0.5	2½
Taux d'épargne (montant) <sup>1</sup>	16.4	13.9	13

1 En pourcentage du revenu disponible.

Sources: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS; prévisions du Secrétariat.

a toujours été difficile à prévoir mais, comme on l'a indiqué plus haut, il se pourrait bien que le freinage de la progression du revenu disponible et la nouvelle baisse prévisible du taux d'inflation prolongent la tendance qu'a récemment marquée le taux d'épargne à redescendre vers son niveau moyen en longue période. L'importance de la baisse effective dépendra en partie de certains facteurs subjectifs, tels que le sentiment qu'auront les ménages de leur « sécurité économique »; il se pourrait, à cet égard, que la prolongation de la tendance à la hausse du taux de chômage qu'impliquent les prévisions limite l'importance de la baisse. L'indice de la confiance des consommateurs montre que celle-ci, après s'être nettement améliorée au début de 1976, passe, depuis, par des hauts et des bas; compte tenu de ces fluctuations et du fait que la consommation avait été stimulée par des facteurs particuliers au début de 1976<sup>54</sup>, il apparaît assez improbable que le taux d'épargne redescende rapidement aux alentours de sa valeur tendancielle en longue période.

Un certain nombre d'incertitudes planent aussi sur l'évolution de l'investissement fixe du secteur privé. Il semble bien, certes, que les entreprises aient actuellement beaucoup plus de possibilités qu'auparavant d'accroître leurs dépenses d'équipement. Les dernières enquêtes de conjoncture indiquent que le climat des affaires s'est amélioré; la situation financière interne des entreprises s'est renforcée et elles peuvent plus facilement se procurer des moyens de financement à long terme, aussi bien en émettant des actions que des valeurs mobilières à revenu fixe. Mais il n'est pas du tout certain que la disponibilité des moyens de financement suffira, à elle seule, à stimuler la formation de capital. L'évolution passée de l'investissement productif s'explique davantage par des facteurs liés à la demande que par des variables financières<sup>55</sup>. Étant donné que la progression de la demande sera sans doute assez modeste et que les taux d'utilisation des capacités sont actuellement faibles, les possibilités de reprise de l'investissement productif sont forcément assez aléatoires. Les prévisions supposent que, pour le second semestre de 1976, on enregistrera une baisse, en contre-coup de la précédente accélération des dépenses d'équipement ouvrant droit aux incitations à l'investissement avant juillet 1976, mais que l'on assistera à une certaine reprise en 1977, comme le laissent entrevoir les récentes enquêtes sur les intentions d'investissement.

La croissance pourrait aussi être légèrement stimulée par la formation de stocks. Dans le secteur non agricole, celle-ci sera sans doute favorisée, notamment dans les derniers mois de l'exercice financier 1976-1977, par les aménagements que le budget a apportés au régime fiscal de l'évaluation des stocks. Étant donné toutefois que le ratio stocks-ventes n'est pas descendu en 1975 à un niveau particulièrement faible par rapport à sa tendance en baisse, on prévoit une reconstitution régulière, mais pas très rapide, des stocks non agricoles pour le proche avenir. En outre, on s'attend à

54 On a assisté à des achats anticipés d'automobiles avant l'entrée en vigueur, en juillet 1976, des normes sur les émissions de polluants, ainsi qu'à une forte augmentation des achats de biens durables au milieu de 1976.

55 Dans une étude récente, Higgins, Johnston et Coghlan ont mis en parallèle un certain nombre d'approches théoriques et en ont conclu qu'aucune d'entre elles n'expliquait de manière entièrement satisfaisante, ni pour l'investissement en machines et équipements, ni pour la construction non résidentielle, l'évolution observée en 1974 et 1975. Dans l'ensemble, pour l'investissement en machines et équipements, le modèle qui donne les meilleurs résultats est un modèle classique fondé sur les accélérateurs; vient ensuite un modèle fondé sur les marges brutes d'autofinancement. Pour la construction non résidentielle, le modèle fondé sur les accélérateurs et deux modèles fondés sur les marges brutes d'autofinancement donnent des résultats à peu près aussi satisfaisants. Dans l'un et l'autre cas, ces auteurs ont obtenu des résultats moins satisfaisants en utilisant des modèles fondés soit sur le prix d'acquisition du capital (c'est-à-dire le taux de rendement demandé par les détenteurs d'actions et d'obligations), soit sur le prix de revient du capital (c'est-à-dire son prix d'acquisition modifié en tenant compte des provisions pour amortissement économique et pour impôts). Voir C. I. Higgins, H. N. Johnston et P. L. Coghlan, « Business Investment: The Recent Experience » (polycopié), communication présentée à la Conférence sur la recherche économique appliquée, organisée en septembre 1976 par la Banque de Réserve d'Australie.



une diminution des stocks agricoles en 1976 et 1977. Eu égard à l'orientation restrictive de la politique économique, on pense que la progression des dépenses publiques en biens et services sera assez faible en 1976-1977. Cette prévision n'implique qu'une légère augmentation des dépenses courantes, allant de pair toutefois avec une certaine reprise de la progression des dépenses d'équipement, non pas de l'État fédéral mais des États fédérés, après leur forte baisse du premier semestre de 1976.

On pense que le rythme de croissance de la demande intérieure totale sera plus rapide que celui de la production et que la balance extérieure en termes réels exercera un léger freinage jusqu'à la fin de 1977. Les exportations ont, certes, fortement progressé au premier semestre de 1976, mais avec le ralentissement que marquera sans doute la reprise dans la plupart des pays de l'OCDE<sup>56</sup> et avec la baisse à laquelle on s'attend pour certaines productions agricoles, on pense que le rythme de progression sera plus modéré pendant la période de prévision. La croissance des importations devrait, elle aussi, marquer un certain ralentissement, même si, comme on le pense, son rythme était sensiblement plus rapide que celui de l'expansion de la demande intérieure totale; la compétitivité des producteurs intérieurs sur le plan des prix et des coûts continuera en effet à se dégrader pendant toute la période envisagée et la reconstitution des stocks (même si elle n'est que modérée) aura sans doute une influence directe sur les importations. Le rythme de hausse des prix à l'importation devrait descendre aux alentours de 5 % en 1977. Mais, en dépit des incertitudes qui planent sur les perspectives d'évolution concernant les différents produits, il est probable que les prix à l'exportation augmenteront un peu plus vite. Dans ces conditions, les termes de l'échange pourraient marquer en 1977 une amélioration de l'ordre de 2 %, reflétant l'évolution de 1976. Combinées à une certaine accentuation du déficit des invisibles, ces hypothèses impliquent que le déséquilibre de la balance extérieure courante n'augmentera sans doute que légèrement par rapport à 1976 et pourrait être de l'ordre de 1½ à 2 % du PIB, proportion modérée par rapport aux chiffres généralement enregistrés dans le passé en Australie. Il est peu probable que les entrées nettes de capitaux privés prennent de l'importance jusqu'à ce que de nouveaux grands projets de développement des ressources entrent progressivement en fonctionnement; entre-temps, le déficit pourrait être financé en grande partie par le secteur public, grâce à de nouveaux emprunts du Gouvernement ou bien à des ponctions sur les réserves.

Le trait le plus encourageant des prévisions du Secrétariat est l'amélioration de la situation dans le domaine de l'inflation. Si l'on fait abstraction des effets qu'auront les modifications apportées au système « Medibank » (en utilisant l'indice dérivé de la consommation), il apparaît que la hausse des prix à la consommation pourrait bien marquer, d'une année à l'autre, un ralentissement, en descendant de 14 % en 1976 à moins de 9 % en 1977 (11 % pendant l'exercice financier 1976-1977). On pense qu'au second semestre de 1977, le rythme annuel ne sera plus que de l'ordre de 7½ %. Cette prévision semblera peut-être un peu trop optimiste, à première vue; pourtant, le ralentissement annoncé paraît plausible quand on tient compte des hypothèses et des prévisions concernant la détermination des salaires, la politique de régulation de la demande, l'évolution des prix du commerce extérieur et celle du taux de change. Il se pourrait néanmoins que la tendance soit contrariée par les répercussions de la sécheresse récente sur les prix alimentaires, notamment pendant le quatrième trimestre de 1976, déjà défavorable pour des raisons saisonnières.

Si la situation semble bien devoir s'améliorer sur le front des prix, les perspectives sont plus douteuses en ce qui concerne l'évolution du chômage au cours de

56 Le tableau I de l'annexe statistique indique la répartition géographique des exportations australiennes. Sur les deux principaux marchés, le Japon et les États-Unis, la demande devrait être très soutenue; les perspectives sont nettement moins favorables pour les exportations vers la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, qui viennent ensuite par ordre d'importance (et constituent les principaux débouchés extérieurs des produits manufacturés australiens).

l'an prochain. Il n'est guère possible d'avancer une prévision tant soit peu précise pour le taux de chômage, étant donné, notamment qu'il est difficile de discerner les tendances de l'évolution dans le passé immédiat. L'observation du passé montre qu'en Australie, le chômage est resté constant lorsque le taux de croissance annuel de la production non agricole était de l'ordre de 4½ à 5 %. Cette relation n'est peut-être pas tout à fait valable dans le cycle en cours; même si c'était le cas, on ne voit guère, étant donné les prévisions du Secrétariat relatives à l'évolution de la production, comment pourrait être évitée une légère augmentation du chômage en 1977.

### *Conclusions*

Comme la plupart des autres pays de l'OCDE, l'Australie a connu, ces toutes dernières années, des taux d'inflation et de chômage incomparablement plus élevés que ceux qu'elle avait enregistrés pendant l'après-guerre. Les autorités australiennes ont commencé, au second semestre de 1976, à faire passer la lutte contre l'inflation au premier rang des objectifs de leur politique économique; elles ont fortement accentué cette priorité en 1976. Une telle stratégie demande du temps pour porter ses fruits; elle comporte inévitablement des inconvénients à court terme. Des progrès ont été réalisés sur le front de l'inflation : le taux tendanciel de celle-ci a été ramené aux alentours de 10 à 11 % au second semestre de 1976. Mais le chômage reste élevé, par rapport aux moyennes du passé. La politique économique du Gouvernement continue à donner la priorité absolue à la réduction constante du taux d'inflation, condition indispensable à la réalisation d'une croissance durable; cette orientation s'inscrit tout à fait dans la ligne de la stratégie à moyen terme adoptée d'un commun accord par les ministres de l'OCDE en juin 1976. A la suite des aménagements qui leur ont été apportés en 1976, la politique budgétaire et la politique monétaire sont toutes deux devenues plus restrictives. En outre, la stratégie officielle préconise que les accords salariaux continuent à ne prévoir qu'une indexation partielle des rémunérations; si cette recommandation portait ses fruits, cela ne pourrait qu'accélérer et faciliter la transition à un taux d'inflation plus faible. Cela permettrait aussi de restaurer les marges bénéficiaires, qui ont subi une forte érosion ces toutes dernières années, ce qui améliorerait les conditions d'une reprise à long terme de l'investissement.

La stratégie mise en œuvre par les autorités australiennes est pratiquement la seule qui puisse l'être dans la situation qui se présente. Le rythme d'augmentation des prix restant élevé en Australie, plus élevé que chez la plupart de ses principaux partenaires commerciaux, il est clair que la politique de régulation de la demande doit demeurer relativement prudente. Il n'importe pas moins que l'ajustement des salaires à la hausse du coût de la vie ne soit que partiel. Le maintien en vigueur d'une politique résolument anti-inflationniste comportera sans doute inévitablement des inconvénients à court terme, sous forme d'un taux de croissance inférieur aux capacités et d'une augmentation du chômage. Afin d'atténuer les inconvénients sociaux, il serait souhaitable, semble-t-il, de ne pas se départir de l'attitude plus généreuse adoptée ces dernières années à l'égard de l'indemnisation du chômage.

Le maintien en vigueur d'une politique économique relativement rigoureuse risque, tout particulièrement lorsque fléchit la croissance des échanges mondiaux, de freiner outre mesure l'expansion de l'activité économique. Les prévisions du Secrétariat n'indiquent pas que ce risque se concrétisera; mais elles comportent tellement d'incertitudes qu'elles le sous-estiment peut-être. Il serait donc judicieux, semble-t-il, de se tenir prêt à intervenir dans le cas où la reprise, pourtant modeste, que l'on prévoit actuellement ne se produirait effectivement pas.

Il ne serait pas très indiqué, dans la conjoncture actuelle, de procéder à des augmentations de dépenses publiques. Il ne serait en effet pas facile de renverser ensuite la tendance et, de toutes façons, ces augmentations contrecarreraient l'action

des autorités visant à réduire le rôle du secteur public dans l'économie nationale. On pourrait par contre envisager la possibilité d'alléger la fiscalité directe si la situation conjoncturelle le justifiait. Opérés en temps opportun, ces allègements pourraient en outre jouer un rôle utile dans le processus de détermination des salaires. Une politique budgétaire nettement plus expansionniste risquerait toutefois de compromettre la réalisation des objectifs retenus par les autorités en matière d'évolution de la masse monétaire.

\*  
\* \*

La mise au point de la présente étude venait d'être achevée lorsque le gouvernement australien a annoncé que le dollar australien était dévalué de 17.5 %. Il a en même temps apporté au dispositif des changes des aménagements impliquant l'adoption d'un taux flexible, sujet à interventions modulées, et indiqué que, de ce fait, les variations des rapports de change entre le dollar australien et un « panier » de devises, pondéré en fonction du commerce extérieur, seraient désormais plus fréquentes et de plus faible amplitude. La dévaluation n'a pas été prise en considération dans le corps de la présente étude; or il est clair qu'elle modifie les perspectives d'évolution au cours de l'an prochain qui sont examinées à la section précédente. Pour s'en tenir à l'essentiel, il apparaît, semble-t-il, qu'elle aura surtout tendance à exercer une pression en hausse sur le niveau des prix, à stimuler quelque peu la demande et, sur le plan extérieur, à améliorer la balance des paiements courants et la balance des mouvements de capitaux. L'évolution effective dépendra d'ailleurs beaucoup des orientations qui seront données à la politique économique, notamment à la politique monétaire, qu'il conviendra d'adapter à la nouvelle situation.

**PAGE BLANCHE**

## Annexe I

INDEXATION DE L'IMPOT SUR LE REVENU ET LES SALAIRES  
EN AUSTRALIE1 *Indexation de l'impôt sur le revenu*<sup>1</sup>

L'indexation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques annoncée le 20 mai 1976 a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1976. Elle est destinée à « empêcher la progression automatique des taux d'imposition effectifs due uniquement à l'inflation, qui, en accroissant les revenus monétaires, fait franchir des échelons aux contribuables dans le barème progressif d'imposition »<sup>2</sup>. Les dispositions suivantes ont été prises à cet effet :

- (i) Les tranches de revenus du barème d'imposition ont été indexées de manière à empêcher que le taux marginal et, partant, le taux moyen d'imposition augmentent lorsque le revenu imposable s'accroît au rythme de l'inflation.
- (ii) Les principaux abattements ont également été indexés<sup>3</sup>. Il s'agit de l'abattement général, des abattements pour personnes à charge (autres que les abattements pour enfants et étudiants à charge, qui ont été supprimés dans le cadre du nouveau système d'allocations familiales), de l'abattement pour la femme au foyer et de l'abattement pour les familles à parent unique.
- (iii) Le facteur d'indexation pour un exercice financier donné est fonction de la progression de l'indice des prix à la consommation. Il est égal au niveau moyen de l'indice enregistré au cours des douze mois se terminant à la fin du mois de mars précédant immédiatement l'ouverture de l'exercice financier considéré, divisé par le niveau moyen de l'indice au cours des douze mois précédents.
- (iv) Pour indexer l'impôt sur le revenu des personnes physiques, on déduit, de la progression globale de l'indice des prix à la consommation, la partie qui est imputable aux relèvements de la fiscalité indirecte opérés par le gouvernement fédéral. Ceci, afin que, lorsque la fiscalité indirecte est modifiée, l'indexation (indexation des salaires au niveau de l'État fédéral) ne vienne pas contrecarrer la répartition des ressources que visent à opérer les transferts entre secteur privé et secteur public.

Le facteur d'indexation appliqué pendant l'exercice financier 1976-77 est de 13 %, soit 1 % de moins que la variation de l'indice officiel des prix à la consommation, en raison des relèvements d'impôts indirects opérés pendant cette période.

2 *Indexation des salaires*(a) *Principes*

Les principes *essentiels* suivants de l'indexation des salaires s'appliquent aux négociations salariales nationales :

- (i) La Commission ajustera, chaque trimestre, les salaires et traitements fixés par les sentences en fonction de la dernière variation de l'indice des prix à la consommation, à moins que les parties qui sont d'un avis contraire la persuadent de ne pas le faire.
- (ii) A cette fin, la Commission siègera en avril, juillet, octobre et janvier, après la publication du dernier indice des prix à la consommation.
- (iii) Tout ajustement prendra effet au début de la première période de paie commençant au plus tôt le 15 du mois suivant la publication de l'indice des prix à la consommation.
- (iv) La Commission fixera la formule d'indexation en fonction des circonstances et des demandes des parties<sup>4</sup>.

1 Cette annexe repose en grande partie sur l'État n° 4 joint au discours de présentation du budget 1976-77.

2 Discours de présentation du budget 1976-77.

3 Même avec un système fiscal proportionnel, la part du revenu global absorbée par l'impôt augmenterait en période d'inflation si les abattements n'étaient pas indexés.

4 La phrase suivante : « toutefois, toute hausse de l'indice inférieure à 2 % intervenue pendant un trimestre donné devra être entièrement répercutée sur les salaires fixés par les sentences », qui figurait initialement dans les principes en avril 1975 a été supprimée en avril 1976.

- (v) Il ne sera procédé à aucun ajustement si la progression de l'indice des prix à la consommation a été inférieure à 1 %, mais elle sera reportée sur le trimestre suivant.
- (vi) Chaque année la Commission étudiera également de quel montant les salaires peuvent être en outre majorés au titre de la productivité.

(b) *Décisions*

Le tableau 1 de l'annexe récapitule les décisions prises depuis l'instauration des principes d'indexation.

Tableau 1 Résultats des décisions nationales sur les salaires

Trimestre	Variation de l'indice des prix à la consommation	Variation des salaires prescrits par les sentences	Taux d'indexation effectif (%)
Mars 1975	3.6	3.6	100
Juin 1975	3.5	3.5	100
Septembre 1975	0.8	—	—
Décembre 1975	5.6	6.4	100
Mars 1976	3.0	3 % jusqu'à 125 dollars par semaine; au-delà augmentation uniforme de 3.80 dollars	70
Juin 1976	2.5	2.5 % jusqu'à 98 dollars par semaine; 2.50 dollars jusqu'à 166 dollars par semaine; 1.5 % au-delà	66

1 Variation du salaire moyen prescrit par les sentences, en pourcentage de la variation correspondante de l'indice des prix à la consommation.

Source: *Round-up of Economic Statistics*, ministère des Finances.

(c) *L'indice des prix à la consommation, base de l'indexation*

L'indice des prix à la consommation est une combinaison d'indices synthétiques à « coefficients de pondération fixes », dont la composition et la pondération ont subi huit modifications importantes depuis 1948. La dernière en date remonte à septembre 1974; depuis, les coefficients de pondération n'ont pas été modifiés. Avec l'instauration du programme « Medibank », l'indice des coûts des services médicaux et hospitaliers pour les utilisateurs est tombé de 215.2 à 124.4 au troisième trimestre de 1975. Cette chute a été suffisamment importante pour faire reculer la progression de l'indice des prix à la consommation, pour ce trimestre, de 2.9 à 0.8 %. On s'attend à une remontée de l'indice des prix à la consommation au dernier trimestre de 1976, à la suite des changements apportés au programme Medibank. Le prélèvement de 2.5 %, du fait qu'il est effectivement opéré sur l'impôt sur le revenu, ne devrait pas affecter l'indice des prix à la consommation, ce qui ne devrait pas être le cas toutefois du transfert partiel de Medibank vers les caisses de santé privées, en raison de la méthode de calcul actuelle. Le coût des services médicaux et hospitaliers augmentera pour les utilisateurs car ils devront entièrement payer les primes d'assurance-maladie et non plus simplement les compléter.

Les mesures destinées à redistribuer le revenu des ménages au profit du secteur public et qui affectent les coûts des utilisateurs (impôts indirects, tarifs des redevances, par exemple) seront ainsi intégralement ou partiellement compensées dans le cadre d'un système d'indexation reposant sur l'indice des prix à la consommation, de même que celles visant à reporter les dépenses du secteur public sur les ménages (telle que le transfert de Medibank au profit des caisses privées).

Par contre, l'indice dérivé de la consommation n'a guère été affecté, dans l'ensemble, par les modifications apportées au programme Medibank. L'instauration de ce programme a permis de reporter une part importante des dépenses de santé assumées par le secteur privé sur le secteur public. Ceci n'a pas affecté les coûts unitaires des soins médicaux privés, mais a simplement réduit leur poids dans l'indice dérivé de la consommation privée. On s'attend à un résultat analogue des réformes du programme Medibank effectuées en octobre 1976.

## Annexe II

## CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

1974

25 septembre

Le dollar australien est dévalué de 12 % et désormais détaché du dollar des États-Unis. Son taux de change sera fixé en fonction d'une moyenne pondérée des taux de change.

10 novembre

Le ministre des Finances annonce plusieurs dispositions qui forment la première partie du train de mesures destinées à stimuler l'activité du secteur privé. Elles comprennent :

- (a) un abaissement du rendement des obligations du Trésor. Les rendements des obligations à 13 semaines et à 26 semaines sont réduits respectivement de 0.671 et 0.614 points et ainsi ramenés à 8.687 et 8.858 %;
- (b) une modification de l'embargo imposé en septembre 1972 aux nouveaux emprunts à l'étranger remboursables ou pouvant être remboursés en deux ans au maximum. Il ne s'appliquera, à compter du 11 novembre, qu'aux emprunts d'une durée inférieure ou égale à six mois;
- (c) la suspension à dater du 11 novembre du système des dépôts variables appliqué aux emprunts à l'étranger d'une durée supérieure à deux ans.

12 novembre

Le Premier Ministre fait connaître le contenu de la deuxième partie du train de mesures de relance adopté par le Gouvernement. Elle comprend :

- (a) Un allègement de 650 millions de dollars, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, portant à 1 200 millions de dollars le total des réductions accordées pour 1974-1975, ce qui accroîtra de 3 % la rémunération hebdomadaire moyenne nette après impôt. Dans la mesure du possible, les effets en année pleine de la réduction devront être répercutés sur les retenues à la source opérées pendant le semestre janvier-juin de l'exercice 1974-1975.
- (b) Une avance de 150 millions de dollars aux Caisses d'épargne, afin qu'elles augmentent leurs prêts au logement en privilégiant la construction neuve.
- (c) Une réduction de 2.5 % du taux de l'impôt sur les sociétés applicable aux sociétés « ouvertes au public », et l'abandon du relèvement de 2.5 % du taux applicable aux sociétés « privées » qui avait été annoncé dans le budget de 1974-1975.
- (d) Un assouplissement du plafond imposé à l'accroissement des effectifs employés à plein temps dans les administrations publiques, en augmentant le recrutement de stagiaires et le recrutement dans les grades inférieurs de jeunes arrivant en fin de scolarité.
- (e) Relèvement de 10 % des droits frappant les importations de véhicules entièrement montés, qui sont portés à 45 %, et relèvement de 9 % des droits frappant les véhicules à monter sur place, qui sont portés à 35 %. Ces droits de douane seront de nouveau abaissés lorsque les importations représenteront moins de 20 % des immatriculations au cours d'une période donnée. A plus long terme, les plans actuels concernant l'industrie automobile seront remplacés par un plan unique, simplifié d'une portée plus réduite.
- (f) Le Gouvernement fera valoir devant la Commission d'Arbitrage, à propos de la date la plus appropriée pour l'application d'ajustements en fonction du coût de la vie, que les réductions annoncées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques doivent être considérées comme une compensation pour la hausse du coût de la vie au dernier trimestre de 1974.

9 décembre

Le Gouvernement annonce les mesures suivantes, destinées à améliorer la trésorerie et la rentabilité des entreprises privées :

- (a) Les sociétés sont autorisées à reporter à avril 1975, date de leur dernier versement au titre de l'impôt sur les bénéfices de 1973-1974, le paiement de l'acompte trimestriel d'impôt sur les sociétés dû normalement en février;
- (b) mise en place d'un système d'amortissement accéléré des installations et équipements neufs acquis à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1974 et avant le 1<sup>er</sup> juillet 1975.

1975

*1<sup>er</sup> janvier*

Entrée en vigueur de mesures annoncées par le Premier Ministre le 12 novembre : la possibilité de déduire désormais, pour l'assiette de la retenue à la source sur les salaires, les taux d'intérêt favorables consentis sur les prêts au logement, et nouveaux taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

*28 janvier*

Le ministre des Finances annonce un train de mesures destinées à préserver l'emploi dans l'industrie automobile australienne :

- (a) diminution, pendant trois mois, de la taxe à l'achat, qui passe de 27.5 à 15 % pour les voitures légères et de 15 à 5 % pour les véhicules utilitaires; le retour aux taux antérieurs se fera progressivement par la suite, d'ici le 1<sup>er</sup> septembre;
- (b) les autorités reviennent sur la décision de soumettre à l'impôt, pour une valeur forfaitaire, l'usage par les salariés des véhicules d'entreprise;
- (c) contingentement pendant douze mois des importations de véhicules de tourisme et de véhicules utilitaires légers.

*14 février*

A l'occasion de la Conférence des premiers ministres, le gouvernement fédéral accorde 240 millions de dollars de crédits supplémentaires aux États fédérés pour financer leurs dépenses jusqu'au 30 juin. Sur ce total 40 millions de dollars seront consacrés à l'emploi direct d'environ 10 000 chômeurs.

*21 février*

Le ministre du Travail et de l'Immigration annonce l'approbation, dans le cadre du Programme de Développement de l'emploi régional (RED), de 28 nouveaux projets devant créer environ 500 emplois.

*2 mars*

Les principales banques commerciales annoncent un abaissement des taux d'intérêt afférents à la plupart des prêts et dépôts inférieurs à 50 000 dollars. Elles diminuent de 0.5 % les taux d'intérêt des découverts bancaires et de 0.25 à 0.50 % ceux des prêts au logement. La réduction des taux des dépôts à terme rémunérés pourra atteindre 1 %.

*9 mars*

Le ministre de l'Industrie manufacturière et le sous-secrétaire d'État annoncent une réduction de 76 % des importations de fer et d'acier laminé afin de protéger la sidérurgie australienne. Les quotas sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier et les importations de 1975 ne devront pas dépasser le quart des importations de 1972 et 1973.

*18 mars*

Le ministre du Travail et de l'Immigration fait connaître que les fonds alloués au Programme de développement de l'emploi régional (RED) par le gouvernement fédéral atteignent désormais le total de 114.7 millions de dollars.

*30 avril*

La Commission de conciliation et d'arbitrage fait connaître sa décision nationale sur les salaires.

Tous les salaires visés par les sentences fédérales sont immédiatement relevés de 3.6 % et le salaire minimal hebdomadaire est majoré de 4 dollars à compter de la première période de paie commençant au plus tôt le 15 mai.

La Commission formule également des propositions pour l'instauration d'une forme d'indexation des salaires. Ces propositions prévoient :

- (a) Une indexation semi-automatique : la Commission entendra les parties tous les trimestres et ajustera les salaires en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation, à moins qu'une des parties la persuade qu'il n'y a pas lieu de le faire.
- (b) La Commission décidera de la forme d'indexation dans chaque cas mais les hausses inférieures à 2 % seront répercutées sur tous les taux de salaires fixé par les sentences;
- (c) Il sera procédé à une révision, chaque année, pour tenir compte des modifications de la productivité;
- (d) Les autres relèvements de salaires seront strictement limités aux changements de la valeur du travail et aux cas dans lesquels « il n'a pas été tenu compte, dans les sentences, de l'évolution (des salaires) de la collectivité au cours de l'année précédente ».



23 mai

Le Gouvernement australien intervient pour la première fois dans une affaire soumise au Tribunal de justification des prix, pour soutenir le principe selon lequel les hausses de prix accordées doivent être suffisantes pour permettre une certaine rentabilité et la réalisation d'investissements. Le Tribunal étudiait une demande de la société BHP visant à relever les prix des produits sidérurgiques de 14 %.

26 mai

Le rapport de la Commission d'enquête sur l'inflation et la fiscalité, présidée par le Pr R. L. Mathews, est soumis au Parlement. Ce rapport recommande essentiellement une indexation du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des déductions correspondantes ainsi qu'un aménagement de l'impôt sur les sociétés.

Le ministre de l'Agriculture annonce que le prix plancher de la laine, fixé à 250 cents le kilo pour 1974-1975, sera reconduit durant la campagne 1975-1976.

13 juin

Un Commissaire fédéral d'arbitrage procède à un ajustement des salaires dans l'habillement, de manière à réaliser l'égalité des salaires féminins. Cette décision affecte 60 000 femmes, avec effet rétroactif à compter du 6 juin.

Le ministre des Finances annonce la clôture des négociations menées en vue du lancement d'une émission publique d'obligations d'une valeur de 100 millions de dollars par le Gouvernement australien sur le marché financier des États-Unis.

26 juin

A la fin de la campagne de vente de la laine 1974-1975, la Commission australienne de la laine détient 1.6 million de balles, évaluées à plus de 320 millions de dollars.

4 juillet

Le Gouverneur de la Banque de Réserve annonce des mesures destinées à réduire les avoirs liquides librement disponibles des principales banques commerciales : le coefficient des dépôts de réserve obligatoire sera relevé d'un point le 16 juillet et encore d'un point le 5 août; les fonds de prêts de développement agricole à long terme bénéficieront d'un apport des principales banques commerciales et seront augmentés d'environ 82 millions de dollars, dont 55 proviendront d'une réduction de 0.4 point du coefficient des dépôts de réserve obligatoire, le 17 juillet. Les banques acceptent également de payer à l'avance, durant la première quinzaine de juillet, des prêts d'un montant de 112.5 millions de dollars, consentis au titre d'une facilité spéciale devant expirer le 18 octobre 1975.

21 juillet

Le Premier Ministre annonce que le nombre des agents en fonction dans les administrations publiques et les organismes publics australiens ne pourra progresser de plus de 1.5 % en 1975-1976. Il fait appel à la coopération des ministères et des organismes publics en leur prescrivant de maintenir une stricte discipline dans le recours aux heures supplémentaires, aux consultants et au personnel à temps partiel.

30 juillet

Le Tribunal de justification des prix autorise un relèvement de 10.5 % des prix de l'acier par la société Broken Hill Pty Ltd. Ce relèvement est justifié par la nécessité d'améliorer le niveau des bénéfices que cette entreprise réalise sur la fabrication d'acier et pour favoriser la mise en œuvre de son programme d'investissements nouveaux.

10 août

Le représentant du Gouvernement australien informe la Commission d'arbitrage qu'il existe de bonnes raisons justifiant que les effets sur les prix des relèvements d'impôts indirects et de tarifs publics, ne soient pas pris en compte dans les ajustements au titre de l'indexation, et que le Gouvernement se réserve de faire valoir ces raisons de temps à autre, dans le cadre des négociations salariales nationales.

18 août

Le ministre des Finances présente le budget fédéral pour l'exercice 1975-1976, dont les principales dispositions sont les suivantes :

- augmentation des dépenses de 4 084 millions de dollars, c'est-à-dire de 23 % (dont 1 437 millions seront consacrés à la mise en place du programme Medibank), contre une augmentation de 5 601 millions (46 %) en 1974-1975;
- accroissement des recettes de 3 852 millions de dollars (25 %), contre 3 702 millions (31 %) en 1974-1975;

- restructuration importante du régime d'imposition des personnes physiques, dont mise en place d'un système d'abattements destiné à remplacer la plupart des déductions;
- réduction de 2.5 % du taux général de l'impôt sur les sociétés et maintien d'un système de double taux d'amortissement;
- relèvement des droits sur la bière, les boissons alcoolisées et le tabac, et instauration d'un prélèvement sur la production de pétrole brut et d'un droit d'exportation sur le charbon.

#### 5 septembre

Le Gouverneur de la Banque de Réserve annonce que le coefficient des dépôts de réserve obligatoire des principales banques commerciales est porté de 4.6 à 5.6 % à compter du 16 septembre, ce qui obligera les banques à transférer environ 140 millions de dollars à la Banque de Réserve.

#### 14 septembre

Le Premier Ministre annonce l'instauration d'un double système de tarification pour le pétrole australien. Le prix du pétrole extrait de gisements anciens sera relevé à partir du 18 septembre, tandis que le pétrole provenant de gisements récents sera vendu au prix à quai du pétrole importé.

#### 18 septembre

Publication de la sentence nationale sur les salaires. La Commission de conciliation et d'arbitrage décide que les salaires fixés par les sentences fédérales sont relevés de 3.5 % (hausse de l'indice des prix à la consommation au cours du deuxième trimestre) et que le salaire minimal hebdomadaire est majoré de 2.80 dollars.

#### 24 septembre

Le Premier Ministre fait connaître les nouvelles directives qui seront appliquées aux investissements étrangers en Australie. Elles concernent la création de nouvelles entreprises et l'expansion des entreprises existantes; les étrangers ne pourront généralement détenir plus de 50 % des capitaux des nouveaux projets d'exploitation minière et les conditions de la participation australienne aux projets d'exploration minière sont assouplies. Ces directives exposent également de manière détaillée la politique à l'égard des investissements immobiliers étrangers.

#### 3 octobre

Le Gouverneur de la Banque de Réserve annonce que le coefficient des dépôts de réserve obligatoire des principales banques commerciales sera porté de 5.6 à 6.6 % à compter du 5 novembre, ce qui implique que les banques transféreront environ 140 millions de dollars à la Banque de Réserve.

#### 16 octobre

Au Sénat, l'opposition propose l'ajournement des projets de loi de finances n° 1 et n° 2 pour 1975-1976.

#### 3 novembre

La Commission de conciliation et d'arbitrage siégeant en séance plénière rejette une demande de relèvement immédiat de 0.8 % des salaires nationaux, destiné à compenser la progression de l'indice des prix à la consommation enregistrée au troisième trimestre. La Commission estime que, conformément aux principes qu'elle a fixés pour l'indexation des salaires, cette hausse de l'indice des prix à la consommation devra être reportée et ajoutée à celle du dernier trimestre.

#### 11 novembre

Le Gouverneur général nomme M. Fraser Premier Ministre, à titre provisoire, jusqu'aux élections générales du 13 décembre.

#### 13 décembre

Élections nationales à la Chambre des Représentants et au Sénat.

#### 22 décembre

Le ministre des Finances fait connaître les détails de la nouvelle déduction pour investissements annoncée par le Premier Ministre dans son discours de politique générale. Tous les équipements et outillages commandés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1976 et le 30 juin 1978, ces deux dates incluses, ouvriront droit à une déduction de 40 %, dont le taux sera ramené à 20 % pendant la seconde phase (1<sup>er</sup> juillet 1978-30 juin 1983). Ces déductions, valables pour toutes les branches d'activité, s'appliquent aux équipements et outillages amortissables destinés à la réalisation d'un revenu imposable. Elles souffrent toutefois certaines exceptions particulières et ne sont applicables qu'à la tranche du coût des équipements et outillages supérieurs à 1 000 dollars.

23 décembre

Le ministre des Finances annonce des mesures destinées à freiner la progression rapide des dépenses publiques. Elles comprennent un blocage des dépenses liées au changement d'orientation de la politique économique, en dehors de celles proposées dans le discours de politique générale, la limitation au niveau atteint fin novembre du nombre des fonctionnaires relevant de la loi sur les services publics, ainsi qu'une réduction des crédits prévus par le budget de 1975-1976 au titre des heures supplémentaires et des frais de déplacement.

1976

7 janvier

Le Gouverneur de la Banque de Réserve annonce que le coefficient des dépôts de réserve obligatoire des banques commerciales est porté de 6.6 à 7.6 % à compter du 16 janvier.

14 janvier

Le ministre de l'Industrie et du Commerce annonce l'instauration, à titre provisoire, de contingents pour l'habillement, la chaussure, les véhicules automobiles et certaines tôles, en attendant une décision définitive du Gouvernement sur ce sujet.

22 janvier

Le ministre des Finances et le Gouverneur de la Banque de Réserve font connaître un ensemble de mesures de politique monétaire destinées à éponger les liquidités excessives et à stimuler le secteur privé. Elles comprennent :

- la création d'une nouvelle valeur mobilière (le bon d'épargne australien), se substituant aux obligations spéciales en tant que fonds d'État conçu spécialement à l'intention des ménages épargnants et des investisseurs non professionnels. Cette nouvelle valeur est porteuse d'un intérêt fixe de 10.5 % et a une durée de sept ans. Elle est remboursable moyennant un préavis d'un mois;
- relèvement provisoire, de 18 à 23 %, du coefficient minimal des avoirs liquides et en fonds d'État obligatoire, pour les besoins de la convention les concernant;
- réduction du taux maximal des prêts bancaires, ramené de 11.5 à 10.5 %;
- relèvement à 100 000 dollars (au lieu de 50 000) du seuil des découverts consentis par les banques commerciales auxquels s'applique le taux d'intérêt maximal;
- réduction d'environ 0.2 % du rendement des bons du Trésor à 13 et 26 semaines.

30 janvier

Levée des restrictions imposées aux droits des résidents australiens de détenir, d'acheter ou de vendre de l'or en Australie.

3 février

Le Premier Ministre annonce une nouvelle amputation de 300 millions de dollars des dépenses prévues pour 1975-1976, ce qui porte à 360 millions de dollars le total des compressions pour l'exercice en cours.

Le Gouvernement fait valoir devant la Commission de conciliation et d'arbitrage que, dans le but de lutter contre l'inflation, les salaires et traitements fixés par les sentences ne devraient être relevés que de la moitié de la hausse des prix enregistrée durant les deux derniers trimestres de 1975.

9 février

Le Premier Ministre annonce l'application de nouvelles limites à l'accroissement des effectifs des services publics; cette mesure doit permettre, d'après les estimations, d'économiser 20 millions de dollars en 1975-1976.

10 février

Le ministre de l'Industrie primaire annonce la suspension, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1976, du relèvement à l'exportation de la viande, la restauration de la prime versée sur les commandes de superphosphate passées entre le 11 février inclus et le 30 juin 1977 (le Ministre fera connaître par la suite, le 26 février, que la prime sera payable sur les ventes, et non sur les commandes, d'engrais phosphatés) et la prorogation en 1976 du programme de stabilisation des raisins secs.

13 février

La Commission de conciliation et d'arbitrage autorise un relèvement de 6.4 % des salaires et traitements fixés par les sentences fédérales, c'est-à-dire d'un pourcentage équivalent à la hausse de l'indice des prix à la consommation pendant les deux derniers trimestres de 1975.

*20 février*

Communication des détails des négociations menées par le gouvernement fédéral pour le lancement d'un emprunt public en Allemagne : montant égal à 100 millions de deutsche-marks (environ 31 millions de dollars australiens), taux du coupon égal à 7.25 %, durée de sept ans.

*3 mars*

Annulation des ventes aux enchères de la laine qui devaient avoir lieu à Sydney, Melbourne, et Canberra les 3 et 4 mars, en raison du conflit social dans la manutention de la laine.

*18 mars*

Le ministre des Finances divulgue les détails des négociations menées par le gouvernement fédéral pour le lancement d'une émission publique d'obligations en Suisse : montant de 100 millions de francs suisses (environ 31 millions de dollars australiens), durée de 15 ans, taux de 6.75 %.

*23 mars*

Le ministre de l'Emploi et des Relations industrielles annonce de nouvelles modifications des conditions requises pour bénéficier de l'allocation de chômage. La définition du concept de « travail approprié » est modifiée; l'allocation ne sera désormais versée qu'après les vacances de Noël aux jeunes venant de terminer leurs études et qu'après un délai de six semaines aux personnes qui se sont mises volontairement en chômage; les déclarations obligatoires de ressources devront être déposées personnellement tous les quinze jours auprès du service fédéral de l'emploi.

*25 mars*

La Commission de conciliation et d'arbitrage accorde une majoration du salaire minimal hebdomadaire de 5 dollars pour les salariés soumis aux sentences fédérales.

*30 mars*

Le ministre de l'Industrie et du Commerce annonce un assouplissement des conditions d'importation des véhicules et des pièces détachées. Les principales mesures consistent à ramener à 85 % la proportion des éléments fabriqués sur place et à supprimer les contingents d'importation à partir du 31 décembre 1976.

*1<sup>er</sup> avril*

Le ministre des Finances fait un exposé détaillé sur les opérations de crédit-bail d'installations ouvrant droit à la déduction fédérale pour investissement.

*8 avril*

Le Gouverneur de la Banque de Réserve annonce que le coefficient des dépôts de réserve obligatoire des principales banques commerciales est réduit de deux points et ramené à 5.6 %.

*21 avril*

Reprise du travail des magasiniers et emballeurs à l'issue d'un conflit de sept semaines dans le secteur de la laine.

*1<sup>er</sup> mai*

Le ministre des Finances annonce que l'Australie a déposé, auprès de la Commission des valeurs mobilières et des opérations de bourse des États-Unis, une demande d'enregistrement concernant une proposition de vente d'obligations aux États-Unis pour une valeur de 200 millions de dollars. La conclusion des négociations relatives à l'emprunt a été annoncée le 21 mai.

*4 mai*

Reprise des ventes de laine après la levée de l'interdiction des transactions sur la laine.

*10 mai*

Le ministre de l'Industrie primaire annonce un assouplissement provisoire des conditions auxquelles les exploitants agricoles peuvent bénéficier des allocations de chômage.

*15 mai*

Le ministre des Finances communique les résultats de l'émission, auprès des investisseurs européens, d'obligations à 8 % pour un montant total de 100 millions de florins néerlandais (30 millions de dollars australiens). Les titres, d'une durée de sept ans, ont été remis au pair. L'emprunt a été totalement souscrit dès le premier jour.

20 mai

À la suite de la déclaration faite par le Premier Ministre le 17 mai, le ministre des Finances présente les détails d'un important ensemble de mesures de politique budgétaire, comprenant :

- l'indexation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1976;
- une modification du programme Medibank à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1976;
- la suppression des abattements fiscaux accordés pour les enfants à charge et leur remplacement par un nouveau système d'allocations familiales;
- la réduction d'environ 2 600 millions de dollars des prévisions provisoires de dépenses des ministères pour 1976-1977.

28 mai

La Commission de conciliation et d'arbitrage fait connaître ses décisions sur l'indexation au titre du 1<sup>er</sup> trimestre. Jusqu'à 125 dollars (inclus) par semaine, les salaires fixés par les sentences fédérales sont majorés de 3 %; au-dessus de ce montant ils sont uniformément augmentés de 3.80 dollars par semaine, avec effet rétroactif à compter de la première période de paie commençant au plus tôt le 15 mai 1976.

10 juin

Réunion de la conférence des premiers ministres et du Conseil des emprunts. Les fonds mis à la disposition des États et des collectivités locales, au titre de leur part des recettes fiscales, des programmes du Conseil des emprunts et des avances consenties pour les logements sociaux doivent, d'après les estimations, globalement augmenter de 16.4 % en 1976-1977. Les fonds accordés aux États fédérés, au titre de partage des recettes fiscales, doivent, en particulier, dépasser de 20.8 % le montant des subventions reçues en 1975-1976 au titre de l'assistance financière.

3 juillet

Le ministre des Finances annonce que le Fonds Monétaire International a accepté de céder à l'Australie un montant équivalent à 309 millions de dollars, dans le cadre du mécanisme de financement compensatoire.

7 juillet

Le Premier Ministre et le ministre de l'Industrie primaire annoncent que le prix-plancher de la laine sera porté de 206 à 234 cents le kg durant les deux prochaines campagnes de vente, sur la « moyenne de l'ensemble de la tonte ».

12 juillet

Nombreux arrêts de travail à la suite de l'ordre de grève nationale lancée par la centrale syndicale ACTU à propos des modifications proposées du programme Medibank.

28 juillet

Publication des résultats de l'emprunt de trésorerie du mois de juillet. Les souscriptions ont atteint le chiffre record de 725 millions de dollars, dont 407 millions en provenance du secteur non bancaire.

17 août

Publication du budget pour 1976-1977, dont certaines des principales dispositions avaient déjà été annoncées en mai. On peut citer, parmi les mesures mentionnées pour la première fois :

- (i) un aménagement du régime fiscal des sociétés, les autorisant à déduire de leurs revenus imposables l'accroissement de la valeur de leur stock commercial imputable à l'inflation. Le coût des stocks commerciaux des entreprises au 1<sup>er</sup> juillet 1976 doit notamment être réévalué, pour le calcul de l'impôt, en fonction de la hausse en pourcentage de la composante « marchandises » de l'indice des prix à la consommation enregistrée entre le deuxième semestre de 1976 et le deuxième semestre de 1977. Ce système sera instauré progressivement; la moitié au moins de l'ajustement pourra être imputé sur les revenus réalisés en 1976-1977.
- (ii) Des mesures destinées à favoriser l'exploration minière :
  - (a) Les dépenses de prospection pétrolière seront déductibles des revenus, quelle que soit la source de ceux-ci;
  - (b) Les dépenses en capital autorisées pour l'exploitation d'une mine ou d'un gisement pourront faire l'objet d'un amortissement dégressif calculé sur une durée maximale de 5 ans (et non plus de 25 ans);
  - (c) suppression du prélèvement de 2 dollars par baril de pétrole brut extrait des nouveaux gisements;
  - (d) première étape de la suppression du droit de sortie sur le charbon : le taux maximal est ramené de 6 à 4.50 dollars la tonne et le taux minimal de 2 à 1.50 dollar la tonne, tandis que le charbon autre que le charbon à coke est exempté de tout droit.

- (iii) Première application des nouvelles méthodes de calcul des subventions financières aux États fédérés. Dans le cadre du système précédent (c'est-à-dire jusqu'à 1975-1976 compris), le montant de subventions d'assistance financière aux États était déterminé par une formule selon laquelle la subvention versée chaque année à chaque État était égale à la subvention versée l'année précédente, augmentée, d'une part, de l'accroissement en pourcentage de la population de l'État et de la hausse moyenne des salaires enregistrée dans l'ensemble du pays, et, d'autre part, d'une « bonification ». Au cours des dernières années, y compris en 1975-1976, cette bonification était de 1.8 %; elle aurait dû passer à 3 % en 1976-1977.

Les subventions d'assistance financière doivent être remplacées par un nouveau dispositif de partage des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques entre l'État fédéral et les États fédérés. Au cours de la première étape de cette réforme, qui sera appliquée progressivement à partir de 1976-1977, les États fédérés recevront 33.6 % des recettes de l'impôt fédéral sur le revenu des personnes physiques, compte non tenu des incidences sur ces recettes des surtaxes ou abattements spéciaux appliqués par le Gouvernement fédéral. Pendant la deuxième étape, les États fédérés pourront, s'ils le désirent, appliquer sur leur territoire une majoration d'impôt sur le revenu des personnes physiques indépendante de celle pratiquée par le gouvernement fédéral, ou bien accorder, à leurs frais, un allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû au gouvernement fédéral. Ces dispositions relatives aux surtaxes et allègements des États doivent entrer en vigueur à partir du début de l'année 1977-1978. Les mesures prévues dans le cadre de la première étape garantissent également aux États fédérés que leur part des recettes fiscales ne diminuera pas d'une année à la suivante et, que pendant les quatre années comprises entre 1976-1977 et 1979-1980, elle ne sera jamais inférieure au montant qu'aurait fourni la formule des subventions d'assistance financière, mentionnée plus haut. D'après les estimations actuelles, les États fédérés recevront 3 716 millions de dollars au titre du partage des recettes fiscales en 1976-1977, soit 89 millions de dollars de plus que dans le cadre du dispositif antérieur.

*ANNEXE STATISTIQUE*

Tableau A **Produit intérieur brut**  
Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>UTILISATION DES RESSOURCES</b>										
1 Consommation privée	13 954	15 258	16 507	18 156	19 991	22 189	24 836	29 233	35 074	41 603
Biens durables	1 701	1 919	2 051	2 299	2 491	2 758	3 087	3 906	4 757	5 644
Autres biens et services	12 253	13 339	14 456	15 857	17 500	19 431	21 749	25 327	30 317	35 959
2 Dépenses courantes de l'État	2 702	3 052	3 334	3 634	4 198	4 760	5 435	6 769	9 194	11 513
3 Formation brute de capital fixe	6 009	6 533	7 263	7 914	8 778	9 605	10 040	11 907	14 336	16 697
Construction résidentielle	1 055	1 183	1 369	1 580	1 645	1 861	2 193	2 692		
Autres immeubles et constructions	2 232	2 451	2 725	2 925	3 352	3 654	3 758	4 306		
Équipements et outillages	2 722	2 899	3 169	3 409	3 781	4 090	4 089	4 909		
4 Variations de stocks	363	144	669	448	326	-114	-319	1 549	831	-433
5 Exportations de biens et services	3 476	3 556	3 913	4 749	5 070	5 633	6 956	7 780	9 923	10 963
6 Importations de biens et services	3 711	4 156	4 276	4 764	5 117	5 194	5 328	7 645	9 982	10 535
7 Ajustement statistique	-221	-324	-337	-197	-316	-149	230	1 101	176	-186
8 <b>PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION</b>	<b>22 572</b>	<b>24 064</b>	<b>27 073</b>	<b>29 940</b>	<b>32 929</b>	<b>36 729</b>	<b>41 852</b>	<b>50 693</b>	<b>59 552</b>	<b>69 622</b>
<b>ORIGINE DES RESSOURCES</b>										
1 Agriculture, sylviculture, chasse et pêche	2 348	1 838	2 336	2 177	2 015	2 302	2 992	4 325		
2 Industrie manufacturière	5 276	5 733	6 359	6 932	7 482	7 960	8 875	10 480		
3 Autres industries	2 828	3 047	3 442	4 082	4 597	5 259	5 767	6 594		
4 Services	9 854	10 969	12 201	13 730	15 537	17 517	19 987	23 852		
5 Impôts indirects moins subventions	2 266	2 478	2 736	3 018	3 298	3 691	4 231	5 306	6 595	8 490
6 <b>PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION</b>	<b>22 572</b>	<b>24 064</b>	<b>27 073</b>	<b>29 940</b>	<b>32 929</b>	<b>36 729</b>	<b>41 852</b>	<b>50 693</b>	<b>59 552</b>	<b>69 622</b>

Sources: Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.



**Tableau B Produit intérieur brut**  
*Millions de dollars, aux prix moyens de 1966-1967*

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>UTILISATION DES RESSOURCES</b>										
1 Consommation privée	13 954	14 779	15 538	16 489	17 140	17 910	19 015	20 131	20 717	21 401
Biens durables	1 701	1 909	1 992	2 192	2 300	2 429	2 630	3 107	3 300	3 500
Autres biens et services	12 253	12 870	13 546	14 297	14 840	15 481	16 385	17 024	17 417	17 901
2 Dépenses courantes de l'État	2 702	2 912	3 031	3 089	3 229	3 272	3 435	3 677	3 923	4 220
3 Formation brute de capital fixe	6 009	6 355	6 817	7 118	7 438	7 620	7 488	7 921	7 771	7 784
4 Variations de stocks	363	154	707	402	313	-95	-164	977	568	-272
5 Exportations de biens et services	3 476	3 684	3 975	4 738	5 165	5 501	5 719	5 493	5 830	6 041
6 Importations de biens et services	3 711	4 151	4 272	4 705	4 866	4 715	4 915	6 431	6 485	6 228
7 Ajustement statistique	-221	-316	-309	-168	-259	-109	182	757	119	-71
8 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	22 572	23 417	25 487	26 961	28 159	29 382	30 760	32 525	32 444	32 874

Sources: Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau C Revenu et dépenses des particuliers (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)

Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Rémunération des salariés et appointés	11 636	12 645	13 974	15 654	17 936	20 068	22 435	27 560	35 242	40 510
Salaires et traitements	11 252	12 214	13 497	15 119	17 330	19 313	21 529	26 387		
Suppléments aux salaires et traitements	384	431	477	535	606	755	906	1 173		
Revenu de la propriété et de l'entreprise	4 850	4 652	5 442	5 706	6 049	6 904	8 263	10 470	10 860	12 388
Revenu des entreprises privées non constituées en sociétés	3 553	3 214	3 879	3 956	4 126	4 744	5 824			
Intérêts, loyers et dividendes	1 297	1 438	1 563	1 750	1 923	2 162	2 439			
Transferts courants en provenance de l'État	1 286	1 346	1 468	1 667	1 854	2 168	2 698	3 321	4 607	6 439
Transferts reçus au titre des assurances	44	48	49	62	69	80	89	118	135	155
Transferts courants en provenance du reste du monde	138	159	168	186	181	226	238	253	321	321
REVENU	17 954	18 850	21 101	23 275	26 089	29 448	33 721	41 722	51 165	59 814
moins : Impôts directs à payer sur le revenu	1 933	2 083	2 427	2 861	3 123	3 815	4 084	5 852	7 319	8 930
Intérêt de la dette des consommateurs	129	144	166	185	220	239	277	433	571	770
Transferts courants à l'État	130	143	163	174	181	220	252	339	595	659
Transferts courants au reste du monde	81	86	92	114	134	172	217	261	264	303
REVENU DISPONIBLE	15 681	16 394	18 253	19 941	22 431	25 002	28 891	34 837	42 416	49 151
Dépenses de consommation	13 954	15 258	16 507	18 156	19 991	22 189	24 836	29 233	35 074	41 603
Alimentation	3 026	3 199	3 342	3 570	3 819	4 126	4 569	5 393	6 190	7 159
Vêtements	1 389	1 479	1 553	1 667	1 814	1 987	2 224	2 698	3 097	3 533
Loyers	1 647	1 830	2 042	2 314	2 680	3 053	3 469	4 038	4 886	6 061
Divers	7 892	8 750	9 570	10 605	11 678	13 023	14 574	17 104	20 901	24 850
ÉPARGNE	1 727	1 136	1 746	1 785	2 440	2 813	4 055	5 604	7 342	7 548
(En pourcentage du revenu disponible)	11.0	6.9	9.6	9.0	10.9	11.3	14.0	16.1	17.3	15.4

Sources: Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau D Marché de l'emploi

Années civiles : moyennes	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<i>Effectifs en milliers</i>										
Emploi civil : total <sup>1</sup>	4 760.6	4 880.4	5 001.4	5 150.9	5 329.2	5 424.5	5 488.8	5 640.2	5 755.9	5 725.5
industrie manufacturière <sup>2</sup>	1 415.9	1 457.7	1 468.1	1 493.0	1 531.1	1 559.8	1 414.6	1 442.3	1 308.2	1 209.3
Chômage <sup>3</sup>	71.5	79.1	77.8	80.0	74.7	87.6	125.9	107.7	133.2	265.7
Offres d'emploi non satisfaites <sup>4</sup>	43.7	37.5	37.1	44.3	50.9	40.8	32.4	64.0	62.0	30.1
<i>Pourcentages</i>										
Chômage	1.5	1.6	1.5	1.5	1.4	1.6	2.3	1.9	2.3	4.4
Taux d'activité : hommes	84.0	83.7	83.3	83.3	83.2	82.6	82.5	82.1	81.6	81.1
femmes	35.3	36.3	36.8	37.6	38.9	39.2	39.5	40.6	41.7	42.5
<i>Heures</i>										
Moyenne hebdomadaire des heures de travail <sup>5</sup>										
toutes industries	43.0	43.1	43.3	43.6	43.5	43.2	42.9 <sup>6</sup> 42.0 <sup>6</sup>	42.3	41.3	40.6
industrie manufacturière	43.5	43.7	43.7	44.1	44.0	43.5	43.2 43.1	43.6	42.2	41.3

1 Les chiffres de 1972 et 1973 ne sont pas comparables avec ceux des années antérieures, le personnel d'encadrement de la formation professionnelle (environ 24 000 personnes en août 1971) n'étant pas compris dans la population active jusqu'en 1971.

2 Y compris électricité, gaz et eau. Les chiffres de 1972 et 1973 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures : avant 1972, on a utilisé la classification des activités du recensement de 1966; à partir de 1972, on a retenu la classification normalisée australienne des activités.

3 Chiffres résultant des enquêtes sur la population active.

4 Chiffres recensés par le Service fédéral de l'Emploi.

5 Salariés du sexe masculin (autres que les dirigeants, les cadres supérieurs et assimilés et les professions libérales) occupant un emploi à plein temps dans le secteur privé (activités rurales et services domestiques non compris), au cours de la dernière période rémunérée du mois d'octobre de chaque année.

6 A partir de 1972, les chiffres concernent les salariés du sexe masculin occupant un emploi à plein temps dans le secteur privé et public.

Sources : Survey of Weekly Earnings and Hours; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau E Prix et salaires

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<i>1966-67 = 100</i>											
Indice des prix dérivé du PIB	96.8	100.0	102.8	106.2	111.0	116.9	125.0	136.1	155.9	183.6	211.8
Consommation privée	97.0	100.0	103.2	106.2	110.1	116.6	123.9	130.6	145.2	169.3	194.4
Formation brute de capital fixe	96.8	100.0	102.8	106.5	111.2	118.0	126.0	134.1	150.3	184.5	214.5
Prix à la consommation :											
Total	97.4	100.0	103.3	106.0	109.4	114.6	122.4	129.8	146.6	171.1	193.3
Secteurs de l'alimentation	98.4	100.0	104.7	105.8	108.1	112.4	116.8	125.7	149.5	164.0	180.2
Autres secteurs	96.9	100.0	102.7	106.1	110.0	115.6	124.9	131.6	145.4	173.7	198.2
Commerce extérieur :											
Prix à l'exportation	102	100	95	97 <sup>5</sup>	98	96	99	128	152	172	178
Prix à l'importation	99	100	99	99	101	105	109	107	117	151	
Termes de l'échange	103	100	96	98	97	91	91	120	130	114	
<i>Dollars</i>											
Taux de salaire horaire <sup>1</sup>											
Toutes activités <sup>2</sup>	1.02	1.09	1.14	1.22	1.28	1.39	1.54	1.69	2.01	2.62	3.01
dont : Industrie manufacturière	1.00	1.06	1.12	1.19	1.25	1.34	1.50	1.64	1.94	2.52	2.87
Gains horaires <sup>3</sup>											
Toutes industries <sup>4</sup>	1.42	1.50	1.59	1.70	1.84	2.08	2.24	2.72	3.59	4.05	
Industrie extractive	1.77	1.86	1.97	2.13	2.32	2.68	2.88	3.28	4.43	5.30	
Industrie manufacturière	1.40	1.48	1.57	1.66	1.79	2.04	2.21	2.58	3.44	3.82	
Bâtiment et construction	1.52	1.59	1.72	1.80	2.02	2.26	2.42	2.66	3.55	3.97	

1 Taux moyen pondéré de la rémunération minimale des adultes du sexe masculin prévue par les sentences arbitrales, fixations de salaires, etc. Moyenne des données de 12 mois.

2 Non compris les activités rurales, les transports maritimes et l'acconage.

3 Adultes du sexe masculin occupant un emploi à plein temps (autre que d'encadrement) dans le secteur privé; chiffres du mois d'octobre.

4 Non compris les activités agricoles et les services domestiques.

5 Série provisoire, comprenant d'autres produits ayant pour base les prix de juin 1969.

Sources: Quarterly Summary of Australian Statistics; Survey of Weekly Earnings and Hours; Wage Rates and Earnings; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau F Formation de liquidités

Variations en millions de dollars

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Dette publique (net)	521	485	172	305	86	156	705	430	2 500	3 299
Opérations de la Banque de réserve										
Or et devises <sup>1</sup>	-170	-91	210	47	784	1 535	440	-584	-172	-851
Avances au crédit agricole	184	-142	260	-140	-39	-44	-53	-7	-6	9
Dépôts de réserve obligatoires (—)	-(+2)	-(17)	-(+110)	-(+111)	-(59)	-(62)	-(+227)	-(+248)	-(611)	-(+419)
Emprunts à terme (—)	-(8)	-(+11)	-(22)	-(10)	-(+5)	-(+27)	-(31)	-(17)	-(+12)	-(3)
Emprunts, pour la mise en valeur des exploitations agricoles (—)	-(17)	-(+13)	-(21)	-(15)	-(+22)	-(+6)	-(18)	-(15)	-(+9)	-(+1)
Divers <sup>2</sup>	17	134	-16	71	-211	-224	728	379	-667	-29
Total (= Avoirs <sup>3</sup> liquides et en fonds d'État du secteur privé)	575	379	559	197	652	1 452	1 642	2	2 245	2 011
moins: Avoirs liquides et en fonds d'État du secteur privé non-bancaire	389	279	269	249	424	831	103	256	998	1 832
Avoirs liquides et en fonds d'État du secteur bancaire (Banque de réserve exclue)	186	100	290	-52	228	621	1 539	-253	1 247	178
Dépôts de réserve obligatoires	2	-17	110	111	-59	-62	227	248	-611	419
Prêts et avances										
Banques commerciales	365	474	361	519	415	559	1 981	2 365	1 085	1 354
Caisses d'épargne	235	243	246	227	277	287	463	833	1 126	1 435
Autres avoirs et engagements du secteur bancaire <sup>4</sup>	-1	99	61	-65	3	121	48	-334	551	195
Billets et pièces en circulation	99	82	101	122	150	131	235	304	399	395
Total (= Masse monétaire)	886	982	1 169	863	1 014	1 657	4 493	3 162	3 796	3 976

1 Au cours du marché.

2 Y compris un poste d'ajustement.

3 Évalués sur la base de la moyenne des chiffres hebdomadaires, sauf les fonds d'État détenus par le secteur privé non-bancaire, évalués sur la base du cours du dernier jour.

4 Y compris les dépôts auprès de la Banque de réserve (+), ainsi que les dépôts de l'État et les dépôts entre banques auprès des banques commerciales (—).

Source: Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau G Recettes et dépenses des administrations publiques  
Millions de dollars

Exercices allant jusqu'au 30 juin	État <sup>1</sup>					Administration centrale				
	1972	1973	1974	1975	1976	1972	1973	1974	1975	1976
Recettes courantes	10 672	11 619	14 512	18 467	22 415	8 231	8 783	11 203	14 429	17 379
Impôts directs sur le revenu	5 284	5 701	7 499	10 143	11 814	5 284	5 701	7 499	10 143	11 814
des ménages	3 765	4 084	5 485	7 709	9 213	3 765	4 084	5 485	7 709	9 213
des sociétés	1 519	1 617	2 013	2 432	2 600	1 519	1 617	2 013	2 432	2 600
Impôts indirects	4 079	4 553	5 624	6 917	8 802	2 518	2 629	3 238	3 899	4 991
Revenus de la propriété et de l'entreprise	1 090	1 113	1 092	1 091	1 455	368	385	372	335	527
Redevances obligatoires, amendes, etc.	219	252	298	317	345	61	67	94	54	48
Dépenses courantes	8 437	9 715	11 765	15 754	20 081	6 511	7 524	9 105	12 491	16 586
Biens et services	4 757	5 435	6 769	9 194	11 513	2 152	2 353	2 843	3 558	4 096
Subventions	392	322	318	322	312	359	294	288	284	272
Intérêt de la dette publique	914	1 008	1 069	1 281	1 448	-14	15	6	108	123
Transferts courants à l'économie intérieure	2 168	2 698	3 321	4 608	6 438	3 809	4 610	5 680	8 192	11 725
Transferts courants au reste du monde	206	252	288	349	370	205	252	288	349	370
Épargne	2 235	1 904	2 747	2 713	2 334	1 720	1 260	2 098	1 938	793
Transferts en capital	165	164	174	145	160	-627	-707	-900	-1 415	-1 567
Accumulation brute de moyens financiers	2 400	2 068	2 921	2 858	2 494	1 093	554	1 198	523	-774
Dépenses d'investissement	1 560	1 705	2 028	2 966	3 476	179	192	264	481	498
Capacité ou besoin de financement	840	363	893	-108	-982	914	362	934	42	-1 272

1 État et collectivités locales.

Sources: Mémoire de l'Australie à l'OCDE; ABS, « Commonwealth Authorities ».

**Tableau H Balance des paiements**  
Millions de dollars australiens

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Exportations, fob	2 916	2 931	3 235	3 967	4 230	4 741	6 010	6 688	8 434	9 343
Importations, fob	2 837	3 159	3 203	3 553	3 790	3 792	3 808	5 753	7 662	7 892
Balance commerciale	79	-229	32	414	440	949	2 202	935	772	1 452
Invisibles, net	-750	-924	-1 020	-1 130	-1 249	-1 251	-1 444	-1 727	-1 708	-2 292
<b>BALANCE COURANTE</b>	<b>-670</b>	<b>-1 153</b>	<b>-988</b>	<b>-716</b>	<b>-809</b>	<b>-302</b>	<b>758</b>	<b>-792</b>	<b>-935</b>	<b>-840</b>
<i>Mouvements de capitaux</i>										
Opérations de l'État	-28	88	70	-185	-63	-60	-64	-4	-24	20
Opérations des offices de commercialisation	-75	33	27	-48	-42	-45	34	-95	-59	131
Autres mouvements du secteur privé	483	963	946	908	1 504	1 410	302	383	839	330
Poste d'ajustement <sup>1</sup>	167	148	94	78	7	471	40	74	-285	-660
<b>ENTRÉES APPARENTES DE CAPITAUX</b>	<b>547</b>	<b>1 232</b>	<b>1 136</b>	<b>753</b>	<b>1406</b>	<b>1 776</b>	<b>312</b>	<b>357</b>	<b>471</b>	<b>-180</b>
Autres avoirs étrangers <sup>2</sup>	9	6 <sup>4</sup>	6	-7	-81	-8 <sup>4</sup>	-9 <sup>4</sup>	-50	-4	33
Autres mouvements monétaires <sup>3</sup>	—	—	—	75	64	63	—	—	—	—
Attributions de DTS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>VARIATIONS DES RÉSERVES</b>	<b>-132</b>	<b>73<sup>4</sup></b>	<b>143</b>	<b>118</b>	<b>742</b>	<b>1 544<sup>4</sup></b>	<b>1 079<sup>4 5</sup></b>	<b>-384</b>	<b>-460</b>	<b>-1 053</b>
(a) Or	6	25	1	10	-14	6	-13	-10	6	-17
(b) Avoirs et devises	-165	-23	187	16	718	1 512	—	—	-368	-972
(c) FMI : tranche-or	26	71	-45	13	-30	-37	-6	6	-12	-12
(d) Droits de tirage spéciaux	—	—	—	79	68	63	-9	-50	-86	-52

1 Ce poste comprend les erreurs et omissions et l'ajustement dû à ce que les chiffres des réserves officielles sont évalués sur la base des cours officiels (au lieu des cours du marché).

2 Y compris les variations des avoirs nets en devises des banques commerciales australiennes ajustés en tenant compte des règlements en cours avec la Banque de Réserve, ainsi que les variations des avoirs en devises détenus (ailleurs que sur la place de Londres) par l'État fédéral.

3 Comprend :

(a) Tirages et remboursements effectués par la Banque de Réserve de Nouvelle-Zélande en vertu d'un arrangement spécial conclu avec la Banque de Réserve d'Australie pour financer les exportations australiennes en Nouvelle-Zélande. Le poste comprend en outre quelques montants de faible importance représentant des acquisitions d'actions de la Banque des Règlements internationaux.

(b) Variations des soldes des comptes des instituts monétaires étrangers auprès de la Banque de Réserve d'Australie et variations des engagements monétaires de l'Australie (billets et pièces en circulation en Papouasie et Nouvelle-Guinée).

4 Non compris les effets des variations des parités officielles entre le dollar australien et les autres monnaies.

5 Non compris les effets sur les avoirs officiels de réserve du montant équivalent à 26 millions de dollars reçu en mars 1973 dans le cadre des accords de compensation au sein de la zone sterling.

Source: Australian Bureau of Statistics.

Tableau I Commerce extérieur — Ventilation par produits et par régions  
Pourcentages

Exercices allant jusqu'au 30 juin	Importations			Exportations		
	1974	1975	1976	1974	1975	1976
<b>Sections de la CTCI</b>						
Produits alimentaires et animaux vivants	3.9	3.7	3.4	31.6	34.3	32.4
Boissons et tabacs	1.1	0.9	1.1	0.2	0.2	0.2
Matières brutes non comestibles, carburants non compris	6.8	4.8	4.7	32.2	24.8	26.6
Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes	6.2	9.0	9.8	6.3	9.6	12.0
Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	0.5	0.5	0.5	0.7	0.6	0.7
Produits chimiques	9.5	9.7	8.6	5.1	5.5	6.8
Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	23.1	18.5	17.7	12.4	13.3	10.6
Machines et matériel de transport	34.4	37.9	38.6	6.5	6.5	5.2
Articles manufacturés divers	11.9	11.9	12.7	1.5	1.4	1.3
Articles et transactions non classés par catégories <sup>1</sup>	2.6	3.0	2.9	3.5	3.8	4.2
<b>Total (marchandises et non-marchandises)</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
<b>Pays de l'OCDE</b>						
Amérique du Nord	79.0	78.7	77.2	69.0	64.0	67.3
Japon	25.3	23.3	22.6	13.3	12.9	12.8
CEE	17.8	17.6	19.5	31.0	27.5	32.4
Autres	27.9	29.5	27.1	16.3	15.4	14.6
Pays n'appartenant pas à l'OCDE	8.0	8.3	8.0	8.4	8.2	7.5
Zone sino-soviétique <sup>2</sup>	21.0	21.3	22.8	31.0	36.0	32.7
Autres pays développés	1.9	1.6	1.3	6.0	6.9	7.8
Pays en voie de développement	0.6	0.6	0.5	1.3	1.1	1.0
<b>Total</b>	<b>18.5</b>	<b>19.1</b>	<b>21.0</b>	<b>23.7</b>	<b>28.0</b>	<b>23.9</b>
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

1 Y compris les non-marchandises.

2 Y compris la Chine continentale, la Corée du Nord et le Vietnam du Nord.

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, série A.



*COMPARAISONS INTERNATIONALES*

## STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Période de référence			Unités	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yugoslavie <sup>1</sup>
POPULATION	Densité au km <sup>2</sup>	Mi-1975	Milliers	13 507	7 533	9 801	22 831	5 060	4 707	52 743	61 832	9 046	218	3 127	55 812 <sup>2</sup>	110 950	359	13 654	3 104	4 007	9 448	35 219	8 196	6 403	40 063	56 042	213 631	21 352
	Accroissement moyen annuel net	Mi-1965 à Mi-1975	Nombre	2	90	321	2	117	14	96	249	69	2	44	185	298	138	404	12	12	106	70	18	155	51	230	23	83
EMPLOI	Emploi civil total	1974	Milliers	5 736	3 010	3 801	9 137	2 355	2 220	21 096	25 689	(3 170)	93	1 047	18 715	52 010	151	4 579	1 180	1 659	3 081	12 860	3 962	2 943	14 868	24 767	85 936	8 023 <sup>3</sup>
	dont: Agriculture, sylviculture, pêche	»	% du total	6.9	13.0	3.7	6.3	9.6	16.3	11.6	7.3	(36.2)	16.9	24.3	16.6	12.9	6.4	6.6	12.0	10.5	28.2	23.1	6.7	7.6	64.1	2.8	4.1	47.6
	Industrie <sup>4</sup>	»	»	35.1	41.0	41.2	31.1	32.3	36.1	39.2	47.6	(27.8)	37.2	31.1	44.1	37.0	49.2	35.5	34.7	34.2	33.6	37.2	37.0	47.0	14.8	42.3	(31.0)	21.9
	Autres activités	»	»	58.0	46.0	55.1	62.6	58.1	47.6	49.2	45.1	(36.0)	45.9	44.6	39.3	50.1	44.4	57.9	53.3	55.3	38.2	39.7	56.3	45.4	21.1	54.9	(64.9)	30.5
PIB aux prix du marché	Croissance annuelle moyenne en volume <sup>5</sup>	1974	Milliards de dollars des É-U	78.39	33.00	53.42	145.30	30.40	22.03	266.10	384.53	19.17	1.39	6.73	149.81	455.30	2.13	69.18	13.36	23.30	13.32	85.50	56.10	47.29	29.43	188.99	1 411.33	27.81
	Par habitant	1969 à 1974	%	4.2	5.9	5.3	4.8	2.9	5.6	5.3	3.6	5.4	6.2	3.3	3.9	7.1	4.1	4.5	3.8	4.2	6.4	6.4	3.2	3.6	6.8	2.7	2.7	6.6
		1974	Dollars des É-U	5 877	4 372	5 466	6 464	6 026	4 712	5 061	6 195	2 139	6 465	2 180	2 706	4 152	5 987	5 109	4 388	5 847	1 517	2 446	6 878	7 340	748	3 371	6 660	1 315
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE	Construction de logements	1974	% du PIB	24.0 <sup>6</sup>	28.0	22.3	23.2	21.9	29.0	25.1	22.5	21.7 <sup>7</sup>	32.5	24.9	23.4	34.3	25.5	22.2	26.3 <sup>8</sup>	32.1	19.3	25.0	22.0	26.1	20.7	20.1	17.5	24.8
	Construction de logements	»	»	9.9 <sup>6</sup>	11.2	8.2	8.2	9.1	10.7	12.1	9.8	8.7	9.6	10.5	10.5	12.5	8.6	9.4	..	12.0	7.7	9.2	9.2	9.3	6.4	8.8	6.8	9.6
	Croissance annuelle moyenne en volume <sup>5</sup>	1969 à 1974	%	4.6 <sup>6</sup>	16.8 <sup>9</sup>	6.2	5.4	5.5	7.6	7.3	5.3	4.4	7.3	6.3	7.1	8.0	6.3	5.7	..	5.3	4.0	6.8	4.5	..	4.8	3.9	3.9	6.6
TAUX D'ÉPARGNE GLOBALE <sup>11</sup>		1974	% du PNB	25.5	30.8	26.2	24.0	20.0	33.0	25.5	26.6	18.0	23.5	12.8	18.9	37.3	34.5	27.3	22.2	30.4	13.5 <sup>12</sup>	22.5	23.3	32.0	19.0	17.0	17.7	..
ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS	Dépenses courantes en biens et services	1974	% du PIB	15.4 <sup>6</sup>	15.3	15.1	19.2	23.2	17.1	13.0	19.7	13.6	10.4	17.6	14.0	9.9	12.1	17.2	16.7 <sup>8</sup>	16.5	14.5	9.5	23.6	12.0	14.1	20.5	18.8	15.7
	Transferts courants	»	»	9.1 <sup>6</sup>	14.7	17.8	11.7	15.8	12.6	20.8	16.6	9.8	14.7	17.6	19.6	5.7	19.9	26.6	..	22.4	7.6	12.0	18.7	13.9	..	14.8	9.9	
	Recettes courantes	»	»	28.9 <sup>6</sup>	38.4	37.9	38.6	47.4	38.7	38.9	41.4	24.2	..	35.1 <sup>13</sup>	32.6	24.7	44.3	51.4	..	48.5	23.0	23.1	49.4	35.8	27.5 <sup>13</sup>	40.0	30.2 <sup>13</sup>	31.5
APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT		1974	% du PNB	0.6	0.2	0.5	0.5	0.6	0.2	0.6	0.4	..	..	..	0.2	0.3	..	0.6	0.3	0.6	..	..	0.7	0.1	..	0.4	0.3	..
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE	Consommation privée par habitant	1974	Dollars des É-U	3 429	2 357	3 256	3 590	3 382	2 317	3 119	3 312	1 517	4 079	1 542	1 782	2 185	3 199	2 860	2 633	3 056	1 089	1 444	3 647	4 299	568	2 142	4 148	679
	Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	1973	Nombre	340	204	245	353	249	191	268 <sup>13</sup>	267	39	239 <sup>13</sup>	157	243	133	339	239	350	230	90	109	307	260	6	244	478	54
	Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	»	»	355	246	257	528	400	329	217	287	187	381	120	229	357	382	320	475	329	109	181	594	560	21	340	657	48
	Postes de télévision, pour 1 000 habitants	»	»	227 <sup>13</sup>	237	244	348	304	263	237 <sup>13</sup>	298	58 <sup>13</sup>	220 <sup>13</sup>	176	208	229	227 <sup>14</sup>	258	304	249	66	164	339	253	7	309	523	121
	Médecins, pour 1 000 habitants	1972	»	1.3 <sup>14</sup>	1.9	1.6	1.6	1.6	1.2	1.4	1.8	1.7	1.4 <sup>14</sup>	1.2	1.9	1.2	1.1	1.4	1.2	1.5	1.0	1.4	1.5	1.7	0.5	1.3	1.7	1.1
	Taux d'accès à l'enseignement supérieur 15 <sup>6</sup>	1973	% du groupe d'âge corresp.	30.5	15.7	(28.5) <sup>15</sup>	49.8 <sup>15</sup>	35.0	(23.3)	26.4	15.8 <sup>15</sup>	..	..	..	27.9	23.8 <sup>15</sup>	..	20.5 <sup>14</sup>	..	39.2	(9.8)	27.1 <sup>15</sup>	(31.1) <sup>15</sup>	..	..	21.5 <sup>15</sup>	43.9	16.1 <sup>14</sup>
	Mortalité infantile <sup>16</sup>	1974	Nombre	16.1	23.5	16.2	16.8 <sup>15</sup>	12.0 <sup>15</sup>	10.2	12.0	21.1	23.9	9.6 <sup>12</sup>	17.8 <sup>12</sup>	22.6	10.8	13.5 <sup>13</sup>	11.2	15.5	10.4	44.8 <sup>12</sup>	13.6	9.6	12.8 <sup>12</sup>	153.0 <sup>17</sup>	16.7	17.6 <sup>12</sup>	45.0
SALAIRES ET PRIX	Gains horaires dans l'industrie <sup>18</sup>	Accroissement moyen annuel	%	15.9	13.3	15.8	10.9	17.4	17.8	14.0	9.9	16.8	34.0 <sup>19</sup>	19.7	17.5	18.6	..	13.8 <sup>20</sup>	13.7	13.7	16.3	20.4	11.3	9.5	18.2	15.9	7.4	..
	Prix à la consommation			1970 à 1975	%	10.2	7.3	8.4	7.3	9.3	11.7	8.8	6.1	12.4	24.7	13.3	11.3	11.5	7.2	8.6	10.2	8.2	15.1	12.1	8.0	7.7	..	13.0
COMMERCE EXTÉRIEUR	Exportations de marchandises, fob	1975	Millions de dollars des É-U	11 902	7 519	28 809 <sup>20</sup>	32 301	8 710	5 503	52 211	90 021	2 293	308	3 211	34 830	55 753	—	34 440	2 148	7 196	1 935	7 683	17 406	12 957	1 401	43 756	107 652	4 072
	En pourcentage du PIB	»	%	14.1	20.0	44.7 <sup>20</sup>	20.8	24.5	20.7	16.0	21.3	10.9	25.7	41.2	20.2	11.4	..	42.4	16.9	25.4	13.2	7.6	25.2	24.1	4.0	19.2	7.2	12.3
	Accroissement annuel moyen en volume	1970 à 1975	%	3.9	7.7	5.9 <sup>20</sup>	2.8	4.4	-0.4	7.6	6.0	14.6	..	7.1	6.2	9.9	..	7.0	-1.3	5.5	..	9.2	3.2	3.0	-0.4	5.4	7.3	4.8
	Importations de marchandises, caf	1975	Millions de dollars des É-U	9 988	9 393	30 707 <sup>20</sup>	33 955	10 329	7 618	54 241	74 208	5 317	487	3 807	38 364	57 863	—	35 145	2 912	9 675	3 827	16 261	18 049	13 303	4 641	53 252	96 940	7 697
	En pourcentage du PIB	»	%	11.9	25.0	47.7 <sup>20</sup>	21.8	29.1	28.6	16.6	17.5	25.3	40.6	48.8	22.3	11.8	..	43.3	22.9	34.2	26.1	16.1	26.1	24.7	13.1	23.4	6.4	23.3
Accroissement annuel moyen en volume	1970 à 1975	%	2.8	6.8	5.9 <sup>20</sup>	7.7	1.2	4.6	5.7	5.5	6.7	..	2.7	0.8	4.1	..	3.9	9.1	4.4	..	7.7	3.4	-0.4	15.6	4.4	2.3	6.0	
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES	En pourcentage des importations de marchandises	Fin 1975	Millions de dollars des É-U	3 256	4 439	5 797 <sup>20</sup>	5 326	877	470	12 593	31 034	931	47	1 532	4 774	12 815	—	7 109	428	2 237	1 534	6 090	3 077	10 428	1 064	5 459	15 883	871
	En pourcentage des importations de marchandises	En 1975	%	32.6	47.3	18.9 <sup>20</sup>	15.7	8.5	6.2	23.2	41.8	17.5	9.7	40.2	12.4	22.1	..	20.2	14.7	23.1	40.1	37.5	17.0	78.4	22.9	10.3	16.4	11.3

1 En provenance, pour partie, de sources nationales.

2 Population résidente totale.

3 Secteur privé et socialisé.

4 Suivant la définition retenue dans les Statistiques de main-d'œuvre de l'OCDE : industrie extractive, industrie manufacturière, construction et services publics (électricité, gaz et eau).

5 Aux prix de 1970.

6 Année fiscale commençant le 1<sup>er</sup> juillet.

7 Non compris les bateaux opérant outre-mer.

8 Année fiscale commençant le 1<sup>er</sup> avril.

9 Construction totale.

10 1970 à 1974.

11  $\frac{PNB - (Cons. priv. + Cons. pub.)}{PNB} \times 100$ .

12 1973.

13 1972.

14 1971.

15 1970.

15<sup>o</sup> En raison de différences dans les champs de couverture, les chiffres ne sont pas strictement comparables. Pour plus de détails se reporter à l'« Annuaire des statistiques de l'enseignement — volume 1 (1974) et volume 2 (1975) — OCDE, Paris ».

16 Nombre de morts dans la première année pour 1 000 naissances vivantes.

17 1967.

18 En raison de différences dans les champs de couverture, les chiffres ne sont pas strictement comparables.

19 1971 à 1975.

20 Y compris le Luxembourg.

NOTE Les chiffres entre parenthèses représentent des estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Sources: Pour tous les sujets et tous les pays : OCDE : Statistiques de la population active, Principaux indicateurs économiques, Comptes nationaux, l'« Observateur », Statistiques du commerce extérieur (série A); Office statistique des Communautés européennes, Statistiques de base de la Communauté; FMI, Statistiques financières internationales; NU, Annuaire statistique.

## OECD SALES AGENTS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.  
Florida 165, BUENOS-AIRES.  
☎ 33-1787-2391 Y 30-7122

### AUSTRALIA - AUSTRALIE

International B.C.N. Library Suppliers Pty Ltd.,  
161 Sturt St., South MELBOURNE, Vic. 3205.  
☎ 69-7601

658 Pittwater Road, BROOKVALE NSW 2100.  
☎ 938 2267

### AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1. ☎ 52.22.35

### BELGIUM - BELGIQUE

Librairie des Sciences  
Coudenberg 76-78, B 1000 BRUXELLES 1.  
☎ 512-05-60

### BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaipá 518,  
Caixa Postal 24090, 05089 SAO PAULO 10.  
☎ 216-1920

Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE  
JANEIRO GB. ☎ 232-07. 32

### CANADA

Publishing Centre/Centre d'édition  
Supply and Services Canada/Approvisionnement  
et Services Canada  
270 Albert Street, OTTAWA K1A 0S9, Ontario  
☎ (613)992-9738

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaards Boghandel  
Nørregade 6, 1165 KØBENHAVN K.  
☎ (01) 12 69 70

### FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10. ☎ 625.901

### FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE  
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.  
☎ 524.81.67

Principaux correspondants:  
13602 AIX-EN-PROVENCE: Librairie de  
l'Université. ☎ 26.18.08  
38000 GRENOBLE: B. Arthaud. ☎ 87.25.11

### GERMANY - ALLEMAGNE

Verlag Weltarchiv G.m.b.H.  
D 2000 HAMBURG 36; Neuer Jungfernstieg 21  
☎ 040-35-62-500

### GREECE - GRECE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,  
ATHENES 132. ☎ 322.21.60

### HONG-KONG

Government Information Services,  
Sales of Publications Office,  
1A Garden Road,  
☎ H-23281-4

### ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 and 9, P.O.B. 1131,  
REYKJAVIK. ☎ 13133/1428/11936

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.:  
NEW DELHI, Scindia House. ☎ 47388  
CALCUTTA, 17 Park Street. ☎ 24083

### IRELAND - IRLANDE

Eason and Son, 40 Lower O'Connell Street,  
P.O.B. 42, DUBLIN 1. ☎ 74 39 35

### ISRAEL

Emanuel Brown:  
35 Allenby Road, TEL AVIV. ☎ 51049/54082  
also at:  
9, Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.  
☎ 234807  
48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.  
☎ 53276

### ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:  
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. ☎ 579751  
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. ☎ 365083

### Sous-dépôtaires:

Editrice e Libreria Herder,  
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.  
☎ 674628

Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO.  
☎ 865446

Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO.  
☎ 519274

La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre assicu-  
rata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

### JAPAN - JAPON

OECD Publications Centre,  
Akasaka Park Building,  
2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku,  
TOKYO 107. ☎ 584-2016

### KOREA - COREE

Pan Korea Book Corporation  
P.O. Box n° 101 Kwangwhamun, SEOUL  
☎ 72-7369

### LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico  
Edison Building, Bliss Street,  
P.O. Box 5641, BEIRUT. ☎ 354429 - 344425

### THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum  
Buitenhof 36, DEN HAAG. ☎ 070-65.68.08

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

The Publications Manager,  
Government Printing Office,  
WELLINGTON: Mulgrave Street (Private Bag),  
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street,  
Rutherford House, Lambton Quay ☎ 737-320  
AUCKLAND: Rutland Street (P.O. Box 5344)  
☎ 32.919  
CHRISTCHURCH: 130 Oxford Tce, (Private Bag)  
☎ 30.331  
HAMILTON: Barton Street (P.O. Box 857)  
☎ 80.103  
DUNEDIN: T & G Building, Princes Street  
(P.O. Box 1104), ☎ 78.294

### NORWAY - NORVEGE

Johan Grundt Tanums Bokhaandl,  
Kari Johansgate 41/43, OSLO 1. ☎ 02-332900

### PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam,  
LAHORE 3. ☎ 66839

### PHILIPPINES

R.M. Garcia Publishing House,  
903 Quezon Blvd. Ext., QUEZON CITY,  
P.O. Box 1860 - MANILA. ☎ 99.98.47

### PORTUGAL

Livraria Portugal,  
Rua do Carmo 70-74, LISBOA 2. ☎ 360582/3.

### SPAIN - ESPAGNE

Libreria Mundi Prensa  
Castello 37, MADRID-1. ☎ 275.46.55  
Libreria Bastinos  
Pelayo, 52, BARCELONA 1. ☎ 222.06.00

### SWEDEN - SUEDE

Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Fredsgatan 2, 11152 STOCKHOLM 16.  
☎ 08/23 89 00

### SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENEVE 11,  
☎ 022-31.89.50

### TAIWAN

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.  
P.O.B. 83, TAIPEI.

### TURKEY - TURQUIE

Librairie Hachette,  
469 Istiklal Caddesi,  
Beyoglu, ISTANBUL. ☎ 44.94.70  
et 14 E Ziya Gokalp Caddesi  
ANKARA. ☎ 12.10.80

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569, LONDON  
SE1 9 NH, ☎ 01-928-6977, Ext. 410  
or  
49 High Holborn  
LONDON WC1V 6HH (personal callers)  
Branches at: EDINBURGH; BIRMINGHAM,  
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,  
BELFAST.

### UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1207,  
1750 Pennsylvania Ave. N.W.,  
WASHINGTON, D.C. 20006. ☎ (202)298-8755

### VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52,  
Edificio Galipan, Aptdo. 60 337, CARACAS 106.  
☎ 32 23 01/33 26 04/33 24 73

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE  
Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,  
BEOGRAD. ☎ 621-992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to  
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

**PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16**

**N° 38.046. 1977.**



***IMPRIMÉ EN FRANCE***

OCDE

*Département des Affaires Économiques et Statistiques*

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES  
*Études détaillées du développement économique  
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 10,00 £ 1.10 \$ 2.50

Abonnement pour la série F 180,00 £ 20.00 \$ 45.00

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES  
DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique  
récente dans la zone OCDE et évaluent les perspectives  
au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.  
En supplément, cette publication contient fréquemment  
des études spéciales destinées à faciliter  
l'interprétation des tendances économiques.*